

La bonne volonté de M. Gorbatchev

En annonçant sa décision de prolonger jusqu'au début de 1987 le moratoire sur les essais nucléaires, observé unilatéralement par l'URSS depuis août 1985, M. Gorbatchev donne un gage de sa bonne volonté. Ce n'est pas lui qui compromettra les espoirs trop fragiles d'une nouvelle détente, si difficile soit le dialogue avec M. Reagan. En clair, cela signifie que le numéro soviétique souhaite que ce dialogue se poursuive, donc qu'il l'estime utile et constructif - quitte à démentir ainsi implicitement les commentateurs soviétiques les plus autorisés, qui ne cessent de dénoncer le faux optimisme de Washington et l'immobilisme de M. Reagan.

Sans trop vouloir rêver, pouvait-il en être autrement ? Si profonds soient les différends entre Soviétiques et Américains sur la question des armements stratégiques - donc des essais nucléaires, - le fait est qu'ils ne cessent de se parler. Leurs experts se sont rencontrés à Moscou la semaine dernière, et il est prévu que les mêmes délégations se retrouvent le mois prochain à Washington. Cela prouve au moins qu'ils trouvent intérêt, de part et d'autre, à s'entendre.

Depuis l'hiver dernier, les relations soviéto-américaines sont passées par des hauts et des bas, la polémique prenant souvent le pas sur l'esprit de Genève, qui avait émané de la première rencontre entre M. Reagan et M. Gorbatchev. Chemin faisant, pourtant, les désaccords se sont circonscrits. Le principal porte sur le projet de « guerre des étoiles », cher au président américain et dont les Soviétiques - quels que soient leurs propres travaux dans ce domaine - ne veulent pas entendre parler. Mais des signes incitent à penser que, sur ce terrain même, un compromis n'est peut-être pas impensable. Où cesse la recherche - que Moscou n'insiste pas pour interdire - et où commence la « détermination », jugé inacceptable ? L'idée même de moratoire, que l'URSS applique aux essais nucléaires, peut valoir pour les armements dans l'espace, les détails étant matière à négociation.

Le plus original, dans la situation présente, est que ni le Kremlin ni la Maison Blanche ne peuvent faire entièrement abstraction de leurs opinions intérieures. A en juger par le genre de courrier publié dans la presse soviétique, la catastrophe de Tchernobyl a laissé des traces et engendré en URSS une sensibilité au nucléaire qui ne peut épargner tout à fait les programmes militaires. M. Gorbatchev a lui-même expressément fait allusion à ce phénomène nouveau pour justifier sa démarche. On a peut-être tort à Washington de ne vouloir voir qu'un geste de propagande.

Les de soi, toutefois, que la position de M. Reagan est de ce point de vue beaucoup plus délicate. Les derniers votes du Congrès sur le financement de l'IDS comme sur les essais nucléaires ont montré que le chef de la Maison Blanche ne pouvait faire monter les enchères avec Moscou au-delà de certaines limites. « A fortiori » lorsque des élections, prévues pour début novembre, s'annoncent difficiles pour son parti.

C'est à coup sûr un point que M. Gorbatchev aura pris en considération en annonçant la prolongation de son moratoire. Mais sa décision peut être aussi une manière de forcer le chemin vers ce nouveau sommet que l'on affirme souhaiter aussi bien à Moscou qu'à Washington - et que le dirigeant soviétique, pour sa part, annonce sans complexe pour la fin de l'année.

(Lire nos Informations page 3.)

La CFDT accepterait la création d'emplois dérogatoires au droit commun

La CFDT sonne les trois coups de la pré-rentree sociale avec un article de son secrétaire général, M. Edmond Maire, que nous publions ci-dessous. Le dirigeant syndical tente de se démarquer de l'affirmation de M. Séguin qui, dans nos colonnes, avait parlé d'un nombre de 2 à 2,5 millions de chômeurs « totalement incompressible ». Pour M. Maire, le chômage peut être vaincu, tant en donnant une impulsion

nouvelle à une politique de redressement économique et de création d'emplois qu'en permettant à des chômeurs d'éviter l'exclusion sociale par des activités « socialement utiles », même dérogatoires au droit commun. La CFDT n'entend plus faire de l'emploi stable, à durée indéterminée, la panacée, mais admet la diversité des formes d'emplois, y compris à temps partiel et à durée déterminée.

Le chômage peut être vaincu

par Edmond Maire
secrétaire général de la CFDT

La politique ne pourrait-elle rien au chômage ? Mai 1981, mars 1986, ces dates charnières de notre vie publique e'y ont rien changé : le nombre des chômeurs croît régulièrement, inexorablement. Quelle leçon pour un pays qui continue à survaloriser la politique, attendant tantôt d'un programme de gauche, tantôt d'une droite convertie au libéralisme économique, la solution à ses problèmes ?

A quelque chose, malheur est bon : l'impuissance des forces

politiques à réduire le chômage a mis en valeur l'entreprise comme lieu essentiel de création de richesses et d'emplois. Si la leçon pouvait aussi servir d'antidote aux illusions préélectorales, celle représenterait un progrès pour notre culture nationale.

Mais attention au mouvement de balancier. Il serait dangereux pour notre démocratie de se laisser aller au fatalisme, de mettre l'emploi hors jeu politique sous prétexte que de Delebarre à Séguin, de Fabius à Chirac la pente du chômage fait preuve d'une continuité absolue. Notre

pays a besoin de forces politiques exprimant des ambitions pour la société tout entière et confrontant leurs propositions respectives pour réduire le chômage.

Du côté patronal, les contradictions sont grandes entre la restauration « patrimoniale » du patron autossuffisant pour mener son entreprise au succès, des chambres patronales titonnant dans la recherche de réglementations professionnelles adaptées aux mutations en cours, et certains chefs d'entreprises conscients des nécessités de leur temps mais bien isolés.

(Lire la suite page 17.)

L'Ouganda, six mois après l'arrivée au pouvoir de M. Museveni

« On tue beaucoup moins qu'avant... »

KAMPALA
de notre envoyé spécial

Elle avait quize ans. Pas davantage. Parce que des gens mal intentionnés la soupçonnaient d'avoir été la secrétaire de l'ancien commandant en chef de l'armée de l'époque de Milton Obote, elle fut arrêtée et emprisonnée cinq semaines à Kampala, à Republic House, siège du ministère de la défense nationale, seule femme au milieu de beaucoup d'autres détenus. Sous les précédents régimes, elles ne seraient probablement pas sorties vivantes de cette aventure. Aujourd'hui, grâce aux interventions de ses proches, elle est de nouveau libre. C'est un progrès, mais il s'arrête là.

« On tue beaucoup moins qu'avant », conviennent les

Ougandais. Mais, si soncieux qu'il se dit du respect des droits de l'homme, M. Yoweri Museveni, au pouvoir depuis six mois à Kampala, a bien du mal à mettre ses actes en accord avec ses promesses. Les arrestations arbitraires, souvent sur dénonciations, se multiplient. Les prisons affichent complet et les casernes - le chef de l'Etat vient de l'évoquer - servent, de nouveau, de lieux de détention.

Réduite à quelque trois mille hommes, la police n'est pas en mesure d'assurer sa tâche traditionnelle de maintien de l'ordre. Saturée de dossiers, la machine judiciaire ne réussit pas à les diriger. Ainsi, comme autrefois, les gens en uniforme se retrouvent seuls maîtres du jeu. Or le savoir-vivre, si souvent vanté, des maquisards de l'Armée nationale de

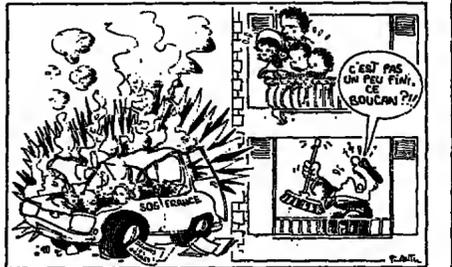
résistance (NRA) a fait long feu. Abusant de leur position de force, ils hésitent plus à prouder, comme leurs devanciers, des libertés avec la liberté d'extrême, d'autant que, leurs soldes ne leur étant pas versés, ils cherchent naturellement à se procurer autrement l'argent de poche qui leur manque.

« Est-ce bientôt le retour à la loi de la jungle ? », titrait récemment le quotidien Focus qui se faisait l'écho de brutalités diverses commises par des soldats de la NRA : près de Masaka, le passager d'un taxi abattu à un contrôle routier parce qu'il tardait à ouvrir son bagage ; à la prison de Luzira, un détenu tué parce qu'il refusait de réintégrer sa cellule, etc.

JACQUES DE BARRIN.
(Lire la suite page 4.)

CHRONIQUE DES ANNÉES 60 Rien que six jours PAGE 6

L'enquête sur l'explosion de Toulon Les policiers tentent d'établir un lien entre SOS-France et un groupe clandestin auteur d'attentats racistes. PAGE 10



L'agitation au Pakistan De violents affrontements dans le Sind ont marqué la première journée de la campagne de l'opposition pour la libération des détenus. PAGE 3

Le découpage des circonscriptions électorales M. Mitterrand ne se prononcera qu'une fois le projet définitif connu. PAGE 8

Espace : les Européens optimistes La privatisation des satellites commerciaux aux Etats-Unis devrait rendre les prix concurrentiels. PAGE 10

Le Monde SCIENCES - Les deux bouts du menhir. - Les innombrables ressources du fluor. PAGE 9 Le sommaire complet se trouve page 20

MINITEL OU MINITEL ?

↓

Le Monde

MET EN PLACE SON SERVICE TELEMATIQUE GRAND PUBLIC LE 15 SEPTEMBRE 1986

Information
Services
Magazines
Jeux

Le Monde
TELEMATIQUE

« Carmen » au Festival de Salzbourg Karajan sans âme

AN Festival de Salzbourg, Karajan dirige Carmen. Les places se revendent au marché noir à prix d'or. Mais, en termes artistiques, c'est un désastre.

Les décors ? Depuis que Karajan a tourné cassaque, après une Tétralogie nettement plus ambitieuse, en revenant au plus minuscule réalisme avec les Matres chanteuses, les productions gigantesques de Günther Schneider-Siemssen étaient de plus en plus leur mauvais goût mégalomane. Passe encore pour la place bien léchée de la manufacture de tabac de Séville et, à la rigueur, la voûte monumentale supportant les arènes au dernier acte. Mais on s'imagine pas sur une boîte de bonbons plus détestable chromo que la taverne de Lillas Pastia, ni plus belle absurdité pour le campement des contrebandiers dans la montagne que cet immense pont gothique longeant le bord de la mer... sur lequel chemine un cortège interminable de portefaix qui demanderait au moins un escadron de gitanes pour passer inaperçus des douaniers.

L'interprétation musicale permet-elle à Karajan de prendre sa revanche ? Hélas non. On a le cœur serré de voir le vieux maître

donner une exécution d'une netteté absolue avec une Philharmonique de Vienne aux timbres pimpants répondant au quart de tour mais dépourvue de pulsations intérieures, complètement évidée de son agressivité et de son élan. Un produit brillant et sans vie, comme sous cellophane, bon pour les touristes des cinq continents qui inondent Salzbourg.

Peut-on comprendre par ailleurs que le chef pose sa baguette pendant la soirée chez Lillas Pastia et que Bizet cède la place à une longue séance de flamenco donnée par le ballet espagnol de Madrid, comme dans un « sight-in » pour voyage organisé ?

Cette conception inadmissible se retourne d'ailleurs contre le spectacle, car, authentiques ou frelatés, les rythmes, le bruit et l'entrain forcés des danseurs espagnols font paraître ensuite dérisoire l'exhibition d'une Carmen germanique devant son nigaud de brigadier.

La distribution n'est en effet guère moins calamiteuse que le reste. Agnès Baltsa a été brusquement remplacée par une belle jeune femme mince, Helga Müller-Mollnari, au timbre idéal

pour le rôle, mais inodore, sans un brin de présence charnelle ni dans la voix ni dans le corps.

En face d'elle on pouvait espérer en José Carreras, mais le petit homme qui pourrait sans doute former un couple d'amoureux à la Peynet avec Michèle, incarne un Don José si minable qu'on ne comprend pas comment il a pu un seul instant arrêter le regard de Carmen. De plus, en difficulté avec sa voix, il alterne pianissimo presque inaudibles, passages en fausset et clamours tonitruants qui achèvent de le ridiculiser.

Gretchen blonde, que l'on semble avoir enlaïdée à plaisir, Flamma Izzo d'Amico s'impose davantage en Michèle par sa voix bien timbrée, dorée, quelque peu claironnée. José Van Dam compose un Escamillo honorable, bien policé, un peu corsé peut-être par l'accompagnement de Karajan. C'est surtout Michel Sénéchal qui met quelque vie dans sa réalisation, par sa liberté d'allure, les boutades et les facettes épisodiques de son Dancaire, bien secondé par le Remendado de Heinz Zednik et la Mercedes de Jane Berbié. Un maigre butin tout de même.

JACQUES LONCHAMPT.

uc
te
le-
ur
m-
n-
li-
s-
ms
es
mi

irs,
pas
res
rais
l'un
but

ne-
au
on
sur
cés
urs
ur
r et
sur
ent
ent
ent
de-

e à
ent
ger,
sem-
e la
ais
ble-
ali-
urs,
zar-
urs,

s de
e en

aria-
h à

ébis-
Cha-
noit
tous
mes
é le
s les
s de

Débats

Privatisations et chômage

Nous refusons d'officialiser la société à deux vitesses

par GEORGES HOURDIN (*)

C'EST fait, le président de la République n'a pas signé l'ordonnance sur les privatisations, mais le Parlement a voté la loi. L'opération massive qui vend aux intérêts privés soixante-cinq grandes entreprises nationalisées est sans précédent dans notre histoire économique. Elle fournira au Trésor environ 300 milliards de francs, alors que les privatisations réalisées par M^{me} Thatcher se sont élevées à 65 milliards seulement. Je respecte la loi. Je ne quitterai pas ma banque, la Société générale, pour déposer mon argent aux Cbèques postaux. Je reste, toutefois, théoriquement hostile à cette politique, pour des raisons qui sont chaque jour plus évidentes.

Le mouvement en faveur des nationalisations est dû à la volonté de la Résistance et à celle du général de Gaulle. Nous nous sommes battus pour que l'Etat français soit politiquement indépendant des intérêts économiques. Il ne s'agissait pas d'établir un Etat nationaliste; distinction sur laquelle on n'insiste pas assez.

Nous voulions fonder un Etat à économie mixte et qui soit puissant. Ce qui fut réalisé en 1944 et en 1945. Les résultats obtenus par cet ensemble de réformes ont été excellents entre les années 1950 et 1975. La France était devenue la troisième puissance économique du monde...

Une crise structurelle

Les patrons libéraux sont disposés à prouver leurs qualités de gestionnaires à la direction d'entreprises saines. Quant à l'actionariat ouvrier, c'est une pensée louable, mais il n'est pas assez fort, pas plus d'ailleurs que la masse amorphe des petits épargnants, pour fournir autre chose que l'appoint!

Mais la question n'est pas là. Nous sommes un certain nombre à savoir, et parfois à dire, que la crise économique actuelle est une crise structurelle. La privatisation des entreprises ne changera rien à la situation du marché du travail; pas

(*) Ancien président des Publications de la Vie catholique.

L'ÉTAT DECRESCENDO...

Après le feu vert parlementaire sur la privatisation, le dossier ne fait que s'ouvrir. Pour René Foch, le problème n'est pas de nous défendre contre les investisseurs étrangers, mais d'attirer des capitaux frais et des technologies nouvelles. De jeunes hauts fonctionnaires (Les Feuillants) appellent qu'il y a aussi une connivence des Français sur la réglementation quand il s'agit de garantir les acquis. Enfin, Georges Hourdin estime que la dénationalisation ne change rien à la situation du marché du travail.

Fantasmes anciens et réalités modernes

Nous devons, sans mauvaise conscience, jouer le jeu du capitalisme international

par RENÉ FOCH (*)

Le thème de la privatisation est devenu baudelairien. On y passe à travers des « forêts de symboles » : le secteur public en 1981, l'entreprise privée en mars 1986 et puis le patrimoine national.

Quoi de plus satisfaisant pour un socialiste que de mettre un gaulliste en difficulté au nom de la défense du patrimoine national, quoi de plus habile que de l'inciter à multiplier des précautions juridiques contraaires aux traités européens? Ce sont là « jeux d'été » (1), qui cachent du mieux qu'ils peuvent une réalité également déshonorante pour un socialiste et pour un gaulliste : publiques ou privées, la plupart des entreprises françaises n'ont plus un poids suffisant pour affronter les grands groupes étrangers. Les premiers effets du Marché commun avaient provoqué des concentrations au plan national. Cette phase est dépassée. Comme l'écrit Raymond Barre, « à un moment où chaque « champion national » est souvent loin d'atteindre la taille critique de tel ou tel géant américain ou japonais, il est essentiel de promouvoir une redistribution des moyens qui ne se limite pas aux espèces notto-niaux (2). »

Déjà, du temps de de Gaulle, nous avions refusé une collaboration Fiat-Citroën, qui aurait pu jeter les bases d'un grand groupe automobile européen. Plus récemment, en nationalisant Saint-Gobain, nous avons eu tort d'en chasser Olivetti, qui est en train de devenir un des grands de l'électronique. Nos entreprises doivent pouvoir négocier, se développer, en un mot respirer librement. Cela signifie parfois acheter des groupes étrangers et parfois vendre.

C'est ainsi que nos firmes nationalisées ont cédé à l'étranger près de soixante-dix filiales, en toute illégalité, puisque les gouvernements socialistes n'ont jamais fait passer la loi de respiration du secteur public. C'est été reconnaître que leur position idéologique était contraire aux nécessités du monde moderne. Mais le Parti socialiste, en revenant dans l'opposition, revient à l'irresponsabilité. Pierre Joxe, paraphrasant le président, déclare tout de go : « La seule garantie pour une entreprise de rester française, c'est la nationalisation. » Effectivement, François Mitterrand n'a pu céder la « 5 » à

M. Berlusconi, dans les conditions que l'on sait, que parce qu'il s'agissait d'une chaîne privée. Mais alors il faudrait nationaliser tout le patrimoine national...

La question n'est pas très actuelle. La notion même de patrimoine, d'ailleurs, évocatrice de terres et d'immeubles, a une charge affective certaine pour un peuple qui se souvient d'avoir été paysan, mais est-elle encore un sens dans un monde de réseaux irrigués par des flux d'informations et de capitaux?

L'investissement industriel en France est tragiquement en retard. Le problème n'est pas de nous défendre contre les investisseurs étrangers. Le problème est tout au contraire d'attirer des capitaux frais et des technologies nouvelles, naturellement sous une supervision raisonnée du gouvernement. Ceci ne soulève pas de difficultés vis-à-vis des investisseurs extracommunautaires. Quant aux Européens, nos douze gouvernements n'ont pas solennellement décidé d'établir avant décembre 1992 un marché intérieur, c'est-à-dire une zone sans frontières dans laquelle soit assuré le libre mouvement des biens, des personnes, des services et des capitaux?

Cela ne signifie pas pour autant une politique de porte ouverte sans contrôle aucun, et nous disposons de deux garanties : la première figure dans l'article 223 du traité de Rome, qui nous permet de prendre les mesures nécessaires à la protection des intérêts essentiels de notre sécurité. Mais la garantie principale est tout simplement le principe de réciprocité. Ouvrons nos frontières aux capitaux étrangers dans les mêmes conditions que nos partenaires européens. Le membre de la Commission européenne chargé de ces affaires a conseillé Margaret Thatcher en matière de privatisation. Il peut certainement donner des avis au gouvernement français. Il est aussi loisible à notre gouvernement d'étudier la jurisprudence du Kartellamt allemand. On voit mal d'ailleurs le Marché commun, qui a accepté le contrôle absolu que constituent les nationalisations, s'opposer à des

(*) Consultant international.

contrôles limités, dès lors qu'ils ne seraient pas discriminatoires.

Tout ceci est une question de mesure et de réciprocité, mais sur le fond une chose est claire : de même que seules les entreprises créent des emplois, de même le marché unique européen, qui est par là l'objectif du président de la République, ne se réalisera jamais si on ne laisse pas les entreprises jouer leurs cartes.

Il ne faut pas avoir peur de le dire : l'Europe sera libérale ou ne sera pas. Ceci n'est pas un acte de foi idéologique au goût du jour. C'est une constatation. La seule voie alternative est celle du COMECON, où toute coopération industrielle est une affaire d'Etat. Or c'est une impasse, et la grande découverte de ces dernières années, c'est qu'il n'existe pas de troisième voie. Ou nous disputons le Mondial avec les Américains, les Japonais, les Allemands et maintenant les Italiens, en jouant le jeu du capitalisme international, ou nous préférons jouer à la pétanque dans nos petits villages gaulois.

(1) Voir l'article d'André Fontaine dans le Monde du 18 juillet.
(2) Faits et arguments, juin 1986.

Déréglementer, oui... mais à la française!

Uniformité, égalité, stabilité : on néglige trop nos mythes stabilisateurs

par le groupe LES FEUILLANTS (*)

LES raisonnements en termes de besoins sont toujours suspects. La France souffrirait d'un rejet pathologique de l'Etat. Cette pathologie, bienvenue selon certains, ne s'appuie pourtant sur aucune étude sérieuse des symptômes. Cet « Etat léger comme la plume », à l'horizon de nos politiciens, qui serait (et surtout parmi eux) en définitive le centre de gravité avec la précision nécessaire? Quelles fonctions minimales doivent lui être réservées? Comment alléger un appareil qui, on le sait, s'empâte essentiellement à la marge, dans les secteurs parapublics ou péri-fiscaux? Deux questions, au moins, que les termes magiques de souplesse, ou de flexibilité, voire de « responsabilisation », ne résolvent pas du tout.

D'après B. Cathelat, 67 % de la population considèrent que la réduction des contrôles et des règlements qui pèsent sur les entreprises françaises faciliterait leur développement et leur réussite... 45 % d'entre nous estiment qu'il y a trop de fonctionnaires (enquête AESOP, 1984), contre 36 % en 1981... 43 % des Français jugent difficilement supportable le poids de la bureaucratie (l'Express-Gallup, 1983). 67 % d'entre nous souhaiteraient vivre, dans dix ans, dans une société qui favoriserait le goût du risque et de l'effort et où l'Etat serait le plus discret possible. On pourrait multiplier à loisir ce type de résultats qui, en dépit des réserves toujours utiles sur leur représentativité, traduisent néanmoins une tendance assez nette en faveur de la réduction de l'immixtion étatique dans la vie économique.

Il faut pourtant garder à l'esprit les 50 % de Français assurés de la sécurité de l'emploi, auxquels on ajoutera les 24 % bénéficiant d'un

avancement garanti, les 14 % appartenant à des professions dont l'accès est protégé, ou encore les 19 % d'entre nous qui bénéficient de prix garantis.

Cette première confrontation des désirs et des « statuts » éclaire une attitude paradoxale. Mais cela ne suffit pas. Il y a aussi en France un état d'esprit réglementaire dont les traits ont la bigarrure que seules expliquent une lente stratification historique et une réglementation à double face.

Une triple tradition

Notre réglementation est polyvalente, car elle s'inscrit dans une triple tradition, fruit de trois principes : le principe d'uniformité éber à l'œuvre napoléonienne de centralisation comme au souci unificateur des républiques laïques, auquel chaque partie du territoire doit respecter la norme dictée par le centre; le principe d'égalité, qui traverse lui aussi les siècles et les régimes, de la révolution de 1789 aux développements les plus récents de la jurisprudence administrative ou constitutionnelle. Enfin et bien qu'il ne soit pas lui-même explicite, le principe de stabilité, qui paraît le plus fort des besoins et des réflexes de chaque Français : la norme, la règle et le contrôle jouent ici le rôle déterminant d'une protection contre l'aléa, l'avenir et ses potentialités de risques.

C'est, en quelque sorte, un retour à une classique échange décrit par Hobbes de la liberté contre la sécurité. Or, s'il fallait échapper à ce cruel dilemme (un peu moins de liberté mais un peu plus de sécurité)

pour s'engager dans un système de relations contractuelles, encore faudrait-il que la garantie du juge devienne sans faille. D'une société du pacte passé avec le souverain (ou l'administration) à une communauté du contrat (telle que celle des Etats-Unis et de ses nombreux lawyers), le pas est franchissable, mais à la seule et unique condition

(*) Pseudonyme de plusieurs jeunes hauts fonctionnaires.

plus que la dévotion si vite oubliée ne l'a fait. Elle augmentera plutôt le nombre des éboueurs. Il faut en tout état de cause, dans la période très dure de concurrence avec les entreprises des pays en voie de développement, où la main-d'œuvre est bon marché, remplacer les hommes par des machines nouvelles. Qui dit modernisation dit chômage.

L'honorable Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, vient de « casser officiellement le morceau ». Il a parlé franchement à la radio et s'est exprimé dans le Monde. La loi sur les privatisations étant votée, il pouvait enfin dire qu'elle ne résoudrait rien. Il est, en quelque sorte, passé à l'aveu. Il faudrait, affirme-t-il, se battre pour que le nombre de chômeurs ne dépasse pas les 2 500 000. Dans la société actuelle telle qu'elle est organisée, il n'y a pas de remèdes au non-emploi. L'action de Mme Thatcher, sur ce point, en Grande-Bretagne, s'est révélée inutile.

M. Séguin pense qu'il faut organiser une autre forme sinon de société, tout au moins de statut du travail. Le travail à temps partiel ou à durée déterminée doit être encouragé; ce qu'il a commencé de faire. Le travail au noir doit être reconnu. Une autre société apparaîtra alors. Elle sera vivable mais à deux vitesses, comme elle a déjà tendance à l'être clandestinement. Les gagnants et les diplômés s'y trouveront de plus en plus riches et à l'aise à côté de marginaux qui seront de plus en plus nombreux, mais qui trouveront seulement un travail limité et instable. Enorme question!

Nous persistons à refuser cette perspective. La reconnaissance de la solidarité sociale, une certaine créativité collective, doivent permettre de franchir autrement le cap de la modernisation.

Plus vite, moins cher!

VENTE A DES PRIX EXCEPTIONNELS
des derniers modèles 1986 en stock

- 3 205 autom. (bordeaux, beige antilope, blanc)
- 3 205 GR (gris futura, bordeaux, bleu topaze)
- 2 205 XAD (beige antilope)
- 3 309 GR 65 ch. (blanc, gris futura, bleu ming)
- 3 309 Profil (brun, gris futura)
- 3 309 GT (bleu ming, brun, gris winchester)
- 3 309 GR (gris winchester)
- 2 cabriolets 205 GTI (gris graphite et blanc)

PEUGEOT NEUBAUER
c'est la garantie du prix et du service!

4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

Ils n'ont besoin de personne...

Il est scandaleux de voir M. Mitterrand se préoccuper du sort des PDG des nationalisables limogés et de constater que le gouvernement fera le nécessaire pour les recaser (...). Cela revient à « fonctionnariser » abusivement des situations. Enfin, ces hommes n'ont besoin de personne pour trouver un « job », ou alors c'est à désespérer de tout.

J. HAZAN (Paris)

Un spectacle de qualité

A propos de l'article intitulé « Noir sur le mont Blanc » (le Monde daté 10-11 août), certes un orage est venu vers 18 heures contrarier le déroulement des festivités. Dire que cela a « considérablement perturbé le déroulement des fêtes du bicentenaire » est pour le moins exagéré. Le spectacle était de très belle qualité, tant artistique que technique (...).

J.-C. GRAND (Saint-Quentin)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Téléphone: (1) 45-23-06-81
Tél.: (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant: André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs: Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social: 630 000 F

Principaux associés de la société: Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.
Administrateur général: Bernard Woutis
Rédacteur en chef: Daniel Vernet
Correspondant en chef: Claude Sales

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél.: (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA; Maroc, 4,20 dir.; Tunisie, 456 m.; Allemagne, 1,80 DM; Autriche, 17 sch.; Belgique, 30 fr.; Canada, 1,75 \$; Côte-d'Ivoire, 318 F CFA; Danemark, 9 kr.; Espagne, 130 pes.; Grèce, 95 p.; Italie, 120 li.; Japon, 85 ¥; Liban, 1 700 L.; Luxembourg, 201 l.; Pays-Bas, 2 fr.; Portugal, 110 esc.; Singapour, 336 F CFA; Suède, 9 kr.; Suisse, 1,80 F.; USA, 1,25 \$; USA (West Coast), 1,50 \$.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél.: (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messagerie)			
L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
IL - SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne: tarif sur demande.
Changements d'adresse: définissez ou précisez: nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN: 0395-2017

Etranger

La prolongation du moratoire soviétique

M. Gorbatchev propose à M. Reagan un accord sur la cessation des essais nucléaires

MOSCOU de notre correspondant

M. Gorbatchev a annoncé, lundi soir, que l'URSS prouverait jusqu'au 1^{er} janvier 1987 le moratoire sur les essais nucléaires, qu'elle observe unilatéralement depuis le 6 août 1985, date du quarantième anniversaire d'Hiroshima. Le dirigeant soviétique a solennellement exhorté le président américain à suivre son exemple et à signer avec lui, « dès cette année », lors de leur rencontre, un accord sur la cessation totale des essais, ce qui constituerait le « principal résultat concret » de ce sommet.

Le secrétaire général a parlé lentement et sur un ton pénétré, pendant une demi-heure, avant le journal télévisé du soir. Son allocution était entièrement consacrée au problème de la course aux armements et aux relations Est-Ouest.

M. Gorbatchev a commencé par broser un tableau extrêmement sombre de la situation internationale. « La course aux armements ne s'affaiblit pas mais, au contraire, s'accroît et menace de s'étendre à l'espace (...). Les rythmes de développement des technologies militaires sont si élevés qu'il reste de moins en moins de temps aux peuples, aux Etats et aux hommes politiques pour se rendre compte du danger, ce qui réduit la possibilité pour l'humanité d'arrêter le glissement vers l'abîme nucléaire ».

Le dirigeant soviétique a insisté sur le devoir global de la sécurité à l'ère nucléaire et sur la « nouvelle mentalité » que le risque de destruction complète de l'humanité doit engendrer chez tous les hommes d'Etat. Il a cité les deux « tragédies » de Challenger et de Tchernobyl, qui montrent, selon lui, que « les gens sont encore en train de s'affaiblir sous les forces fantastiques qu'ils ont fait naître ». Bref, le premier devoir des dirigeants politiques est la « maturité » et la « responsabilité ».

M. Gorbatchev a ensuite rappelé tout l'éventail des propositions soviétiques, depuis son ambitieux plan, dévoilé le 15 janvier dernier, pour la « liquidation totale » des armes nucléaires d'ici à l'an 2000 jusqu'au

projet de convention interdisant les armes chimiques, en passant par la proposition de réduction des armes classiques faite par les pays du pacte de Varsovie et la « plate-forme visant à garantir la sécurité et la coopération en Asie et dans le Pacifique », qu'il a présentée le 28 juillet à Vladivostok. La direction soviétique a ainsi fait, selon lui, le preuve de sa propre « maturité » et de sa « responsabilité ».

Tout autre est évidemment, selon M. Gorbatchev, l'état d'esprit qui prévaut aux Etats-Unis. La « droite militariste » pèse sur la politique extérieure, ce qui suscite chez les dirigeants une regrettable « sous-estimation de l'Union soviétique », « une surestimation de leurs propres capacités » et, notamment, « une présomption technologique ». La droite américaine ne voit à tort, selon lui, le retour des Soviétiques à la table des négociations stratégiques comme la conséquence du réarmement américain. « Nos propositions, je le répète, découlent des réalités du monde contemporain; elles sont dictées non par la faiblesse, mais par la prise de conscience de notre haute responsabilité envers le destin de l'humanité », a affirmé M. Gorbatchev.

Ce préambule était en fait un plaidoyer en faveur de la prolongation du moratoire. M. Gorbatchev a évoqué l'« inquiétude justifiée » des simples citoyens qui s'exprime dans leurs lettres: « Est-il opportun de maintenir le moratoire, alors qu'une explosion nucléaire après l'autre se fait entendre au Nevada? Le temps ne joue-t-il pas contre la sécurité de notre pays? »

Habiletés et ambiguïtés

M. Gorbatchev répond, évidemment, que la sécurité de l'URSS est, pour lui, « une chose sacrée », et que, s'il le faut, une parade sera trouvée au programme américain de « guerre des étoiles ». Il est intéressant que le secrétaire général n'ait dit pas davantage. On sait que les militaires soviétiques s'empêchent beaucoup des expériences menées dans le cadre de la « guerre des

étoiles » visant à expérimentier des lasers actinés par de petites charges nucléaires.

« Eh bien, camarades, après avoir pesé scrupuleusement le pour et le contre, le bureau politique et le gouvernement soviétique ont décidé de prolonger le moratoire unilatéral sur les explosions nucléaires jusqu'au 1^{er} janvier 1987 », a conclu M. Gorbatchev. Le secrétaire général fait appel à « la raison et la dignité » des Américains, les invitant à « ne pas laisser échapper » une chance historique. Il s'est adressé, enfin, solennellement au président Reagan pour l'inviter à « évaluer impartialement la situation qui s'est créée ». Les Soviétiques et l'opinion mondiale sont pris à témoin du dilemme de M. Gorbatchev. Il y a les impératifs de la sécurité soviétique d'un côté, le destin de l'humanité de l'autre. Après un long cheminement, le secrétaire général tranche et invite M. Reagan à faire de même.

La sécheresse du ton et le caractère concret de la décision prise ne doivent pas cependant faire oublier quelques habiletés et une ambiguïté. M. Gorbatchev évite de répondre en public à la lettre du 25 juillet de M. Reagan dans laquelle celui-ci lui proposait de réannuler pendant cinq à sept ans à déployer les armes de la « guerre des étoiles », en échange d'une réduction des armes stratégiques offensives. Il lie, d'autre part, la tenue du prochain sommet au problème de la cessation des explosions nucléaires. « L'Union soviétique ne conviendrait qu'un accord sur la cessation des essais nucléaires peu être rapidement conclu et signé dès cette année au sommet soviéto-américain. Cet événement serait sans aucun doute le principal résultat concret de ce sommet », affirme-t-il.

La pression est en tout cas très forte pour amener le président américain à la décision prise en son tour les essais. Cette nouvelle prolongation de moratoire correspond en effet à la limite fixée en novembre à Genève pour la tenue d'un second sommet. Comme cela s'est révélé à plusieurs reprises depuis presque un an et demi, le « grand communicateur » américain a trouvé un partenaire à sa mesure.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Prévu pour durer au moins quarante-huit heures, les premières consultations officielles soviéto-israéliennes tenues depuis dix-neuf ans se sont achevées, lundi 18 août à Helsinki, au bout d'une heure et demie de conversations entre les deux délégations. En dépit de la surprise suscitée par cette interruption préventive des pourparlers, aucune des deux parties n'a voulu parler d'échec, et Israéliens et Soviétiques ont, semble-t-il, convenus de reprendre ultérieurement ce dialogue. Pour les Soviétiques, celui-ci ne devait porter que sur des problèmes concrets et sur la question des biens de l'Eglise orthodoxe à Jérusalem; mais les Israéliens ont voulu élargir les discussions à la situation des juifs soviétiques qui souhaitent émigrer en Israël.

A l'issue de la réunion, en fin de matinée, le porte-parole de la délégation israélienne à Helsinki,

IRAN
Explosion d'une voiture piégée dans le centre de Téhéran
Dix morts, de nombreux blessés

Téhéran (AFP). — Dix personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées par l'explosion d'une voiture piégée ce mardi matin 19 août dans le centre de Téhéran. Selon l'agence iranienne IRNA, l'explosion s'est produite sur la place Ferdousi, à une heure de pointe dans un des quartiers les plus fréquentés de la capitale iranienne.

L'agence attribue l'attentat à des « agents de l'impérialisme international ». IRNA souligne enfin que cet attentat coïncide avec l'anniversaire du « coup d'Etat soutenu par les Etats-Unis » qui avait abouti le 19 août 1953 au renversement du premier ministre iranien Mossadegh et au retour au pouvoir du chah.

D'autre part, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Laridjani, a estimé dans un entretien publié dans le quotidien *Ressalat* que les relations franco-iraniennes « sont entrées dans une phase positive » et que l'Iran « accueille la bonne volonté déployée par la France pour normaliser ses relations avec Téhéran ».

Il a ajouté que le départ de France de M. Massoud Radjavi, dirigeant de l'organisation des Moudjahedine du peuple, le 7 juin, avait répondu à une des conditions posées par l'Iran pour normaliser ses relations avec la France. « Il subsiste encore quelques points de désaccord, mais nous espérons que tous cela va être résolu par les négociations en cours entre les deux pays », a déclaré le ministre iranien.

La rencontre d'Helsinki

L'URSS et Israël vont poursuivre leurs contacts

M. Ebrah Gol, a affirmé: « Il n'y a pas de rupture, mais seulement la fin des discussions (qui ont été) franches et concrètes; nous poursuivons nos contacts avec l'URSS par les voies diplomatiques habituelles » (voir l'article de notre correspondant à Jérusalem). M. Gol a expliqué que les deux délégations avaient estimé qu'une seule séance avait été suffisante pour présenter leurs points de vue respectifs. Selon un responsable israélien, qui a souhaité garder l'anonymat, les Soviétiques ont fait part de leur désir d'envoyer une équipe de huit personnes à Tel-Aviv en octobre prochain pour poursuivre les pourparlers, proposition qui doit maintenant être soumise au gouvernement israélien.

De son côté, a indiqué M. Gol, la délégation israélienne a présenté une note écrite sur la question de l'émigration des juifs soviétiques, ainsi qu'un rapport sur les objectifs de consultation juifs en URSS et un autre sur la situation au Proche-Orient. « Nous n'avons eu aucune réaction de la délégation soviétique; elle s'est contentée d'emporter nos textes », a indiqué M. Gol. Pour sa part, le porte-parole de la délégation soviétique s'est borné à indiquer: « Nous nous sommes mis d'accord sur le principe de la poursuite de ces conversations. » Cependant, à Moscou, le porte-parole du

ministère des affaires étrangères, M. Gerasimov, a relevé que « si la question de l'émigration des juifs a été soulevée, cela a constitué, à l'évidence, un bouleversement de l'ordre du jour ».

Si la réunion a tourné court sur cette question, les Soviétiques peuvent difficilement s'en déclarer étonnés, dans la mesure où les Israéliens avaient largement fait savoir de leur côté qu'il ne saurait y avoir de reprise du dialogue avec l'URSS sans que soit évoqué le sujet de l'émigration des juifs soviétiques. En fait, le « profil bas » de ces premières consultations officielles entre les deux pays depuis la rupture des relations diplomatiques en 1967 n'est peut-être pas mal perçu à Moscou, où l'on tient à ménager les sensibilités dans le monde arabe. De ce côté-là, les réactions sont encore rares, même si la presse du Golfe a, dans l'ensemble, condamné les conversations de lundi. Ainsi, le quotidien saoudien *Okaz* estime qu'un éventuel rétablissement des relations israéto-soviétiques « ferait perdre la crédibilité de la position de l'URSS à l'égard de la cause arabe ». Pour le journal koweïtien *Al Rai al Am*, « Moscou veut être un partenaire entier dans toute négociation de paix au Proche-Orient, tandis que Tel-Aviv cherche à résoudre la question des juifs soviétiques; le peuple palestinien est le principal perdant dans ce jeu d'intérêts ».

JÉRUSALEM: objectifs atteints

JÉRUSALEM de notre correspondant

Satisfaction malgré tout... Bribé, vété ne signifie pas échec et, à Jérusalem, on affirme que, même si elle n'a duré que quatre-vingt-dix minutes, la rencontre d'Helsinki a abouti aux résultats escomptés. Les objectifs qu'Israël s'était assignés ont été atteints. A ce stade et à ce niveau, on ne pouvait attendre davantage. Un des résultats positifs, explique-t-on, est le fait même que, pour la première fois depuis dix-neuf ans, une rencontre officielle israéto-soviétique se soit déroulée au grand jour. Les jalons ont ainsi été posés qui devraient permettre la poursuite des contacts.

Pour le ministre des affaires étrangères, M. Ytzhak Shamir, un autre résultat de la rencontre d'Helsinki, « c'est d'avoir clairement fait comprendre aux Soviétiques qu'un cours de toute discussion avec Israël le problème des juifs en URSS sera inévitablement abordé ». Dans une interview à la télévision, M. Shamir a indiqué que « tout porte à croire que d'autres contacts auront lieu avec l'URSS », et il n'a pas exclu la venue en Israël dans quelques mois, peut-être en octobre, de la délégation soviétique chargée d'examiner les problèmes consulaires.

Quelle farce prendront les contacts israéto-soviétiques à l'avenir? Ils se dérouleront, dit-on, par les voies diplomatiques habituelles. Concrètement, cela signifie qu'après le « coup d'éclat » d'Helsinki, la discrétion sera de rigueur entre Israël et l'URSS. C'est à nouveau l'ambassade de Finlande à Tel-Aviv et l'ambassade des Pays-Bas à Moscou qui serviront de boîtes aux lettres. L'objectif est, semble-t-il, de parvenir à terme à un accord sur l'établissement des relations consulaires qui consisteraient à installer une représentation permanente israélienne dans l'ambassade des Pays-Bas à Moscou et une représentation permanente soviétique à l'ambassade de Finlande à Tel-Aviv.

(Interim.)

● Le différend israéto-égyptien sur Tabà... Israël et Égyptiens ont pris contact, lundi 18 août, à Genève, en présence de diplomates suisses, pour évoquer les modalités de l'arbitrage international sur le site territorial de Tabà, et ont décidé de se retrouver en octobre ou novembre pour discuter du fond du problème. D'autre part, M. Avraham Tamir, chef de la délégation israélienne aux pourparlers sur Tabà, s'est rendu lundi au Caire pour débattre de cette affaire. — (AFP.)

WASHINGTON: un « geste de propagande »

WASHINGTON Correspondance

La Maison Blanche n'a pas perdu de temps pour répondre négativement à l'appel de M. Gorbatchev. « Un moratoire sur les essais nucléaires n'est pas de l'inspiration », a déclaré M. Spinks, porte-parole officiel, en ajoutant: « Les armes nucléaires restent un élément essentiel de notre dissuasion... Dans cette situation où les Etats-Unis et nos alliés ont besoin d'armes nucléaires pour dissuader un agresseur, un niveau modéré d'essais nucléaires est nécessaire... »

Dans l'entourage du président, on n'a pas hésité un instant pour qualifier la démarche du dirigeant soviétique de « geste de propagande ». M. Gorbatchev, dit-on, n'a pas laissé passer l'occasion inespérée que lui a fournie l'attitude de la Chambre des représentants en approuvant récemment diverses mesures qui vont à l'encontre de la politique militaire du gouvernement et recommandent spécifiquement l'établissement d'un moratoire d'un an sur les essais nucléaires. Les Soviétiques, dit-on, ont cherché la modernisation de leurs forces nucléaires, à l'inverse des Etats-Unis.

Dans les milieux proches du département d'Etat, on ne pense pas que M. Gorbatchev ait fait de l'acceptation de sa proposition de moratoire la condition d'une rencontre au sommet. Le thème des commentaires officiels est qu'il s'agit de la situation économique difficile de l'Union soviétique. M. Gorbatchev ne peut se permettre d'abandonner ses efforts pour tenter de freiner sinon d'arrêter la coûteuse course aux armements.

La conférence de Stockholm

Aussi bien, du côté américain, fait-on état de la possibilité d'envisager des mesures visant à « renforcer la confiance » entre les deux Super-Grands. Les négociations de Stockholm entrent dans leur phase finale, et, d'ici l'ajournement de la conférence, prévu pour le 19 septembre, un accord pourrait intervenir sur l'échange d'informations entre les Etats-Unis et leurs alliés de l'OTAN d'une part, l'Union soviétique et les pays du pacte de Varsovie d'autre part, chaque camp avertissant l'autre à l'avance des manœuvres et activités militaires projetées.

M. Spinks a indiqué que le président avait demandé à la délégation américaine de retourner au plus vite à Stockholm en vue de tenter de surmonter les derniers obstacles dont le plus important reste celui de la vérification.

En fait, le gouvernement Reagan affiche un certain optimisme afin d'éviter que l'opinion mondiale et le Congrès ne lui reprochent de se cantonner dans l'immobilisme. Ainsi annonce-t-on que les conversations avec les Soviétiques reprendront à la fin du mois à Genève sur les moyens

de réduire les risques d'une guerre nucléaire « par accident ». Des nouvelles conversations en vue d'empêcher la prolifération des armes nucléaires ont déjà eu lieu part préves en septembre à Genève.

Ainsi, dans l'optique officielle américaine, cette double négociation justifierait la réunion d'un second sommet de la même sorte qu'un accord paraît possible. A cet égard, on rappelle que les deux questions figurent dans le communiqué final du premier sommet de Genève.

HENRI PIERRE.

Europe

ESPAGNE

Un colonel assassiné au Pays basque

MADRID de notre correspondant

L'assassinat au Pays basque, le lundi 18 août, d'un officier d'artillerie, a sans doute clos, pour le moment en tout cas, la polémique à laquelle se livraient socialistes madrillènes et nationalistes basques à propos de l'opportunité d'une négociation avec l'ETA militaire.

L'attentat s'est produit peu après 18 heures, à Villareal, dans la province d'Alava. Sortant d'un restaurant, le colonel Jose Maria Picastoste, vêtu en civil, venait de s'installer au volant de son véhicule, dans lequel avaient également pris place son épouse et deux autres

membres de sa famille. Deux jeunes gens qui se trouvaient dans le restaurant se sont approchés et ont fait mine de lui demander une information. Ils ont alors dégainé et tiré plusieurs coups de feu presque à bout portant. Le colonel Picastoste, âgé de cinquante-huit ans et père de quatre enfants, a été tué sur le coup. Normalement affecté à Burgos, il se trouvait en vacances à Villareal depuis trois jours.

Cette action n'a pas encore été revendiquée, mais il ne semble pas faire de doute qu'elle est l'œuvre de l'ETA militaire. Le dernier attentat perpétré par les indépendantistes basques a eu lieu le 26 juillet dernier en Biscaye et avait coûté la vie à deux gardes civils.

« Cet attentat prouve, si besoin était, que l'ETA ne veut nullement négocier », ont immédiatement souligné les dirigeants socialistes. La veille encore, le président du PNV (Parti nationaliste basque), M. Xavier Arzalluis, avait affirmé dans le journal de son parti, *Deia* de Bilbao, que l'ETA était prête à engager un dialogue immédiat avec le gouvernement de Madrid et à accepter une « trêve » dans les attentats.

Y a-t-il en réalité une « occasion perdue », comme l'affirment les nationalistes, ou tout n'était-il depuis le début qu'un leurre, comme le soutiennent les socialistes? Ce qui est sûr, c'est que le cycle de la violence ne s'est jamais vraiment interrompu au Pays basque.

THERRY MALINIAK.

● L'ancien ministre Juan José Roson, ancien ministre de l'Intérieur, est mort, ce mardi 18 août à l'âge de cinquante-trois ans, des suites d'une longue maladie. Juan José Roson, qui fut l'un des hommes-clés de la transition vers la démocratie en Espagne, avait été ministre de l'Intérieur de 1980 à 1982 dans les gouvernements de MM. Adolfo Suarez et Leopoldo Calvo Sotelo. Il avait été notamment à l'origine de la proposition de « réinsertion sociale » faite aux membres de l'ETA non coupables de crimes de sang. — (AFP.)

Asie

PAKISTAN

L'agitation se poursuit dans le Sind

Karachi. — Dix personnes sont mortes, lundi 18 août, à la suite de violents affrontements dans le Sind, la province sud du Pakistan, au cours de la première journée de la campagne de protestation lancée par l'opposition pour obtenir la libération de nombreux opposants arrêtés, dont M^{rs} Benazir Bhutto.

Les dirigeants de l'opposition, rassemblés au sein du mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD) — dont le parti de M^{rs} Bhutto, le Parti du peuple pakistanais est la principale composante — ont voulu donner au mouvement une ampleur nationale. Mais seul le Sind — province de M^{rs} Bhutto — est entré lundi en ébullition, aucun incident sérieux n'ayant eu lieu dans les trois autres provinces pakistanaises. Au Sind, gares, chemins de fer, autobus, bureaux de poste, banques nationalisées — tout ce qui évoque le pouvoir central — ont été les cibles des manifestants.

Dix personnes au moins sont mortes depuis les premières heures de lundi, victimes d'affrontements avec la police ou avec « fait nouveau » des militants armés de la Ligue musulmane pakistanaise, parti du premier ministre Mohammad Khan Junejo. Les manifestants les plus actifs étaient les groupes de jeunes du PPP, très mobiles et circulants parfois à motocyclette, ce qui leur permettait d'échapper facile-

ment à la police: banques pillées et autobus incendiés ont été leur fait.

C'est du Sind qu'est originaire la famille Bhutto et Ali Bhutto, l'ancien premier ministre pendu en 1979, y est enterré, de même que son fils Shanawaz, mort en France l'an dernier. Dans cette province même, la police est, pour une bonne part, sentimentalement attachée aux Bhutto. D'ailleurs, ce sont des gardes-frontières — corps paramilitaire recruté souvent dans d'autres régions — que les autorités ont choisis pour renforcer la police à Tratta (est de Karachi) et à Hala, où de sérieux incidents ont eu lieu.

L'armée ne devrait, cependant, intervenir directement que si les très nombreuses armes accumulées dans le Sind ces dernières années — conséquence du conflit afghan — sortaient de leurs caches, ce que le parti de M^{rs} Bhutto semble être parvenu à empêcher jusqu'à présent. Dans les autres provinces, aucun incident sérieux n'a été signalé. Dans le Pendjab, à Lahore — où les réunions publiques sont de nouveau autorisées, — une manifestation de plusieurs milliers de personnes s'est déroulée dans le centre. Dans les deux provinces frontalières avec l'Afghanistan, celle du nord-ouest et du Baloutchistan (sud-ouest), le calme a régné. Les congés de la fête musulmane du sacrifice ont fait de Peshawar une ville morte et, à Quetta, on s'occupe essentiellement du festival annuel. (AFP.)

chômage

la française

le Monde

سكزامن لالهل

Afrique

UGANDA

« On tue beaucoup moins qu'avant... »

(Suite de la première page.)
Même l'hebdomadaire *Topic*, qui passe pour refléter les vues de l'aile gauche du Mouvement national de la résistance (NRM), la branche politique de la NRA, s'inquiétait, il y a peu de temps, de l'indiscipline des militaires dans le nord du pays. « Le district de Gulu est devenu un sanctuaire de criminels. Chaque jour, on y rapporte des vols à main armée et quelques-uns des meurtres de sang-froid. On procède aussi à des arrestations à partir de fausses informations... »

« Nous ne sommes pas des magiciens », rétorque M. Abubaker Mayanja, ministre de l'information, qui réfute toutes ces accusations et traite par le mépris ceux qui les colportent. « Les journalistes ougandais n'ont aucune formation, explique-t-il. En outre, ils ne disposent ni de voiture ni de téléphone pour vérifier les rumeurs dont ils se font l'écho... » Au mieux, à l'en croire, ne s'agit-il, ici ou là, que de simples bavures, qui seraient, tout de même, conduits à l'arrestation d'une centaine de soldats de la NRA.

Les assassinats de Kampala

Sur place, la communauté étrangère s'inquiète de la dégradation de la situation, sensible depuis deux mois environ, qui s'est notamment traduite par les assassinats à Kampala d'un membre du service de sécurité de l'ambassade de France et d'une enseignante britannique, et, à Soroti, dans l'est du pays, d'un franciscain australien. Crimes crapuleux ou non, il n'en demeure pas moins que la paix civile laisse à désirer. « Aucun Blanc n'a été tué, de juillet 1985 à janvier 1986, lors du passage au pouvoir par le mouvement du général Tito Okello », constate un diplomate.

Au nom des organisations et des pays donateurs, la Banque mondiale vient d'adresser aux autorités locales une liste de douze véhicules volés à Kampala entre la fin avril et le mi-juillet. La campagne de vérification des titres de propriété des automobiles a vite atteint ses limites puisque les papillons verts apposés sur le pare-brise des voitures ainsi cotées sont maintenant égoïstes sous le manteau...

Les gens au pouvoir haussent le ton pour tenter de reprendre le contrôle de la situation. M. Museveni a promis le peloton d'exécution aux soldats indisciplinés et a autorisé les responsables du maintien de l'ordre à tirer à vue, la nuit, sur tous les éléments suspects ou considérés comme tels. Le « comité de résistance » d'un quartier de Kampala s'est même arrogé le droit de condamner à une bastonnade publique une femme qui avait ébété du sucre au marché noir. M. John Kazoola,

l'administrateur spécial du district, a soutenu la légalité de la sentence puisqu'elle avait été prononcée par un comité directement élu par le peuple.

Force est de constater que la fin de l'état de grâce a bel et bien sonné, que M. Museveni et les siens se retrouvent un peu seuls au pouvoir. Rien d'étonnant à cela : la nouvelle équipe ne pouvait pas faire des miracles, effacer, en six mois, les traces de près de vingt ans d'anarchie et de violence. Il n'empêche que beaucoup attendaient davantage de la NRA. Le pays est loin d'être complètement pacifié. Au Nord, dans la région de Gulu, la situation demeure confuse : des bandes armées, composées d'anciens soldats ou foite, organisent des raids et moutent des embuscades. Au Nord-Est, entre Soroti et Moroto, les redoutables guerriers Karamojongs, mieux équipés que jamais, lancent des razzias meurtrières sans que les

C'en est fini de l'état de grâce. La situation politique se dégrade. L'économieériclitte. Va-t-on de nouveau vers le pire ?

évidemment pas au-dessus de tout soupçon...

Ce qui est vrai pour l'armée l'est, a fortiori, pour le gouvernement de coalition, au sein duquel cohabitent, tant bien que mal, des groupes politiques qui sont loin de partager les mêmes vues sur l'avenir du pays et qui réussissent, de moins en moins bien, à masquer leurs appétits derrière l'idée vague et fragile de consensus national. « Nous sommes assis autour de la même table à côté de mauvais éléments », souligne M. Mayanja. Eux sont en bout de course, mais, nous, nous sommes au début de la route. « Impossible, en tout cas, pour le moment, de se passer des services de ces

sans jamais consulter ses autres associés au pouvoir, affirmant-ils. Nous n'avons pas d'autre choix que de nous taire. » L'acrimonie n'est pas moindre dans l'autre camp. « Jusqu'à maintenant, aucun ministre du DP n'a jamais soutenu publiquement le gouvernement, au sein duquel ils occupent, pourtant, des postes éminents », réplique M. Mayanja. Dialogue de sourds.

Il est vrai que le NRM a quelque peu levé le voile sur ses intentions. Le Livre du maître — soixante pages ronéotypées — qui sert de base à la campagne de politisation, est, à cet égard, très éclairant. Les auteurs de ce syllabus vilipendent l'impérialisme et le néo-colonialisme, sources, à leurs yeux, de tous les maux de l'Ouganda. L'Union soviétique et la Chine y sont présentées comme des pays « authentiquement anti-impérialistes », tandis que le colonel Kadhafi se voit décerner le titre de « véritable panafricaniste ». Le socialisme, associé à l'idée de démocratie populaire, est une étape vers le communisme, système dans lequel s'épanouissent, à les en croire, les valeurs morales et intellectuelles. Dans ce document de travail, beaucoup plus radical que le « programme en dix points », les membres du DP sont traités d'« opportunistes », les Bagandas et les catholiques qualifiés d'« agents du colonialisme britannique... ».

Les haut-parleurs de Kadhafi

Ces idées sont développées dans les écoles secondaires pendant les cours d'instruction civique, dans les centres d'éducation politique du NRM, à la télévision aussi, deux à trois fois par semaine, le soir à une heure de grande écoute, dans le cadre d'une émission intitulée « Reconstruire l'Ouganda ». Ne serait-ce que des vues de l'esprit ? Pas tout à fait, car M. Museveni et les siens ont commencé à jeter les bases d'une « nouvelle démocratie », bien différente de la démocratie parlementaire et bourgeoise, qui s'appuie sur des « comités de résistance » mis en place à tous les échelons de l'administration locale. Qu'en sera-t-il de la future Constitution et des élections générales promises dans quatre ans ? Le mystère demeure entier.

Rééquilibrage de la politique extérieure ? Tout en menant campagne contre l'aide étrangère et souvent mal adaptée des pays occidentaux et des organisations

internationales, M. Museveni essaye d'élargir le cercle de ses fréquentations. La présence de Soviétiques, d'Allemands de l'Est et de Cubains ne passe pas tout à fait inaperçue. Celle des Libyens non plus, qui ont accueilli, fin mars à Tripoli, une bonne centaine d'Ougandais venus étudier le fonctionnement des comités populaires révolutionnaires. Et si les muezziens de Kampala lancent, de nouveau, leurs appels à la prière, c'est, dit-on, parce que le colonel Kadhafi leur a fait don de haut-parleurs...

Ces faits et gestes semblent annoncer un changement de cap qui alarme un certain nombre d'Ougandais, au premier rang desquels se placent les Bagandas, l'éthnie dominante du pays, qui réclame son dû maintenant qu'elle a aidé M. Museveni à prendre le pouvoir. Entre les uos et les autres, le contentieux s'alourdit. La lutte contre la corruption irrite ces commerçants-nés qui souhaitent vaquer, sans entraves, à leurs affaires. L'embrigadement politique ne convient pas à ces libéraux. Le refus du gouvernement de rétablir le royaume du Bouganda, aboli, il y a vingt ans, par M. Obote, mécontente le clan des monarchistes.

Les catholiques demandent, eux aussi, voix au chapitre. Ne représentent-ils pas près de la moitié de la population ? Dans une lettre pastorale, publiée fin juin, les évêques du pays s'estiment « en droit de porter un jugement sur les différentes idéologies politiques » et se prononcent ouvertement en faveur du multipartisme « à travers les structures du suffrage universel, des élections générales et des partis politiques ». A propos du syllabus, l'épiscopat ougandais met en garde le pouvoir contre des « interprétations tendancieuses » et des « fausses affirmations » qui nient la dimension religieuse de l'homme et « peuvent conduire à un endoctrinement ».

Si encore M. Museveni pouvait faire état d'un redémarrage économique, peut-être certains de ses détracteurs modéreraient-ils leurs critiques. Mais, ce n'est, hélas ! pas le cas. Dans un rapport commandé par le gouvernement ougandais, un groupe d'experts internationaux vient de qualifier d'« alarmante » la situation et d'inviter les autorités à redresser sans délai la barre sous peine de couler rapidement le pays à la banqueroute. Ne relèvent-ils pas, par exemple, que les dépenses publiques ont augmenté quatre fois plus vite que le nouveau régime que sous celui de M. Obote... L'hebdomadaire *Topic* critiquait récemment l'intention prêté aux responsables d'acheter une centaine de Mercedes, notamment pour les besoins d'un cabinet pléthorique, qui compte près d'une cinquantaine de membres...

Hormis quelques mesures prises fin mai c'est l'attentisme économique : l'année budgétaire a commencé, le 1^{er} juillet sans budget... Le programme de réhabilitation de 161 millions de dollars n'a été honoré par les donateurs qu'à hauteur d'une trentaine de millions. Les investisseurs ne sont pas encore prêts à parier sur l'Ouganda. Tout le monde veut y voir plus clair sur les intentions de l'équipe au pouvoir, jusqu'alors paralysée par un conflit, ce soit sein, entre libéraux et dirigistes. Pour sa part, la mission d'experts propose un traitement de choc, notamment une dévaluation du shilling, une réduction des effectifs de la fonction publique et une diminution de moitié du nombre des membres du gouvernement.

A l'épreuve du pouvoir

Il est difficile d'apprécier les luttes d'influence dans les allées du pouvoir entre radicaux et modérés. Difficile aussi de clarifier le processus très lent de prise de décisions. Attentif à prévenir, dans son entourage, tout affrontement grave entre clans rivaux, M. Museveni ne peut se désolter de ce qu'il se passe ailleurs sur la scène politique, où certains tentent de déjouer ses plans. Ainsi, bien enraciné dans plusieurs régions, le DP contrôle bon nombre de « comités de résistance » élus par la base, au grand dam des responsables du NRM, irrités de voir le ver se mettre dans le fruit.

Dans le bush, tout paraissait simple à ces maquisards qui découvrent, aujourd'hui, à l'épreuve du pouvoir, que les bonnes se manient moins facilement que les idées. Bien joli, par exemple, de lancer une guerre sans merci contre la corruption. Mais comment empêcher les Ougandais, qui gagnent, par mois, l'équivalent de trois paquets de cigarettes ou de deux régimes de bananes vertes, de ébercher, par tous les moyens à leur portée, un complément de revenus ? M. Museveni rappelle récemment en public l'époque de la clandestinité lorsque ses soldats marchaient au pas sans poser de questions...

Aujourd'hui, M. Museveni porte un gilet pare-balles et roule en Mercedes blindée, suivi d'une Land-Rover équipée d'une mitrailleuse sur affût... Ce chef de bande est devenu chef d'Etat : il en assume à la fois les prérogatives et les tracas. Sentant le terrain se dérober sous ses pas, ne sera-t-il pas encloué à rompre avec l'ancien ordre des choses plutôt que de s'en accommoder ? Succombera-t-il à la tentation totalitaire ? Ceux qui le craignent se rappellent l'arrivée triomphante au pouvoir d'Amin Dada, puis la lente descente aux enfers de l'Ouganda. L'histoire se répétera-t-elle ?

JACQUES DE BARRIN.



troupes gouvernementales osent les affronter.

Au demeurant, comment cette « armée politique », qui compterait, aujourd'hui, plus de cent mille hommes, serait-elle à même de « combattre non seulement les ennemis de l'extérieur mais aussi les réactionnaires de l'intérieur », comme le souhaitent les nouveaux dirigeants ? La NRA, qui se forme le noyau dur, y est minoritaire, même si elle a pris soin de s'y réserver les postes de commandement. M. Museveni et les siens n'ont pu faire autrement que d'intégrer en son sein toutes sortes de groupes disparates, jusqu'à d'anciens soldats d'Idi Amin Dada, de l'« infiltrer », ainsi, à leur corps défendant, d'éléments dont la fidélité à leur cause n'est

politiciens, qu'ils soient membres du Parti démocratique (DP), la principale formation de l'opposition à l'époque de M. Obote, d'anciens et même fidèles d'Amin Dada, puisque M. Museveni vient finalement de confier le portefeuille du tourisme à M. Moses Ali, ministre des finances de l'ancien dictateur.

Peu à peu, la vie politique reprend ses droits. Les partisans de M. Obote relèvent la tête, et leur mouvement élandestio — Force Obote Baek Again (FOBA) — commence à faire parler de lui. Quant aux « légistes » du DP, ils n'en finissent pas de maugreer contre le NRM qui joue pas le jeu de la cohabitation. « Il parle au nom de tous

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

Les syndicats lancent un ordre de grève générale de quarante-huit heures

La Centrale ouvrière bolivienne (COB) a lancé lundi 18 août un appel à une grève générale de quarante-huit heures à partir du jeudi 21 août, pour protester contre la présence de troupes américaines participant à une opération antidrogue dans le pays. La COB entend également soutenir les mineurs qui réclament une réactivation des installations fermées par le gouvernement.

Burkina

Dissolution du gouvernement

Ouagadougou (AFP). — Le président du Conseil national de la révolution (CNR), instance suprême au Burkina, le capitaine Thomas Sankara, a dissous son troisième gouvernement ce mardi 19 août. L'expédition des affaires courantes est assurée par les secrétaires généraux des départements ministériels, en liaison avec les comités de défense de la révolution (CDR) des ministères. Le chef de l'Etat a, par ailleurs, nommé trois coordonnateurs gé-

aux auprès de la présidence du CNR : le capitaine Blaise Compaoré, ancien ministre d'Etat chargé de la justice, le commandant Jean-Baptiste Boukari Lingani, commandant en chef des « forces armées populaires », et le capitaine Henri Zongo, ancien ministre de la promotion économique. Ces trois personnalités faisaient partie du précédent gouvernement.

Cette mesure intervient non à la suite d'une quelconque crise, mais « découle d'une logique révolutionnaire établie désormais par le CNR », a déclaré un responsable de l'information.

Chine

Déception de la délégation antinucléaire de Hongkong

Pékin. — La délégation de Hongkong, venue à Pékin pour demander l'arrêt de la construction de la centrale nucléaire de la baie de Daya, s'est déclaré « déçue », lundi 18 août, à la suite d'entretiens avec des hauts fonctionnaires chinois (le Monde du 19 août).

« Nous voulons parler avec des gens à même de prendre des décisions », a déclaré le porte-parole de la délégation. Il a demandé à être

reçu par le premier ministre M. Zhao Ziyang et par M. Ji Fangfei, conseiller d'Etat chargé des affaires de Hongkong et de Macao.

La délégation était portaise d'une pétition signée par plus d'un million d'habitants de Hongkong contre la construction de la centrale, à 75 km au nord-est de la ville. Son porte-parole a affirmé que, lors de l'entretien de lundi, la partie chinoise avait abordé essentiellement des « problèmes techniques ». — (AFP.)

Pérou

Fermeture du pénitencier de l'île du Fronton

Lima (AFP). — Le pénitencier de l'île du Fronton, au large du port de Callao, où quelque 120 prisonniers membres du mouvement de guérilla du Sentier lumineux ont péri le 19 juin lors d'une rébellion noyée dans le sang par les forces de sécurité, « a été définitivement fermé sur ordre du gouvernement », a annoncé lundi 18 août le ministre péruvien de la justice, M. Carlos Blenda.

Il a précisé que les 213 prisonniers — des délinquants de droit commun — encore détenus sur cet îlot avaient été transférés dès lundi à la prison de Lurigancho, où les membres du Sentier lumineux s'étaient également soulevés en juin.

Sur les 150 membres du Sentier lumineux qui s'étaient rebellés sur l'île du Fronton, seuls 30 avaient sur-

vécu. Parmi les 120 victimes, certaines avaient été tuées lors des combats contre les forces de sécurité. D'autres détenus avaient péri sous les décombres du bâtiment qu'ils occupaient lorsque l'armée l'avait bombardé. A Lurigancho, 124 prisonniers avaient été tués, dont une centaine exécutés sommairement par la police après s'être rendus. Par ailleurs, deux prisonniers étaient mortes à la prison pour femmes de Santa Barbara au Callao.

Thaïlande

Controverse sur le sort des réfugiés

Bangkok. — Les pays d'accueil ne sont pas en mesure de respecter le délai fixé par la Thaïlande pour le transfert de vingt-six mille Cambodgiens actuellement installés dans un camp de réfugiés qu'elle compte fermer, a fait savoir, lundi 18 août, le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Selon le représentant local du HCR, M. Gerald Walzer, cinq mille Cambodgiens au maximum ont une chance d'être accueillis à l'étranger avant la fin de l'année.

En juin, Bangkok avait annoncé son intention de fermer à la fin de 1986 le camp de Khao-I-Dang, près de la frontière cambodgienne, et d'envoyer le reste des réfugiés dans des camps frontaliers provisoires, avec deux cent cinquante mille autres Cambodgiens qui n'ont pas

trouvé de terre d'accueil. « Les ambassades pourraient avoir des difficultés à terminer leur travail à Khao-I-Dang avant la fin de l'année et pourraient réclamer un délai supplémentaire », a dit M. Walzer lors d'une interview au quotidien de Bangkok The Nation. La Thaïlande, le HCR et les pays d'accueil continueront néanmoins de rechercher une « solution durable » pour la population hébergée à Khao-I-Dang. — (Reuters.)

Vietnam

Hanoï veut « rétablir l'amitié » avec Pékin

Hanoï. — La conférence des ministres des affaires étrangères des trois Etats indochinois, réunie dimanche 17 et lundi 18 août dans le capitale vietnamienne, a exprimé le souhait d'un « rétablissement de l'amitié de longue date » avec la Chine, estimant qu'une normalisation des relations avec cette dernière constitue un « facteur très important » de la paix en Asie du Sud-Est. Le Vietnam, ajouta le communiqué final, est prêt à mener des négociations à « n'importe quel niveau » et dans « n'importe quel lieu » avec la Chine contre laquelle il est en guerre depuis 1975. Le Vietnam, le Laos et le Cambodge réaffirment également leur engagement à respecter toujours la « souveraineté et l'intégrité territoriale » de la Thaïlande.

Le communiqué apporte, d'autre part, le soutien des trois pays indochinois aux initiatives de paix soviétiques, et réitère leurs positions sur le conflit cambodgien, rappelant notamment que les deux conditions « fondamentales » à des pourparlers en vue d'une solution politique sont le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge et l'« élimination des pol-potistes ». — (AFP.)

Zimbabwe

Libération de dix partisans de M. Nkomo

Harare. — Le premier ministre, M. Mugaba, a annoncé, lundi 18 août, la libération de dix dirigeants de la ZAPU (opposition de M. Joshua Nkomo), emprisonnés depuis plus d'un an, et l'examen prochain du cas de tous les autres détenus politiques afin de faciliter les discussions entre l'opposition et la ZANU (parti du premier ministre) en vue de l'instauration d'un régime de parti unique.

Parmi les personnes libérées figurant notamment M. William Nkomo, président de la ZAPU, deux députés de ce parti (MM. Edward Ndlovu et Sydney Malunga), et trois officiers supérieurs. Ces mesures interviennent à la veille du sommet des non-alignés, prévu à Harare en septembre. — (AFP, AP.)

Afrique

SOUDAN : l'arrêt du trafic aérien

La disette menace dans le Sud

L'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) a reconnu, lundi 18 août, avoir abattu l'avion de Malakal, un appareil de la compagnie Sudan Airways. La radio des rebelles a indiqué que le Fokker Friendship avait été abattu par « les forces valseuses du bataillon Fakhada de l'APLS » se trouvant actuellement dans la province de Haut-Nil, dont Malakal est la capitale. Elle a également annoncé que les forces du colonel Garang avaient repoussé plus tôt dans la journée « une tentative d'appareils militaires non soustraits pour apporter du ravitaillement à Bor, au sud de Malakal ».

Le gouverneur militaire de la région de Haut-Nil, le général de brigade Simon Manang, a annoncé, pour sa part, qu'il n'y avait aucun survivant parmi les cinquante-sept passagers et les trois membres d'équipage de l'appareil, qui, « s'il précède », a été abattu par un missile SAM-7, portable à dos d'homme. Il a ajouté que les passagers étaient en majorité des femmes et des enfants.

Le directeur de la police de la province de Haut-Nil, M. Peter Owen, est au nombre des victimes. Le général Manang a critiqué en termes très durs le chef des rebelles du sud, qu'il a appelé « l'agent stipendié John Garang », responsable de « cet acte criminel, inhumain et barbare ».

A Nairobi, le capitaine Daniel Kudi, un porte-parole de l'APLS, a déclaré que l'ordre d'abattre tout appareil dans l'espace aérien du sud

du Soudan tenait toujours. L'APLS se dit convaincue que Khartoum utilise des avions civils pour ravitailler en armes et en munitions les garnisons isolées du Sud. « C'est pourquoi notre menace tient toujours. Toutes les unités de l'APLS ont reçu l'ordre d'abattre tous les avions, sans exception », a ajouté M. Kudi.

Le porte-parole a cependant affirmé que son mouvement n'avait aucune objection aux efforts internationaux pour venir en aide aux populations affamées du sud du pays, « ayant aucune raison de croire que les appareils du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) viennent en aide aux forces gouvernementales. Il s'empêche que, depuis la mise en garde des rebelles, le CICR a suspendu le pont aérien mis en place à partir de l'Ouganda pour ravitailler la ville de Wau, dans la province du Bahr-el-Ghazal ».

Pénurie de denrées alimentaires

L'organisation humanitaire avait mis au point un programme de secours prévoyant la fourniture, depuis l'aéroport d'Entebbe et à partir du 14 août, de 300 tonnes de maïs, puis de 1 000 tonnes de doura (variété de sorgho) aux cent vingt mille résidents et quarante mille personnes déplacées habitant la région de Wau ; 44 tonnes de maïs seulement ont pu être acheminées, avant l'interdiction de cette opération, dès le soir du 15 août.

Les responsables du CICR à Kampala ont indiqué toutefois qu'ils avaient espoir de reprendre les vols bientôt. « Nous faisons notre possible pour que les vols reprennent », a indiqué, lundi, le chef de la délégation du CICR en Ouganda, M. John Brinling, en précisant qu'il souhaitait obtenir de l'APLS « des garanties de sécurité ».

Le bureau des Nations unies pour les opérations d'urgence à Khartoum estime que le sud connaît une sévère pénurie de denrées alimentaires à la suite de l'arrêt des navettes convoyant l'aide internationale vers cette zone sinistrée. Les réserves entassées dans les provinces du Bahr-el-Ghazal et du Haut-Nil suffiraient pour une seule semaine encore, précise-t-on dans les milieux proches des Nations unies, en ajoutant que les magasins de cette région ne possèdent plus de stocks alimentaires. Plus de 70 % des enfants du Haut-Nil souffrent de malnutrition, soulignent encore ces milieux, en qualifiant de « très menaçante » la situation dans la province d'Equatoria, où, selon eux, il n'y a de vivres que pour une semaine également. — (AFP, Reuters.)

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

8501 personnes ont été arrêtées depuis la proclamation de l'état d'urgence

Pour la première fois depuis l'imposition de l'état d'urgence, le gouvernement sud-africain a publié lundi 18 août la liste des personnes détenues sans jugement. Cette liste, qui comprend 8501 personnes a été lue devant le Parlement par le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange. On ignore si elle mentionne l'ensemble des personnes arrêtées sous l'état d'urgence ou uniquement celles qui sont actuellement en détention.

Les organisations de défense des droits de l'homme estiment à environ 12 000 le nombre de personnes arrêtées depuis le 12 juin. Un certain nombre d'entre elles, impossible à évaluer, ont déjà été libérées.

En raison de l'instauration de la censure, la presse s'était vu interdire de publier l'identité de toute personne détenue sans une autorisation officielle que les autorités lui avaient jusqu'à présent constamment refusée.

En Nouvelle-Zélande, le premier ministre, M. David Lange, a annoncé lundi le boycottage des importations de produits agricoles et de matières premières en provenance d'Afrique du Sud. Il a toutefois estimé que pour l'application pratique de cette décision de principe, « de plus amples consultations seront nécessaires avec d'autres gouvernements », notamment ceux du Commonwealth. — (AP, AFP.)

ANGOLA

Le président Dos Santos souhaite rencontrer M. Reagan

Luanda (Reuters). — Le président Dos Santos a offert, lundi 18 août, de rencontrer le président Reagan pour discuter des moyens de faire baisser la tension entre son pays et les Etats-Unis.

Dans un communiqué conjoint publié à l'occasion de la visite à Luanda du pasteur noir américain Jesse Jackson, le chef de l'Etat angolais a également exhorté M. Reagan à se rendre en Afrique australe pour constater les répercussions « nocives » de sa politique.

« L'instauration de relations diplomatiques entre l'Angola et les Etats-Unis est une priorité urgente », lit-on dans ce texte.

Le principal obstacle à l'établissement de relations diplomatiques entre Luanda et Washington est, selon les Américains, la présence en Angola d'environ 30 000 militaires cubains venus à la rescousse pour combattre les maquisards de l'UNITA (de M. Savimbi), ainsi que l'étroitesse des liens entre l'ancienne colonie portugaise et l'URSS.

En revanche, les deux pays entretiennent des relations économiques avec, notamment, la forte implantation de la compagnie américaine Gulf Oil, dans l'enclave pétrolière de Cabinda. Les derniers pourparlers entre les deux pays ont été suspendus au printemps à la suite de l'annonce par l'administration Reagan d'une aide militaire d'un montant de quinze millions de dollars au mouvement rebelle de M. Savimbi.

Une nouvelle revue : « Géopolitique africaine »

Nouvelle revue consacrée à l'Afrique, *Géopolitique africaine*, qui en est à son deuxième numéro, se veut « à mi-chemin entre les préoccupations d'actualité immédiate et les textes trop exclusivement universitaires » de moindre utilité pour la compréhension d'un continent en pleine évolution. Les fondateurs souhaitent aussi, écrivent-ils, rompre avec « le discours trop systématiquement catastrophique qui est à la mode à propos du continent noir ».

Très riches quant aux sujets traités — des articles sur une dizaine de pays dans les deux premières livraisons, les divers aspects de la coopération non seulement française mais aussi multilatérale — *Géopolitique africaine* est agréablement présentée, sur du papier glacé et dans une mise en page aérée.

La conséquence de la baisse des prix du pétrole sur la stratégie algérienne dans la guerre du Sahara, l'Afrique du Sud, les difficultés de l'Egypte et Madagascar tiennent une large place dans ce deuxième numéro. La culture ne sera pas absente de *Géopolitique africaine* et, dès la première livraison, Pierre Amrouche dressait un panorama intéressant du Centre international des civilisations bantu (CICIBA), dont le siège est à Libreville. Dans ce deuxième numéro, Jacques Chevrier, qui préside aux destinées de la

collection « Monde Noir Poche » chez Hatier s'explique dans sa préface sur les buts d'une collection qui permet à nombre d'écrivains africains de se faire connaître. Des critiques de livres complètent cette section « Librairie ».

Avec près de trois cents pages pour cette deuxième livraison, *Géopolitique africaine* peut devenir un instrument indispensable pour tous ceux qu'intéressent ce continent trop souvent mal connu.

* *Géopolitique africaine*, n° 2, square Saint-Cécile-de-Bretagne, 75004 Paris — est en vente dans les principales librairies au prix de 80 F. Abonnement un an : 300 F.

MONDES EN DEVENIR

LA NOUVELLE VOIE CHINOISE OU L'AIR PUR DU SOIR

L'analyse du renouveau chinois

Joseph OWONA

13,5 x 20 cm - 256 p. - 97 F

Editions BERGER-LEVRULT

Amériques

CHILI

Le général Pinochet refuse d'adopter les réformes souhaitées par Washington

Le général Pinochet a opposé une fin de non-recevoir à un message de Washington lui demandant d'améliorer la situation des droits de l'homme au Chili et de favoriser la transition du pays vers un régime démocratique pour la fin de cette décennie, ont indiqué des responsables américains qui ont demandé à conserver l'anonymat.

Selon ces responsables, qui ont donné ces précisions à Santa-Barbara, en Californie (où le président Reagan passe actuellement ses vacances), l'attitude du chef de l'Etat chilien pourrait conduire les Etats-Unis à adopter des mesures de rétorsion économiques contre le régime militaire de Santiago et notamment à voter cet automne, contre l'octroi de prêts au Chili par la Banque mondiale et... la Banque interaméricaine de développement.

Le message de Washington a été transmis au général Pinochet par le général John R. Gavin, chef du commandement sud des forces armées américaines, qui a séjourné, à Santiago, du 6 au 8 août dernier. Le

chef de l'Etat chilien a rétorqué à l'émissaire de Washington qu'il « déterminera la politique du Chili sans le conseil de quiconque », ont précisé ces responsables américains.

Enlèvement d'un colonel à Santiago

Le gouvernement de M. Reagan, a-t-on souligné de même source, est donc persuadé de l'urgence nécessaire d'une transition démocratique, de crainte que la situation au Chili « ne se polarise au seul bénéfice des extrémistes et aux dépens du centre ». Les principales mesures préconisées par Washington sont la légalisation des partis politiques, la fin des tortures pratiquées par les forces de sécurité, l'ouverture de négociations avec l'opposition démocratique et la fin des restrictions aux libertés de réunion et de la presse.

A Santiago, un colonel de l'armée chilienne a été enlevé lundi 18 août par un commando. L'agence gouver-

nementale Orbe a annoncé que cet enlèvement avait été revendiqué par le Front patriotique Manuel-Rodríguez (FPMR), qui aurait déclaré que le colonel serait libéré « sain et sauf » avant mardi soir.

C'est en quittant son domicile, dans le quartier de Providencia, que le colonel Mario Haberte Rivadeneira, âgé de cinquante-huit ans, a été enlevé par six hommes portant des armes automatiques. Son fils, qui se rendait à l'école, n'a pas été inquiété et a pu donner l'alerte.

Des sources policières ont affirmé que le colonel appartenait aux services secrets de l'armée. Cette information a été démentie par un porte-parole de ces mêmes services, affirmant qu'il travaillait pour le protocole du commandement de la garnison de Santiago. Il s'agit du premier enlèvement à ce niveau en treize ans de régime du général Pinochet. En avril dernier, des opposants communistes avaient enlevé pendant deux jours un sous-officier de la police dans des conditions identiques. — (AFP, Reuters.)

ATTENTION BRITISH CITIZENS LIVING ABROAD

1	BROWN (Andrew Brown, of 6 Orchard Grove, Maina Vale, London W2 2DY)	X
2	SMITH (John Phillip Smith, of 21A Highfield Road, Enfield, Middlesex EN6 2DR)	
3	JONES (Albert David Jones, of 11 Charlton Court, London NW1)	

If you were registered as an elector in the UK within the last 5 years you can now vote in UK parliamentary and European Parliament elections. Your vote will be cast in the constituency in which you were last registered before leaving the UK.

In order to qualify you will have to fill in a declaration form and return it by 10th October 1986 (15th September if you were previously resident in Northern Ireland).

Forms and an explanatory leaflet are available from your nearest diplomatic or consular post.

PLEASE LET OTHER BRITISH CITIZENS KNOW THAT THEY MAY ALSO BE ELIGIBLE TO VOTE IN THE UK.

A L'ATTENTION DES CITOYENS BRITANNIQUES DEMEURANT A L'ETRANGER. NE SOYEZ PAS EXCLUS!

Si vous étiez inscrit sur une liste électorale au Royaume-Uni au cours des cinq dernières années vous pouvez désormais voter lors des élections parlementaires au Royaume-Uni et du Parlement européen.

Votre vote comptera pour la circonscription dans laquelle vous étiez inscrit juste avant de quitter le Royaume-Uni.

Pour répondre aux conditions requises vous devrez remplir une fiche de déclaration et nous la renvoyer avant le 10 octobre 1986 (15 septembre si vous habitez en Irlande du Nord).

Les fiches et une notice explicative sont à votre disposition à la mission diplomatique ou consulaire la plus proche de votre domicile.

FAITES SAVOIR AUX AUTRES CITOYENS BRITANNIQUES QU'IL EST POSSIBLE QU'EUX AUSSI AIENT LE DROIT DE VOTER AU ROYAUME-UNI.

que
inte
lle-
sur
sur
ven-
en-
ieu,
ali-
été
tra-
:ans
des
rmi

urs,
pas
pres
mais
l'un
but

gne-
au
J'ou
eur
sois
urs
our
ct
our
sent
sur-
ent
tent
de-

e à
cent
ger,
ven-
e la
tais
ble-
ali-
urs,
har-
virs,

s de
e en

aria-
h à

éhis-
Cha-
noit
tous
èmes
é le
s les
à de



سكزامن لائل

Le 5 juin 1967, Israël, encerclé par les armées arabes qui jurent sa perte, frappe le premier. Le 10, le cessez-le-feu laisse à l'Etat hébreu de substantiels avantages territoriaux.

EN mai 1967, l'ombre de la guerre se profile de nouveau sur les sables du Proche-Orient. Alors qu'Israël proteste contre la recrudescence du terrorisme à ses frontières, le colonel Gamal Abdel Nasser demande aux Nations unies, le 18 mai, le retrait des « casques bleus » stationnés dans le Sinaï depuis 1957, ce que lui accorde sur-le-champ le secrétaire général U Thant. Le 22 mai, le Raïs, redevenu maître à Charm-el-Cheikh, à la pointe sud du Sinaï, interdit l'accès du golfe d'Aqaba à tout navire transportant des produits stratégiques - le pétrole inclus - à destination d'Israël. Le blocus est ainsi établi contre le port d'Eilat, seul débouché de l'Etat hébreu sur la mer Rouge.

Israélien. L'attitude d'un François Mauriac est révélatrice : malgré la confiance qu'il ne ménage pas à de Gaulle, il donne sa signature à ce que le gouvernement algérien nomme bientôt « une liste de déshonneur ».

La crainte ressentie par beaucoup dure peu : l'attaque des Israéliens est fulgurante, elouant au sol la majeure partie de l'aviation ennemie, les blindés fonçant au nord vers le canal de Suez, les parachutistes s'emparant au sud de Charm-el-Cheikh ; l'entrée du golfe d'Aqaba - source du conflit - est désormais contrôlée par les Israéliens. Ailleurs, sur les fronts jordanien et syrien, la défaite arabe est aussi humiliante ; le 6, la partie jordanienne de Jérusalem est prise par les Israéliens ; le



Une libre opinion



(Dessin de TIM.) «... sûr de lui-même et dominant...» (3-4 décembre 1967.)

30. Rien que

L'attaque de l'armée israélienne a été fulgurante. La défaite arabe est humiliante.

six jours

DEPUIS LUNDI MATIN AU PROCHE-ORIENT

De violents combats sont en cours entre les forces israéliennes et arabes

UN MOYEN DÉMODÉ

« La guerre est un moyen démodé de résoudre les conflits. » Abou Ezzouhary au moment de la chute de Bechtel M. Sadya El-Sayid, alors ministre libanais des Affaires étrangères. Il parlait de quel il parlait peut-être aussi des troupes arabes qui ont été envoyées en Palestine de Gaza.

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ CONVOQUÉ D'URGENCE

Le président Johnson demande aux belligérants de cesser le feu immédiatement

Un moment où l'annonce de la chute de Bechtel M. Sadya El-Sayid, alors ministre libanais des Affaires étrangères, a été interprétée comme un signe de faiblesse. Le conseil de sécurité de l'ONU a convoqué d'urgence une session extraordinaire le 24 juin 1967.

Bataille de chars sur la frontière sud d'Israël

Des bases aériennes égyptiennes sont bombardées



(6 juin 1967.)

SCÈNES D'ENTHOUSIASME AU CAIRE

où la population ne doute pas de la victoire

Le 6 juin, à 10 heures, le Caire est en ébullition. Des milliers de personnes se rassemblent dans les rues pour célébrer la victoire. Des chars israéliens sont vus dans les rues de Jérusalem.

LE FUTUR STATUT DE JÉRUSALEM

LE VATICAN SOUHAITE une internationalisation des Lieux saints

De notre correspondant particulier JACQUES NOBÉCOURT Rome, 10 juin. — Au cours d'une conférence de presse hebdomadaire, Mgr Pallascini, directeur de la section des Affaires Orientales du Vatican, a déclaré que le pape souhaitait l'internationalisation des Lieux saints à Jérusalem.

Dès le 23 mai, les grandes puissances réagissent mais avec une certaine prudence, l'URSS donnant son aval à l'Egypte, les Etats-Unis déclarant « illégal » le coup de force nassérien. Le 24, à Paris, le conseil des ministres propose une concertation des quatre grands pour la « sauvegarde de la paix ». Cette manifestation de neutralité venant de la France inquiète le gouvernement israélien, considéré jusque-là comme un allié, et dont la France est le principal fournisseur d'armement.

Le 2 juin, à un moment où la tension est extrême entre Israéliens et Arabes, la France précise son attitude : « L'Etat qui le premier et ab qui se soit emparé des armes n'aurait ni son approbation ni, plus forte raison, son appui ». Cette affirmation, dite de « neutralité active » (on réitére la suggestion de réunir les quatre grandes puissances membres permanentes du conseil de sécurité), est déconcertante pour les Israéliens et leurs amis. De Gaulle ne semblait admettre ni les attentats terroristes ni le blocus du golfe d'Aqaba comme des faits de guerre ; il paraissait ignorer le manque de profondeur stratégique de l'Etat israélien, qui pouvait obliger celui-ci, à des fins purement défensives, d'attaquer le premier, en cas de danger. Dans cette logique, le gouvernement français décrète, le 5 juin, l'embargo sur ses exportations militaires en direction d'Israël et de sept pays arabes. En fait, l'Etat hébreu, équipé de matériel français, faisait les frais de cette décision en apparence impartiale.

Un choix déchirant pour les intellectuels de gauche

Dans la propre majorité gaulliste, un renoncement. L'opinion juive s'exprime, parfois bruyamment. On assiste à des manifestations sur les Champs-Élysées, où les cris d'amour se mêlent à des cris de revanche. Les vaincus de l'Algérie française prennent fait et cause pour Israël : anciens combattants, associations de rapatriés, anciens ministres du « dernier quart d'heure », inextricablement mêlés à une extrême droite ex-pétainiste, M. Tixier-Vignancour en tête, découvrant les verus de la « race juive ». La révélation, il est vrai, a été saisissante. De Drumont à Drieu La Rochelle, la littérature antisémite avait dépeint le juif incapable de tenir des armes ; la victoire israélienne a dissipé d'un seul coup un siècle de mythologie raciste. Seul contre tous, encerclé de toutes parts, promis à l'antantissement, Israël a vaincu « à l'occidentale » !

pendant des années ils ont été des militants de l'anticolonialisme, de la cause arabe, de l'indépendance algérienne ; ils restent sympathiques au sort des Palestiniens ; ils ne peuvent oublier la misère du peuple égyptien... En même temps, il leur est interdit de trahir la solidarité sacrée qu'ils ont contractée avec le peuple juif depuis le génocide ; défendre l'existence d'Israël est un devoir qui ne se discute pas. Ce double dilemme, nulle publication ne l'exprime mieux que l'énorme numéro spécial des Temps modernes sorti des presses en juin 1967 et consacré au conflit israélo-arabe. Depuis un an et demi, Claude Lanzmann préparait ce dossier qui atteint près de mille pages ! C'est en soi miracle de trouver des signatures arabes et israéliennes, à ce moment-là, dans une même revue. Mais de dialogue, point. Deux blocs de mots qui se succèdent : une « coexistence inerte », une « contiguïté passive », selon les mots de Sartre et de Lanzmann. Dans sa préface, Sartre avoue : « Déchirés, nous n'osons rien faire et rien dire... »

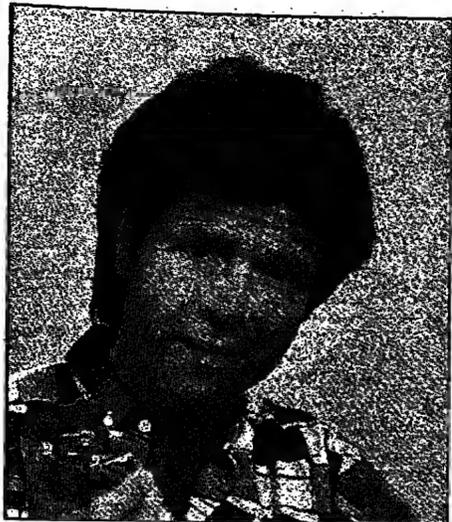
La guerre de six jours va changer tout à fait la situation au Proche-Orient ; donner aux Israéliens un sentiment de force et une base territoriale rassurante ; affaiblir le crédit de Nasser qui avait rendu leur fierté aux Arabes et qui ne se remettra jamais du désastre où il les a conduits. Mais cette victoire israélienne est comme trop écrasante ; elle n'invite pas à la paix ; elle pousse au désir de revanche. Les armes se sont tuées mais la guerre continue, pour longtemps. Cette fois, ce sont les Palestiniens eux-mêmes qui voudront la prendre en charge.

LE PÉTROLE MONNAIE D'ÉCHANGE ?

LES opérations militaires arabes à peine commencées au Proche-Orient que les représentants de onze Etats arabes, réunis à Bagdad décidèrent de braver l'arme du pétrole contre leur ennemi et les amis de leur ennemi. Dès lundi 5 juin après-midi, ces Etats firent en effet savoir, par un communiqué public dans la capitale irakienne qu'ils arrêtaient toute livraison de pétrole à l'importation quelle que soit la destination du pays arabe.

Demain : Les trente ans de Brigitte Bardot

On d'ailleurs imagine qu'Israël n'aurait pu se désaisir, même indirectement, de sa souveraineté sur un ensemble de lieux saints qui fut le point d'abord de la lutte entre le christianisme et le judaïsme, et de l'islam ? Le général Ezer Weizman a été nommé gouverneur de Jérusalem. Le général Ezer Weizman a été nommé gouverneur de Jérusalem.



Cliff Richard, un des chanteurs les plus populaires au monde.



Hervé Odermatt, propriétaire de la galerie Hervé Odermatt à Paris



Freddie Spencer, coureur moto et le plus jeune champion du monde des 500 cc de tous les temps

que
inte
ille-
sur
ven-
en-
ieu,
all-
été
tra-
nts :
lans
des
rmi

Le succès est-il la chose la plus importante dans leur vie ?

NON. Cliff Richard, Hervé Odermatt et Freddie Spencer ont tous bénéficié d'un succès public ou professionnel considérable dans les carrières qu'ils ont choisies.

La réussite de bout en bout

Cliff Richard, récompensé par 10 disques d'or pour ses nombreux succès, continue sa brillante carrière musicale. Il joue aussi dans de nombreux films et séries télévisées.

Hervé Odermatt, issu d'un milieu rural très modeste, est devenu un négociant en œuvres d'art connu sur le plan international et un expert des plus respectés. Il possède aujourd'hui une collection personnelle très importante d'art contemporain.

Freddie Spencer, champion du monde de moto, a écrit une page de l'histoire de la moto en gagnant le même jour le Grand Prix des 250 cc et des 500 cc.

Les carrières de ces hommes sont marquées par la réussite de bout en bout. Vous pourriez croire que le succès est la chose la plus importante dans chacune de leur vie.

Mais, ce n'est pas le cas.

La chose la plus importante

Chacun d'eux affirme que la chose la plus importante dans sa vie, c'est sa relation personnelle avec Dieu. Ils comptent sur lui chaque jour pour la direction de leur vie et pour leur force.

"Gloire soit rendue à Dieu ; par sa grande puissance qui agit en nous, il peut faire beaucoup plus que tout ce que nous n'oserions jamais demander, même en rêve, infiniment au-delà de nos prières, de nos désirs, de nos pen-

sées ou de nos espoirs les plus grands**.

Ces hommes peuvent se porter garants de la vérité de ces paroles. Tout comme l'amour et la puissance de Dieu sont à l'œuvre dans leur vie, vous pouvez jouir de l'amour de Dieu et expérimenter son soutien et sa puissance dans votre propre vie.

"La vie à pleines mains". Chez vous GRATUITEMENT

Un livre broché et illustré qui s'intitule "La vie à pleines mains" vient de paraître en France.

Il vous montrera comment trouver la force inépuisable, la direction de votre vie, ainsi qu'une puissance intérieure pour faire face aux problèmes que nous rencontrons tous chaque jour.

Une expérience heureuse

Mieux encore ! Il vous mettra sur le chemin de la plus heureuse expérience qu'un être humain puisse vivre : une relation personnelle avec Dieu.

Bouleversez votre vie

Pour obtenir votre exemplaire gratuit de "La vie à pleines mains", renvoyez-nous ce coupon ou téléphonez au numéro gratuit ci-contre pour un envoi plus rapide. Vous ne recevrez aucune visite, personne n'essayera de vous vendre quoi que ce soit, ni par correspondance, ni par téléphone. Aucune contribution financière ne sera demandée, ni acceptée.

Demandez **DÈS MAINTENANT** votre exemplaire gratuit de "La vie à pleines mains". Ce livre peut bouleverser votre vie.

*Épître de Paul aux Ephésiens 3:20 (Le Livre : Nouveau Testament Paraphrasé).

Pour obtenir votre exemplaire
GRATUIT de "La vie à pleines mains"
 APPELEZ LE
05.33.33.33
 ou RENVOYEZ NOUS CE COUPON DÈS AUJOURD'HUI.

COUPON REPONSE
 à renvoyer à : LA VIE A PLEINES MAINS
 Livres-réponses n° 30
 94159 RUNGIS CEDEX
 (ne pas affranchir)

Veillez m'envoyer mon exemplaire gratuit de "La vie à pleines mains". J'ai bien noté que cette offre est sans risque ni obligation.

Je ne recevrai aucun appel téléphonique ni visite. Mon nom ne sera pas communiqué ou utilisé sous aucun prétexte. Je pourrai conserver le livre "La vie à pleines mains" gratuitement et absolument sans engagement.

Mr M^{me} M^{lle}

Prénom _____
 N° et rue _____
 Commune _____
 Code postal [] [] [] [] Localité distrib. _____

Proposé sans aucun but lucratif par la Fondation Arthur S. De Moss
**AUCUNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
 NE SERA JAMAIS DEMANDÉE NI ACCEPTÉE.**

urs,
pas
rces
nais
l'un
but

gne-
au
l'on
eur
soés
urs
our
r et
our
sent
sur-
ent
tent
de-

e à
vent
ger,
ne
e la
lais
ble-
ali-
urs,
har-
urs,

s de
re en

aris-
h à

éhic-
Cha-
soit
tous
ines
é le
s les
st de

Politique

Le découpage électoral

M. Mitterrand se prononcera « quand le gouvernement remettra son projet définitif »

M. François Mitterrand a déclaré lundi 18 août à Le Charité-sur-Loire (Nièvre) qu'il ne se prononcera sur le découpage électoral qu'« à la fin du processus, quand on connaîtra l'avis du Conseil d'Etat et quand le gouvernement remettra son projet définitif ».

Le président de la République paraît ainsi soucieux d'éviter une difficulté, celle qu'il y aurait à donner l'impression de négocier avec le gouvernement en émettant

remarques et critiques au fil du débat. Les socialistes, pour leur part, semblent décidés à ne pas gêner le chef de l'Etat. Ainsi, M. Jean Poperen, qui s'était attaqué avec ardeur au projet de M. Pasqua, jugé par lui « inacceptable », affirme aujourd'hui : « Naus jurerons sur pièces ».

M. Poperen invoque un critère de jugement du même ordre que celui mis en avant par le président de la République : « Le découpage doit créer une situation qui fasse que la majorité en voix se retrouve dans la majorité en sièges. » Il juge « touchants de

bonnes intentions » les propos tenus lundi 18 août par le premier ministre à TF1.

L'avis de la commission des « sages »

M. Chirac a « le sentiment que le ministre de l'intérieur a l'intention de suivre très largement l'avis des experts », c'est-à-dire de la commission dite des « sages », dont le rapport devrait être publié au Journal officiel à la fin de la semaine. Le découpage, a-t-il affirmé, sera « parfaitement honnête politiquement ». « Naus ne nous mettrons pas dans la situation d'être suspectés

de tricher. Quand les choses sont honnêtement faites, on s'en aperçoit. Lorsque les critiques ne reposent sur rien, elles ne durent pas très longtemps. »

Le premier ministre utilise ainsi une argumentation comparable à celle qu'il avait employée avant de soumettre l'ordonnance sur les privatisations à la signature présidentielle. A l'époque, le gouvernement expliquait que le chef de l'Etat n'avait aucune raison de refuser sa signature puisque son projet d'ordonnance tenait compte, à ses yeux, des principes énoncés par le Conseil constitutionnel et des souhaits exprimés par M. Mitterrand.

POINT DE VUE

Le sage constitutionnel et la cohabitation

par Louis Favoreu

professeur à la faculté de droit et de sciences politiques d'Alx-Marseille
Co-auteur des Grandes décisions du Conseil constitutionnel, 1986

La procédure des ordonnances est en l'état actuel de notre droit, une soupape de sûreté destinée à éviter un blocage du mécanisme nominatif et donc de la vie politique, avec l'accord du Parlement et celui du Conseil constitutionnel. En barrant cette voie et en renvoyant une réforme gouvernementale (privatisations) vers la voie législative, M. Mitterrand n'a rendu service ni au gouvernement, — ce qui est évident — ni au Conseil constitutionnel, ni même à l'institution qu'il incarne.

En effet, le Conseil constitutionnel est, sans doute malgré lui, placé en situation délicate car, déjà en position d'arbitre lors de l'examen des lois d'habilitation, il est conduit à examiner finalement le constitutionnalité des mesures de dénationalisation et se voit mettre en garde contre la tentation du « gouvernement des juges » et les risques de « dérapage ». En outre, le juge constitutionnel doit trancher entre les exigences contradictoires de la protection des intérêts nationaux et du respect des traités internationaux.

Diminution des pouvoirs

L'institution présidentielle, elle-même, aura à subir les contrecoûts de l'initiative du 14 Juillet car, comme en 1984, lors de l'affaire du référendum, l'attention est attirée sur le fait que certains actes du chef de l'Etat, que l'on qualifie parfois d'« actes de gouvernement », échappent au contrôle juridictionnel et au respect de la règle de droit, alors que l'achèvement de l'Etat de droit sous la V^e République a permis la soumission du Président lui-même à un tel contrôle. Dès lors, il sera de plus en plus difficile de justifier que des actes ou des comportements tels que la décision de soumettre un projet de loi au référendum ou le refus de signer une ordonnance ne soient pas susceptibles d'un contrôle de type juridique, alors surtout que le contrôle politique est exclu. Cela

entraînera tôt ou tard une intervention du juge constitutionnel quant à la manière dont le président interprète la Constitution car, en vertu du principe de séparation des pouvoirs, le chef de l'Etat ne peut être juge et partie : gardien politique de la Constitution, il doit s'incliner devant le gardien juridictionnel.

Cette évolution, que le président Mitterrand aura ainsi contribué à déclencher, se traduira sans doute par une diminution des pouvoirs du chef de l'Etat : certains le regretteront et ne manqueraient pas de mettre en cause la présence envahissante du juge constitutionnel. En fait, celui-ci est encore loin de disposer des pouvoirs qui sont conférés, par exemple, au tribunal constitutionnel allemand : en effet, dans une situation semblable à celle créée par la non-signature des ordonnances, ce tribunal aurait pu être saisi directement des difficultés d'interprétation de la Constitution et donner une solution favorable à l'une ou l'autre thèse. Il est admis à l'étranger — du moins dans les Etats européens, qui, de plus en plus nombreux, sont dotés d'une justice constitutionnelle — que la vie politique soit enserrée dans un réseau de règles juridiques. En France, il est difficile de se débarrasser des habitudes et l'on continue parfois à considérer que le contrôle de constitutionnalité des lois diminue les pouvoirs du Parlement. Qui ne voit pourtant que ce contrôle — qui est en réalité dirigé contre les projets de loi du gouvernement votés par une majorité disciplinée — contribue à restaurer les droits du législateur en obligeant, d'une part, le gouvernement à emprunter la voie législative plutôt que la voie réglementaire, et à observer, d'autre part, des règles de procédure ou de fond tenant compte des prérogatives de la représentation nationale ?

Il n'en reste pas moins que, compte tenu du caractère particulièrement efficace de notre contrôle de constitutionnalité, et du processus de rétrocession progressive de la voie législative décrit plus haut, le juge constitutionnel doit prendre en compte le risque que présenterait une surveillance trop étroite de l'activité normative. Depuis 1981, notre pays est apparemment engagé dans un processus d'alternances rapprochées aboutissant à une accélération constante du mécanisme de production du droit : chaque nouvelle majorité veut faire passer ses réformes et doit, pour y parvenir, effacer celles réalisées par la majorité qui l'a précédée. Et l'inflation normative qui en résulte est de plus en plus susceptible de provoquer un blocage institutionnel du fait du contrôle de plus en plus serré du Conseil constitutionnel.

Dès lors, deux hypothèses peuvent être envisagées. Selon l'hypothèse pessimiste, le contrôle du juge constitutionnel aboutira à tellement freiner la machine qu'il risque de l'arrêter, ou tout au moins, compromettre son bon fonctionnement. Selon l'hypothèse optimiste — qui est la mienne — les institutions, qui ont jusqu'ici démontré leur grande souplesse, s'adapteront à la nouvelle situation : les majorités successives s'autolimitent et ne se conduisent pas à remettre en cause systématiquement les réformes précédemment adoptées, ou, pour l'opposition, à ne pas contester automatiquement les mesures votées par la majorité (processus constatable actuellement à propos de l'autorisation administrative de licenciement, de la Nouvelle Calédonie, ou même de certaines dénationalisations...) ; et le juge constitutionnel pratiquera de plus en plus souvent ce que les spécialistes américains appellent le *self-restraint* afin de laisser s'écouler la flot narrative engendrée par chaque nouvelle majorité, dès l'instant que ce flux aura été canalisé. Et cela pour le plus grand bénéfice de l'Etat de droit.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mardi 19 août 1986 :

UNE LOI :
N° 86-966 du 18 août 1986 portant diverses mesures relatives au financement des retraites et pensions.

DES DÉCRETS
N° 86-968 du 7 août 1986 portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume du Danemark relatif aux échanges d'informations protégées, signé à Paris le 10 juillet 1985 ;
N° 86-969 du 7 août 1986 portant publication de l'accord franco-suisse des 13 janvier et 7 mars 1986 sous forme d'échanges de notes portant amendement de l'accord relatif à la prise en charge des personnes à la frontière, signé à Paris le 30 juin 1965.

La campagne législative en Haute-Garonne

M. Jospin ne désespère pas du MRG

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS et tête de liste socialiste pour l'élection législative partielle de Haute-Garonne, le 28 septembre prochain, a évoqué, lundi 18 août, lors d'une tournée dans le canton de Fronton, l'éventuelle présence d'une liste MRG face à la liste PS. « Je ne désespère pas, a-t-il dit, de faire revenir les radicaux de gauche sur leur intention en appuyant sur le respect de la parole donnée avant le 16 mars. S'ils la respectent, je la respecterai de mon côté au moment des sénatoriales du Tarn-et-Garonne. »

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a affirmé lundi sur TF1 à propos de cette élection : « C'est un combat important, qui (...) devrait permettre de commencer à dégonfler un mythe, pour ne pas dire une baudruche, dans cette région. » M. Poperen a évoqué le « peuple de gauche », en rappelant que cette notion conserve toute sa signification, particulièrement en Haute-Garonne. Le numéro deux du PS a indiqué d'autre part que le comité directeur de rentrée du PS, le 13 septembre, « sera en situation pour porter un coup d'arrêt à l'accélération de la politique de réaction [du] gouvernement ».

M. René Fiquet, tête de liste du PCF dans l'élection de Haute-Garonne, a indiqué lundi que son parti publierait son budget électoral pour cette échéance et que le livre de comptes serait ouvert aux journalistes. M. Fiquet a précisé que M. Georges Marchais, ainsi que, notamment, MM. André Lajoinie, Guy Hermier, Claude Poperen, Charles Fiterman, se rendront en Haute-Garonne dans le cadre de la campagne communiste. La tête de liste du PC a enfin proposé à ses trois principaux adversaires, MM. Dominique Baudis, Jospin et de Lassus (MRG), un débat public. M. Jospin s'est déclaré dans l'impossibilité de répondre aujourd'hui à cette proposition.

M. Gérard Huteer, ancien député socialiste et dissident du PS, qui n'avait pas pu se présenter le 16 mars, dans des conditions qui ont entraîné l'annulation de l'élection, a déclaré lundi qu'il aurait pu envisager une négociation avec le PS si la liste socialiste avait été la même qu'au printemps. Mais la présence de M. Jospin, selon lui, l'interdit. M. Huteer a donc confirmé sa candidature afin de « couper court aux rumeurs (...) qui feraient état d'un « arrangement » avec le PS ».

Pour le maire de Saint-Benoît-du-Sault

M. André Laignel est « de bonne foi » dans son différend avec Yves Brayer

M. Jean Chatelut, le maire de Saint-Benoît-du-Sault (Indre), localité où M. André Laignel, député PS du département, a acquis une toile de peintre Yves Brayer, a affirmé, lundi 18 août, au cours d'une conférence de presse à Paris, que M. Laignel avait acheté cette toile en août 1985 « en toute bonne foi », sur la base du catalogue de prix fourni par le Cercle amical du Berry.

Le maire n'excite cependant pas l'éventualité d'une erreur des organisateurs de l'exposition, qui, selon lui, ignoraient peut-être que la toile n'était pas à vendre.

M. Chatelut, qui se définit comme « un communiste très contestataire », a indiqué qu'il avait été très gracieusement sur la toile exposée, et que la liste des toiles suivies de leur prix — dont il a fourni des photocopies — avait été installée à l'entrée.

M. Laignel, quelques jours après sa visite, a indiqué qu'il désirait acquérir la toile et a demandé si le prix en était bien de 40 000 F. Sur la réponse affirmative du maire, le député a demandé que le tableau lui soit réservé, acceptant de le laisser dans la salle jusqu'à la fin de l'exposition.

Au moment du dérochage, M. Laignel a envoyé quelqu'un pour prendre le tableau et remettre au maire un chèque de 40 000 F, signé mais ne portant aucune mention pour le destinataire. M. Chatelut a alors, « par distraction », mis le chèque à l'ordre de « Saint-Benoît-du-Sault - Yves Brayer ».

C'est ainsi que le peintre ne l'a jamais encaissé, et que le député possède, depuis deux ans, un *Payage de Provence* qui ne lui a pas coûté un centime du moins jusqu'à présent.

Le président dans les Hautes-Alpes

M. François Mitterrand effectue le mercredi 20 août, une visite officielle dans le département des Hautes-Alpes. Au cours de ce déplacement, le président de la République rendra un hommage à la Résistance locale. M. Mitterrand aura également l'occasion d'évoquer la mémoire de Pierre Mendès France.

M. Jean-Jacques Ferrero, premier secrétaire fédéral du PCF des Hautes-Alpes, a indiqué, lundi 18 août, qu'il ne se rendra pas à la réception officielle offerte par le président à l'occasion de son passage à Gap — où M. Mitterrand prononcera également une allocution — afin de « manifester son opposition à la cohabitation entre un président socialiste et un gouvernement de droite ». Ce refus est également fondé sur la politique de « régression sociale » menée, selon M. Ferrero, par le gouvernement.

Une proposition de loi RPR sur le financement des partis. — M. Jean-Pierre Deslandes, député RPR du Val-d'Oise, a annoncé, lundi 18 août, qu'il déposerait dès la rentrée parlementaire d'automne une proposition de loi prévoyant le financement public des partis politiques et un contrôle des campagnes électorales par le Cour des comptes. Auteure déjà d'une proposition de loi visant au contrôle de la fortune des parlementaires, M. Deslandes souhaite que l'opinion publique retrouve toute sa conscience en se classant politique la plus souvent injustement soupçonnée.

La liste du maire RPR sortant, M. Emile Mocchi, réunit cette fois le grand chèque, puisque, chancelier de ses membres (le parachutage était possible) a obtenu au moins la majorité absolue des suffrages. La liste Mocchi obtient donc les 23 sièges dès le premier tour, alors qu'à l'issue de l'élection du 10 juin 1984 elle n'avait obtenu que 21 sièges sur 23. Le MRG Charles Cesari est le perdant de l'opération, puisqu'en 1984 il avait obtenu deux sièges. En 1983, la liste MRG avait obtenu un siège, la liste RPR 22.]

(1) Le parachutage étant possible, nous donnons le nombre de suffrages obtenus le premier de chaque liste.

Une élection municipale

CORSE DU SUD, Propriano. — Insc. 2 378 ; Vol. 2 014 ; Suffr. expr. 1 997.

Div. dr. : M. Mocchi, m. s., 1 099 voix (1), 23 élus ; Div. g. : M. Cesari, MRG, 779 voix ; UPC-MCA : M. Fieschi, 185 voix.

[Pour la troisième fois depuis 1983, les électeurs proprianais étaient appelés à se doter d'une équipe municipale. Annulée une première fois après le renouvellement général de mars 1983, l'élection municipale de Propriano avait été de nouveau annulée par le Conseil d'Etat après le deuxième tour, intervenu en juin 1984. Une manifestation dans le premier cas, des irrégularités relatives au nombre de procurations, dans le deuxième cas, avaient été la cause de l'annulation par le Conseil d'Etat. Pour cette troisième édition, une commission de la préfecture de région était venue d'Alaccio pour surveiller le scrutin, dont les résultats n'ont été connus que lundi 18 août en fin de nuit.]

Le Marché Commun

Le Marché Commun

C. BERTHAUD

1986, 3^e édition entièrement mise à jour (Europe des douze)

320 pages, 165 F T.T.C. au 15.06.1986

MASSON



LE MONDE diplomatique
AOUT 1986

EUROPE - AFRIQUE DE L'APARTHEID A LA COURSE TECHNOLOGIQUE

Pourquoi la Communauté européenne n'a pu adopter une attitude nette face à l'Afrique du Sud, pourquoi elle ne parvient pas davantage à proposer au continent noir un modèle de développement adapté à ses besoins ? Claude Julien explique et propose un style nouveau de relations entre l'Europe et l'Afrique.

CHILI LA CROISSANTE SOLITUDE DU GÉNÉRAL PINOCHET

Beaucoup de choses chaogent sous la dictature. L'action courageuse de certains juges qui dénoncent le fonctionnement de l'appareil judiciaire. Un portrait incisif en forme d'éloge funèbre du général Pinochet par Armando Uribe, ancien ambassadeur d'Alleeode.

IMMIGRÉS UNE « CERTAINE FRANCE » EST DE RETOUR

A travers une radioscopie de la région lyonnaise, one mise en cause radicale des récentes mesures administratives prises par le gouvernement pour contrôler les immigrés en France.

INDUSTRIE AUTOMOBILE : BOULEVERSEMENTS EN CHAÎNE

Quel est l'avenir des groupes français exposés à la concurrence des constructeurs américains et japonais ? Un dossier de six pages.

DROIT INTERNATIONAL UNE VICTOIRE DE LA LÉGALITÉ SUR LA FORCE

Le Nicaragua a porté plainte contre les États-Unis, qui avaient miné ses ports. La Cour internationale de La Haye a condamné Washington. Le Monde diplomatique explique la portée de la décision et analyse l'écart qui sépare la règle des réalités.

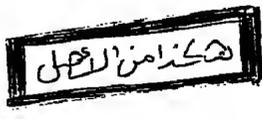
ÉGLISE LE VATICAN DEVANT LA THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION

Un engagement plus actif de l'église envers les peuples opprimés ? Vincent Cosmao présente une vue pénétrante des évolutions de la doctrine vaticane confrontée à ce mouvement de pensée controversé.

AFRIQUE LA DIFFICILE NAISSANCE D'UN FONDS MONÉTAIRE

Pour tenter de se prémunir contre le désordre monétaire international, les pays africains viennent de se mettre d'accord sur l'organisation d'un fonds monétaire. Non sans mal...

En vente chez votre marchand de journaux.



les deux

es innomb

Les deux bouts du menhir

Les couvercles des deux dolmens de la Table des marchands et de l'île de Gavrinis sont des morceaux d'un même menhir.

À l'extérieur du terre, des panneaux solaires. À l'intérieur, le plus beau dolmen de Bretagne — peut-être même du monde — avec ses vingt-trois (sur vingt-neuf) piliers couverts de méandres sculptés, bien visibles grâce aux ampoules électriques alimentées par les panneaux solaires. C'est ainsi que sur l'île de Gavrinis, dans le golfe du Morbihan, la technique de la fin du deuxième millénaire après Jésus-Christ permet d'admirer le chef-d'œuvre érigé — peut-être — pendant le troisième millénaire avant notre ère (1).

La fouille et la restauration partielle du terre de Gavrinis et de ses abords, conduites de 1979 à 1984 par M. Charles-Tanguy Le Roux, directeur des Antiquités de Bretagne, grâce à des crédits du département et de l'Etat, ont mené à l'une des découvertes préhistoriques les plus étonnantes de ces dernières années.

Débarassée provisoirement en 1982 de son cairn de couverture, la face supérieure de la pierre couvrait la chambre de l'extré-

mité du dolmen de Gavrinis a enfin — après quatre ou cinq millénaires — pu être vue. Ob surprise ! Des dessins y étaient gravés, en particulier celui d'un bovin doté d'énormes cornes recourbées et celui d'une autre paire de cornes, elles aussi recourbées.

M. Le Roux a pris sur le papier — d'une nappe de restaurant — l'estampe, du décor et de la forme, de la pierre de couverture de la chambre de la Table des marchands, un des grands dolmens de Locmariaquer (petite commune située à l'entrée du golfe du Morbihan). Celle-ci porte, en effet, un décor gravé sur sa face inférieure. Miracle ! Le raccord était parfait. En plus, le granite très particulier des deux pierres était identique.

Cela signifie que les deux couvercles, plus peut-être celui du dolmen d'Er Grah, tout proche de la Table des marchands, sont les morceaux réemployés d'un même menhir, haut de 14 mètres à l'origine probablement. On a ainsi transporté depuis la terre ferme

jusqu'à l'île de Gavrinis une pierre d'une vingtaine de tonnes. Pour le transport par voie de l'eau, M. Le Roux pense que nos ancêtres, amateurs de mégalithes, ont très astucieusement utilisé, de façon empirique, le principe d'Archimède et les courants de marée. Il restait une quinzaine de mètres à grimper sur l'île de Gavrinis, ce qui a été sûrement fait à bras d'hommes avec un plateau, un chemin de roulement et des rouleaux de bois. Si on ajoute à tout ce bois les troncs nécessaires au transport par eau, on estime que la mise en place d'un grand monument mégalithique nécessitait le déboisement de plusieurs hectares.

De 4500 à 2000 avant J.-C.

Les mégalithes, menhirs et dolmens étonnent depuis longtemps. On en trouve dans toute l'Europe occidentale, en particulier dans le Morbihan. Ils ont été érigés de 4500 à 2000 ou 1800 avant Jésus-Christ (rappelons que les Gaulois se sont répandus en Europe à partir de 500 avant notre ère). Ils sont l'œuvre de quatre ou cinq cultures néolithiques successives, différenciées essentiellement par

leurs poteries. Les plus tardives de ces civilisations ont manifestement réemployé des pierres prélevées dans des monuments plus anciens ou ont réutilisé les œuvres laissées par leurs prédécesseurs.

La plupart des mégalithes appartiennent à deux catégories : les dolmens et allées funéraires couvertes ; les menhirs ou pierres levées.

Les dolmens sont apparus dès — 4500 avec des décors qui persisteront pendant toute la période mégalithique : écussons dont la pointe est tournée vers le haut, motifs en « U » très évasés (des cornes de bovins ?), baches et crosses (genre crosses de bockey).

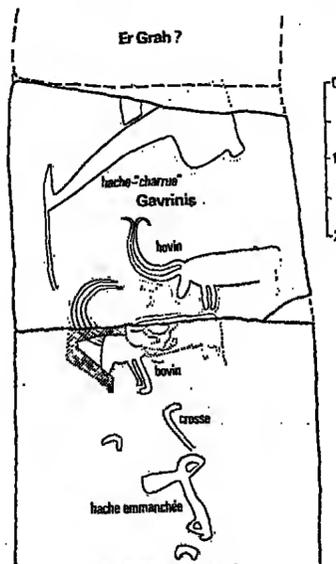
Tous les dolmens étaient, à l'origine, recouverts par un terre ou cairn fait de pierres assez petites disposées en enveloppes emboîtées comme des écailles. Les terrets ont servi, depuis les temps gallo-romains, de carrières de pierres. Si bien que de nombreux dolmens ou allées couvertes ont été, en tout ou en partie, déshabillés, révélant ainsi leur structure initiale très spectaculaire faite d'énormes pierres levées supportant de non moins énormes pierres de couverture.

La Table des marchands de Locmariaquer (2) a dû sa célé-

brité au fait que le dolmen proprement dit était visible en partie depuis 1811. On comprend alors le scandale soulevé en 1938 lorsque l'érudite local, Zacharie Le Rouzic, a refait, en béton habillé d'un faux cairn de pierres — la couverture de la Table des marchands.

La fouille des dolmens a commencé dès le début du dix-neuvième siècle. Mais elle a été limitée à l'intérieur des monuments : on espérait y trouver des « trésors ». L'archéologie actuelle « ratisse » plus large. Désormais tout est intéressant, non seulement les plus humbles ves-

disposition est la même : chaque extrémité est faite d'une encointe ovoïde de pierres levées (actuellement très incomplète), située sur des points hauts du terrain ; sur chaque ligne, les plus grands menhirs sont plantés près des enceintes et les plus petits au milieu, sur des creux du terrain. Les alignements ont manifestement été faits en plusieurs phases : ils traversent des terres préexistantes ; certains menhirs ne sont pas dans les lignes ; quelques grandes pierres levées se dressent parmi des petites.



tiges trouvés dans le monument lui-même, mais aussi ceux de ses abords.

Grâce à M^{me} Reoë Corlobé, maire de Locmariaquer, les abords de la Table des marchands sont fouillés depuis cette année par M. Jean L'Hégoüac'h, directeur des Antiquités préhistoriques des pays de Loire. Il s'agit de retrouver les sols contemporains de l'utilisation du dolmen et ceux antérieurs à la construction du monument. Les campagnes de fouilles prévues pour 1987 et 1988 ont à leur programme l'étude du terre tout proche d'Er Grah et celle des relations éventuelles de la Table des marchands, d'Er Grah et du grand menhir cassé qui gît en quatre morceaux aux pieds des deux ter-

A quoi servaient les menhirs, alignés ou non ? On ne le sait pas très bien. Les abords des pierres levées n'ont pratiquement jamais été fouillés. Mais il est sûr qu'un tel travail a été fait dans un but précis, culturel probablement.

Quoi qu'il en soit, les alignements de Carnac, uniques au monde, attirent les foules... on ne peut éblouir puisque leur accès est gratuit (3). Le succès des alignements est d'ailleurs source d'inquiétude pour M. Christian Bonnet, sénateur et maire de Carnac, et pour M. Le Roux. Les visiteurs passent naturellement tous là où le « surpiétement » a pratiquement supprimé la végétation et évitent les endroits où les plantes sont devenues exubérantes.

Or, le surpiétement tasse à l'excès le sol déjà mince. Souvent le roc affleure. Il y a ainsi danger, à la fois pour la stabilité des menhirs et pour la conservation de la caudex archéologique jamais fouillée qui existe très probablement sous toute la surface des alignements et dans leurs alentours. On envisage donc de « recharger » le sol autour des menhirs, qui seraient ainsi plus stables.

YVONNE REBEYROL

2 753 pierres levées

Près de cet ensemble unique, M. Charles-Tanguy Le Roux dirige, d'avril à septembre de cette année, une fouille de sauvetage sur un terrain de 8 000 mètres carrés où doit être installé le futur cimetière de la commune. A la fin juillet, aucun vestige antérieur au néolithique tardif (vers — 2000) n'avait été trouvé.

Les menhirs sont de toutes tailles : de quelques décimètres à plusieurs mètres (24 mètres pour le grand menhir brisé de Locmariaquer). La plupart sont isolés. Mais d'autres, plus spectaculaires, sont regroupés en enceintes ou en alignements, le record mondial des alignements étant tenu par Carnac.

Les trois alignements de Carnac, le Menec, Kermario et Kerlescan, totalisent 2 753 menhirs dont la hauteur varie de 80 centimètres à plus de 3 mètres. Leur

Les innombrables ressources du fluor

Un colloque international va célébrer à Paris les cent ans du fluor. Un centenaire à qui la recherche industrielle promet un bel avenir.

Le fluor a cent ans. Le 26 juin 1886, le chimiste Henri Moissan isolait le gaz jaune-vert pile tant recherché, mettant fin à plus d'un siècle de tentatives infructueuses qui ont coûté la vie à quelques chercheurs. Cette première — qui a valu à son auteur le prix Nobel de chimie en 1906 — fut à l'époque considérée par le chimiste Edmond Frémy comme « l'une des plus grandes découvertes de la chimie minérale (...), qui pourrait avoir pour la science des conséquences incalculables ».

La suite lui a donné raison. Aujourd'hui, alors qu'un colloque international est organisé à Paris, du 25 au 29 août, pour célébrer cet anniversaire, les dérivés du fluor sont partout présents : des dentifrices aux revêtements pour poêles qui n'attachent pas, des gaz extincteurs aux batteries au lithium, des aérosols aux pesticides, des anesthésiants aux médicaments anti-inflammatoires, des substituts du sang à l'imagerie médicale.

La diversité de ces applications s'explique par le très grand nombre de molécules qu'il est possible de créer à partir du fluor. Ce dernier, il est vrai, possède, entre autres propriétés exceptionnelles, une très forte réactivité qui lui permet de se lier à la quasi-totalité des éléments chimiques, y compris au néon, que l'on a longtemps cru totalement inerte. Seuls, en effet, trois gaz rares — l'hélium, le néon et l'argon — résistent à son action.

Il était donc tentant d'élaborer, autour de cet élément, une « chimie du fluor », et les laboratoires universitaires ne s'en sont pas privés, d'abord en France, puis en Europe occidentale et aux Etats-Unis, et — depuis les années 50 — en Union soviétique. Ils poursuivent toujours leurs efforts, cherchant surtout à proposer de nouvelles méthodes de synthèse de produits fluorés utilisant pour point de départ des « substances aisément accessibles » et faisant appel à des « fluorations

deuxes », comme l'explique M. Claude Francillon (1). Mais la chimie du fluor est maintenant devenue essentiellement l'affaire de l'industrie.

Le changement est intervenu au cours de la deuxième guerre mondiale, lorsque les promoteurs du projet américain Manhattan découvrirent qu'un composé fluoré — l'hexafluorure d'uranium (UF₆) — permettait d'enrichir l'uranium naturel en uranium fissile. De l'élaboration de ce procédé d'enrichissement — toujours utilisé dans le cycle du combustible nucléaire civil — date l'essor industriel du fluor.

Depuis, la concurrence ne cesse de s'amplifier entre les entreprises américaines, européennes et japonaises. Ces dernières, entrées il y

a une dizaine d'années dans la course, y remportent d'ailleurs de grands succès, si l'on en juge par le nombre de brevets — en moyenne deux par mois ! — qu'elles déposent dans ce domaine.

Le sujet est toutefois assez vaste pour que de nombreuses firmes trouvent place sur le marché. Car le terme de « dérivés fluorés » recouvre en fait des produits très variés que le fluorure d'hydrogène, utilisé dans la production d'aluminium ou comme catalyseur dans l'industrie pétrolière, et les composés organiques de fluor employés pour la fabrication du Téflon ou de produits pharmaceutiques.

D'excellentes propriétés optiques

Ce sont là des substances bien connues. Mais d'autres sont apparues plus récemment qui ouvrent la voie à de nouveaux secteurs d'application, comme le diagnostic médical.

Emanations dangereuses

L'UTILISATION industrielle du fluor a permis de nombreuses avancées techniques, mais elle a aussi provoqué certains dégâts. Ainsi, la vallée de la Maurienne, « sinistrée » jusqu'au début des années 80 en raison des importantes émissions de fluor provenant des usines d'aluminium Pechiney (qui déversent annuellement jusqu'à 1 500 tonnes de ce produit dans la nature). Mais elle voit son environnement renaitre lentement.

Les dommages furent considérables, puisque, sur les 23 000 hectares de forêts qui recouvrent les pentes de la Maurienne, 10 000 hectares furent touchés (1). La croissance des résineux fut souvent stoppée jusqu'à l'altitude de 1 700 mètres, tandis que les arbres situés le plus près des usines d'aluminium mouraient.

Quant aux végétaux, des nécroses apparaissent sur leurs feuilles, entraînant généralement la disparition de toute production de fruits. La mastication par le bétail de l'herbe imprégnée de fluor suscite chez de nombreux

animaux des raideurs et des boitements, tandis qu'au stade ultime de la maladie les bêtes ne parviennent plus que difficilement à s'alimenter et devraient être abattues. Au cours des années 80, Pechiney dut verser de fortes sommes pour indemniser environ un demi-million de têtes de bétail chaque année.

La population n'eut pas à souffrir des émissions de fluor. Toutefois, des anomalies osseuses ont été constatées sur certains salariés de Pechiney travaillant dans les salles d'électrolyse.

Les investissements très importants, réalisés par Aluminium Pechiney, à partir de 1975, pour réduire les rejets de fluor ont permis de ramener ceux-ci de 1 500 tonnes à 450 tonnes par an, puis à 350 tonnes en 1979. Ils devraient désormais être inférieurs à 100 tonnes par an.

CLAUDE FRANCLLON.

(1) Pechiney a versé 20 millions de francs pour indemniser les communes de la Maurienne des dégâts occasionnés aux forêts.

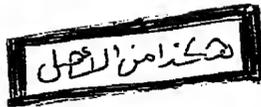
Mais c'est dans un tout autre secteur, celui des fibres optiques, que la concurrence entre fabricants de produits fluorés se révèle aujourd'hui la plus vive. Les verres fluorés — mélanges de fluorures métalliques dont les premiers ont été préparés en 1974 à l'université de Rennes — possèdent d'excellentes propriétés optiques, a priori bien supérieures à celles des oxydes utilisés pour la confection des fibres optiques.

Alors que les fibres à base de silice ont, dans les meilleurs cas, un coefficient d'atténuation de 0,1 à 0,2 décibel par kilomètre (dB/km), les verres fluorés pourraient permettre d'atteindre 0,001 dB/km dans l'infrarouge, ce qui aurait pour effet de réduire considérablement les pertes du signal sur de longues distances. Ils pourraient aussi être cent fois plus transparents que leurs analogues silicés, ce qui, en théorie, « leur permettrait de satisfaire tous les besoins en câbles de transmission », comme le souligne M. Alan Comyns, directeur scientifique de la société britannique Laporte Industries (2).

Il y a toutefois encore loin de la théorie à la pratique. Faute de pouvoir préparer des matériaux suffisamment purs, faute aussi de disposer de techniques permettant d'élaborer des fibres sans altérer leur pureté, les fabricants n'ont jusqu'ici préparé que des produits à faibles performances, offrant notamment des coefficients d'atténuation qui, au mieux, atteignent quelque 4 dB/km. Mais les progrès déjà réalisés dans ce domaine conduisent M. Comyns à estimer que les fibres fluorées pourraient « concurrencer les fibres à base de silice vers 1991, qu'elles pourraient offrir des performances optimales au tournant du siècle ». Prévisions optimistes ? Peut-être. Quoi qu'il en soit, l'enjeu économique est suffisamment important pour que dans les pays industrialisés — Etats-Unis et Japon en tête — on ne ménage ni efforts ni investissements pour transformer l'essai.

ELISABETH GORDON.

(1) Du Centre d'études et de recherches de chimie organique appliquée du CNRS, à Thiais.
(2) Dans un article paru en janvier 1986 dans la revue Chemistry in Britain.



Société

Après la mort de quatre personnes dans l'explosion d'une voiture à Toulon

Les policiers tentent d'établir un lien entre SOS-France et un groupe clandestin auteur d'attentats racistes

Après l'explosion d'une voiture dans laquelle quatre personnes ont été tuées par la bombe qu'elles transportaient en vue de commettre un attentat dans la nuit du 17 au 18 août à Toulon, le parquet devait ouvrir, ce mardi 19 août, une information judiciaire pour « recherche des causes de la mort ».

Les services de la police judiciaire de Toulon qui avaient identifié, dès le début de l'enquête, l'un des quatre occupants de la voiture, Claude Noblia, quarante-trois ans, ancien membre du Front national et président de l'association SOS-France (nos dernières éditions du 19 août), ont communiqué

dans la journée de lundi les noms des trois autres victimes, également membres de SOS-France. Il s'agit de Yvon Ricard, quarante-deux ans, vice-président de l'association, un ancien mécanicien pensionné de la Sécurité sociale, de Raymond Segarran, vingt-trois ans, artisan plombier, tous les deux domiciliés à Six-Fours (Var), et de Henri El Bahri, cinquante et un ans, un autre ancien mécanicien, en invalidité professionnelle, français de souche tunisienne, habitant Toulon. Aucun n'avait d'antécédents judiciaires ni n'était connu des services de police.

Les enquêteurs ont entendu, dans la journée de lundi, une trentaine de personnes appartenant aux milieux d'extrême droite varois, dont un gardien de la paix de Toulon, sympathisant de SOS-France. Ils s'efforcent d'établir les liens pouvant exister entre SOS-France, association légalement déclarée au début de février 1986, et le groupe clandestin des « Commandos de France contre l'invasion maghrébine », qui avait revendiqué six attentats racistes commis en mai et en juin dernier, à Marseille, Toulon, Fréjus et Draguignan.

TOULON
de notre correspondant régional

L'association SOS-France n'est-elle que la façade légale des mystérieux « Commandos de France » ? Selon certaines informations, l'enquête sur les attentats commis par l'organisation clandestine aurait été sur le point d'aboutir, et les personnes qui ont trouvé la mort dans l'explosion de Toulon étaient ou nombre des suspects.

L'association SOS-France avait été déclarée à la préfecture du Var par son président-fondateur, Claude Noblia, le 6 février 1986. Son objet : « Assister, défendre, poursuivre en justice tous ceux qui auront eu à subir des actes de discrimination, de haine ou de violence en raison de leur qualité de citoyens français. » Une réponse « nationaliste » à SOS-Racisme.

L'association, qui ne compterait pas plus d'une cinquantaine d'adhérents recrutés notamment parmi les militants du Front national et dans les milieux d'anciens parachutistes, s'était signalée au début de l'été par une campagne d'affiches et de tracts périodant SOS-Racisme (« Nous, nos votes, c'est les Français. On ne les touchera plus »).

Le 14 juillet, SOS-France et « La maison du para » avaient organisé une manifestation pour s'opposer à un concert de SOS-Racisme dans un village de vacances de Cogolin sur la côte varoise. A cette occasion, un responsable de « La maison du

para », s'était félicité d'avoir empêché Harlem Désir de prendre la parole et avait proclamé qu'« à manifestation », il ne serait plus toléré aucun concert de ce genre en France ».

Dans un communiqué déposé la semaine dernière au bureau de l'AFP à Nice, SOS-France avait enfin apporté « son soutien » à la police nationale après « les récentes affaires dans lesquelles des policiers parisiens ont été poursuivis pour avoir simplement accompli leur mission ». Dans ce communiqué, l'association avait aussi accusé SOS-Racisme d'être « une affiche antipolicière et antifrançaise ».

Le parallélisme est évident entre les cibles prises par SOS-France et les Commandos de France. L'organisation clandestine avait, tout d'abord, revendiqué trois attentats commis dans la nuit du 1^{er} au 2 mal à Toulon et à Marseille contre des établissements fréquentés par des Maghrébins. Dans la nuit du 12 juin, les Commandos de France avaient plastiqué, à Fréjus et à Draguignan, des magasins et un office de tourisme vendant des billets pour la fête organisée, le 14 juillet à la Bastille, par SOS-Racisme.

Ces attentats d'intimidation avaient causé d'importants dégâts. Dans l'un d'entre eux, à Fréjus, un démineur de la protection civile avait été blessé en tentant de désamorcer un engin déposé derrière la grille d'un magasin de disques.

Dans un communiqué, les Commandos de France avaient indiqué

qu'il s'agissait d'« un avertissement gratuit à toutes les entreprises qui transportent des gens à cette manifestation ». Leur attitude, menaçante, serait considérée comme « une collaboration avec l'ennemi ».

C'est encore, selon toute vraisemblance, SOS-Racisme qui était visé par les quatre adhérents de SOS-France au cours de la nuit du 17 au 18 août, puisque leur voiture a explosé à une vingtaine de mètres seulement d'une MJC qui avait abrité, jusqu'à un mois dernier, l'association de Harlem Désir.

L'enquête ouverte après les plastiques signés des Commandos de France avait mis en évidence une similitude dans la confection artisanale des bombes, toutes déclenchées par un mécanisme d'horlogerie et composées d'un explosif de type agricole. Les policiers toulonnais n'ont pas encore pu déterminer la nature de l'engin que transportaient Claude Noblia et ses trois passagers. Mais d'après les premières constatations, il s'agirait d'un explosif brisant supérieur à un kilo qui serait semblable à celui utilisé dans les précédents attentats.

Un nostalgique de l'Algérie française

« J'ai fait un rapprochement entre SOS-France et les Commandos de France », nous a déclaré elle-même Mme Yanni Piat, députée FN du Var. Ces affaires d'attentats l'ayant laissée « dubitative », elle avait demandé par lettre, en juin

dernier, à Claude Noblia, de choisir entre SOS-France et le Front national pour qu'« il n'y ait pas, un jour, d'amalgame entre cette association et le Front ». Claude Noblia avait alors démissionné avant de se porter, récemment, candidat à la prochaine élection cantonale partielle de la Seyne-Nord.

D'origine « pied-noir », l'ancien militant du Front national avait d'abord adhéré à l'Union de défense des intérêts des Français rapatriés (USDIFRA), un syndicat de choc créé en 1965 par Roger Piegts, frère de l'ancien membre de l'OAS, Claude Piegts, dans plusieurs membres avaient été impliqués en 1975 dans des plastiques commis dans le Var par Justice Pieds-Noirs. Il avait ensuite créé la section du Front national à la Seyne et avait conduit la liste de son parti aux municipales partielles de février 1984 dans cette ville où il dirigeait l'agence de la Société auxiliaire de crédit. Mécontent de n'avoir pas été choisi comme chef de file du Front aux nouvelles élections municipales partielles de juin 1986, il avait constitué une liste dissidente. Il avait été aussi exclu par le bureau départemental du FN avant d'être réintégré, quelques mois plus tard, par M^{me} Piat.

Ce nostalgique de l'Algérie française, ancien commando de paras, a peut-être tenté de regagner une crédibilité dans les milieux d'extrême droite varois en se lançant dans l'action violente à laquelle l'aurait encouragé son entourage. M^{me} Piat n'exclut pas toutefois l'hypothèse — scabreuse — selon laquelle l'attentat manqué de Toulon aurait pu être « l'éclat pour décapiter une association et atteindre le Front national ».

GUY PORTE.

L'ennemi de la basse ville

TOULON
de notre envoyée spéciale

« Plus de drapeaux français brûlés. Assés d'insultes contre notre pays. Stop à l'immigration » : seules quelques affiches appelant à une manifestation, le 14 juillet, contre le concert organisé par SOS-Racisme à Cogolin, témoignent de la proximité du siège de SOS-France dans ce quartier modeste de Toulon, au Pont du Las. Le marchand de journaux, les voisins, ne connaissent pas l'association, ni même le concierge qui renvoie le courrier aux expéditeurs, aucune boîte à lettres ne portant le nom de SOS-France. Pourtant, c'est bien un appartement au deuxième étage de cet immeuble qui abritait ce qui se veut un « Comité politique de défense des Français ».

Malgré le lourd bilan des événements de la nuit — quatre morts dans le président de l'association, — les quelques membres présents n'ont rien perdu de leur hargne. « Nous vivons une situation d'invasion étrangère. SOS-France est une organisation de résistance et de libération. En tant que résistants, nous pouvons nous honorer aussi bien à l'ennemi qu'aux collabos ».

Pour ce jeune sympathisant — qui préfère garder l'anonymat — la guerre est pratiquement déclarée : « Allez voir qui occupe la basse ville. Le FLN est organisé à Toulon. Il contrôle l'ambassade et empêche les harkis d'accéder à certains emplois ». Voilà donc l'ennemi désigné. Quant aux « collabos », il s'agit de Harlem Désir et des membres de SOS-Racisme, organisation qui semble avoir provoqué une vindicte quasi obsessionnelle dans le camp de SOS-France. Mais, précise ce sympathisant, l'association d'extrême droite est opposée à l'action violente, sauf quand il s'agit de se défendre ».

Comme lui M^{me} Linda Gueneth, ancienne serveuse de café, qui assistait Claude Noblia dans certaines tâches administratives, affirme que les responsables de SOS-France ont été eux-mêmes victimes d'un attentat. « Ils sortaient d'une réunion du comité directeur, au local de l'association, dans le centre-ville », assure-t-elle, ils ont ouvert le porte de la voiture et tout a sauté. Cette explication se heurte, cependant, à quelques évidences : le local de SOS-France, à côté de la place

d'armes, se trouve bien loin du cours Lafayette où la voiture a explosé. Et aucun témoin de cette réunion de dimanche soir n'a pu être, pour l'instant, retrouvé.

La charge explosive était, elle, bien réelle. Plus de quinze heures après le déflagration, la benne à ordures continue de se remplir de débris, devant le magasin de jouets Aux bébés de France, totalement soufflé par l'explosion.

« Trop d'immigrés ? D'abord étouffée d'une telle question, une voisine répond : « Mais, dans ce quartier, il y en a plus que trop ! »

A quelques centaines de mètres commence la basse ville baptisée « Chicago » par certains immigrés eux-mêmes : des rues descendant vers le port, que se partagent personnes âgées, marins et immigrés (45 % de la population du centre-ville) et que le maire, M. François Trucy (UDF), souhaite « reconquérir » grâce à l'opération de « renaissance du centre-ville » lancée en septembre 1985.

« Si les Français veulent faire des bêtises... »

Les immigrés se jugent, eux aussi, trop nombreux dans ce quartier. Mais, éternel problème, où aller ? « C'est sûr, maintenant, nous nous sentons menacés, dit un peintre en bâtiment tunisien. Je voudrais bien quitter le quartier, mais je ne trouve pas d'appartement. A Toulon, au moins 20 % des Français sont racistes. Et les Arabes, au lieu de les disperser, on les groupe. » Le président de l'association locale des Tunisiens préfère, lui, calmer les esprits : « Je vis à Toulon depuis seize ans, je n'ai jamais connu de véritable problème. »

Et les explosions dans le centre-ville, notamment début mai ? Et les rafles de clochards et d'immigrés, déportés à l'extérieur par quelques policiers municipaux ? Pris à partie par ses camarades, le président de l'association des Tunisiens persiste : « Si les Français veulent faire des bêtises, ils monteront dans les cités HLM où il n'y a pratiquement que des Maghrébins. Cette bombe, on fait, nous étions pas vraiment destinés. Elle s'adressait plutôt aux autres organisations d'extrême droite. »

CORINE LESNES.

AÉRONAUTIQUE

En « assainissant » la politique de prix

La privatisation de l'espace commercial américain fait l'affaire des Européens

Trois jours après que le président Ronald Reagan ait annoncé la privatisation de l'espace commercial aux Etats-Unis (le Monde du 19 août), les deux principaux constructeurs américains de fusées, Martin-Marietta et General Dynamics, ont reçu trente-cinq demandes de lancement de satellites commerciaux, à l'indiqué, lundi 18 août, le secrétaire aux transports, Mme Elizabeth Dole. Elle a précisé qu'une troisième société, Transpace Carriers, qui est mandatée pour vendre des lancements effectués par des fusées Delta, a conclu deux contrats pour la mise en orbite de deux satellites.

Si elles sont visiblement approuvées par les utilisateurs de lanceurs, les récentes décisions du gouvernement américain en matière de politique spatiale sont aussi bien accueillies par les Européens, principaux concurrents des Américains sur ce marché. Certes, chez ArianeSpace, société ébahie de la promotion et de la commercialisation du lanceur européen Ariane, on ne cache pas que « face aux entreprises américaines, dont on connaît le grand dynamisme et la compétence, la lutte commerciale va être difficile ».

Mais, ajoute M. Roland Deschamps, secrétaire général d'ArianeSpace, « la concurrence ne se fera réellement sentir qu'aux alentours de 1992 ». Alors, ArianeSpace disposera du lanceur Ariane-4, cependant que les constructeurs américains, McDonnell-Douglas, Martin-Marietta et General Dynamics alignent, respectivement, des fusées Thor-Delta, Titan et Atlas-Centaur.

Surtout, lorsque concurrence il y aura, elle sera plus équitable et plus claire, car la politique des prix menée aux Etats-Unis devrait être « assainie ». ArianeSpace reprochait en effet à la NASA de facturer des prix anormalement bas aux utilisateurs de la navette — « 80 millions de dollars pour la souche complète (qui pouvait emporter plusieurs

engins), alors que les coûts réels s'élevaient, selon M. Deschamps, à 200 voire 300 millions de dollars ».

A cela l'agence américaine répondait qu'elle n'avait aucune raison de faire payer à ses clients le coût de développement de la navette, tout en soulignant qu'Ariane bénéficiait, elle aussi, d'aides des gouvernements européens. Il n'empêche. Les négociations étaient vives, et les Européens estimaient que le jeu était inégal pour Ariane face à une navette spatiale fortement subventionnée.

L'arrivée de firmes privées sur le marché des lancements commerciaux devrait donc « aller dans le sens d'une imputation plus correcte des coûts » dans la facturation des lancements, souligne M. Deschamps, qui y voit « une bonne chose ». D'autant qu'Américains et Européens pourront désormais discuter à armes égales, les uns et les autres exploitant des lanceurs conventionnels.

Il reste à savoir, e ajoute-t-il, « si l'US Air Force, pour disposer d'un maximum de lanceurs, ne va pas subventionner le relance des chaînes de fabrication, ce qui fausserait encore la concurrence. Il faudra aussi savoir dans quelles conditions et à quel prix les sociétés américaines qui vont se lancer sur le marché des services de lancement, pourront disposer des pas de tir et des installations préparatoires de la NASA ».

Quoi qu'il en soit, pour ArianeSpace, comme pour l'Agence spatiale européenne (ESA), la décision du gouvernement américain vient à posteriori confirmer la justesse de la stratégie suivie par l'Europe. Une stratégie coque pour s'adapter à l'évolution des besoins de lancement de satellites et qui tablait sur une famille de lanceurs conventionnels, alors que la NASA misait sur la seule navette spatiale.

E. G.

Reactions

« LE BUREAU POLITIQUE du Front national s'est élevé — contre certains médias qui ont automatiquement attribué cet acte, — dans aucun débat de preuve, au Front national alors que notre mouvement a toujours condamné le terrorisme d'où qu'il vienne. » Tout en souhaitant connaître « les manipulateurs et les instigateurs de l'explosion de Toulon », le FN estime que « la peine de mort a directement été rendue aux occupants de la voiture » et déclare qu'« il ne peut qu'être satisfait de cette sentence ».

« SOS-RACISME estime que « si l'on veut éviter d'autres victimes, il est plus que temps que cela cesse maintenant ». Pour l'organisation antiraciste, ces événements « ne sont que la conséquence dramatique de la dégradation du climat dans cette région. Menaces, agressions, attentats sont devenus monnaie courante contre les populations immigrées, nombreuses dans le Var ».

« M. FRANÇOIS TRUCY (maire UDF de Toulon) : « Je condamne de manière absolue et formelle tout attentat, quels que soient le parti extrême ou les individus isolés qui veulent traiter de cette manière les problèmes de notre société et de notre temps. Toute canaonnation raciste doit être condamnée et pourchassée dans la paix comme dans la guerre que veulent nous imposer les terroristes ».

« M. JEAN-CLAUDE GAUDIN, président (UDF) du conseil régional : « Cet acte relève d'un climat de violence qui est tant à fait condamnable. Dans cette affaire, il semble que les auteurs aient payé de leur vie. Les adversaires politiques disent ce qu'ils veulent, mais, avant de porter un jugement, et surtout de tenter de politiser la chose, il faut attendre les conclusions de l'enquête de police pour savoir de quoi il retourne très exactement ».

« M. MARCEL MASSIE, président départemental du CDS, conseiller général de Toulon : « Il me paraît impensable que les personnes qui ont trouvé la mort aient projeté un attentat contre SOS-Racisme. Cette association avait quitté les locaux en cause début juillet. Toute la presse locale s'en était faite l'écho. Sauf à être étranger à la ville, personne ne pouvait ignorer que la MJC avait fermé ses portes. Je regrette profondément qu'il y ait à l'heure actuelle des gens assez excités pour employer une telle violence. Mais je me pose néanmoins une question : à trop vouloir en faire, SOS-Racisme ne finit-il pas par donner dans la provocation ? »

Sports

Les championnats du monde de natation

Le capitaine courageux du water-polo

L'un des fleurons de la natation américaine s'est englouti, lundi 18 août, dans le bassin du Centre de natation de Madrid, lors de la deuxième journée des championnats du monde. Les Etats-Unis n'ont obtenu que la troisième place, derrière la RDA et la RFA, du relais 4 x 200 mètres nage libre. Les Américains, malgré le dernier relais de Matt Biondi, ont été réduits au rôle de spectateurs d'un formidable duel entre les deux Allemagnes. L'impressionnant parcours de Michael Gross, an deuxième relais, a d'abord donné un net avantage à la RFA, lente-

ment grignoté par les relayeurs de RDA et surtout par Sven Lotziewski.

Pablo Morales a sauvé l'honneur des nageurs d'outre-Atlantique en remportant le 100 mètres papillon, devant son compatriote Matt Biondi, l'Allemand de l'Onest Michael Gross étant relégué à la quatrième place.

Journée en demi-teinte pour les Français. La jeune espoir Pascaline Louvrier n'a pu se qualifier pour la finale du 200 mètres dames, et le relais 4 x 200 mètres messieurs, privé de Stephan Caron, fatigué, a terminé sixième.

MADRID
de notre envoyée spéciale

Armand Mikaelian est arrivé aujourd'hui au bout de sa longue marche. A trente-sept ans, lesisté de quarante litres nationaux avec l'équipe du Cercle de nageurs de Marseille (CM) et de trois cents sélections internationales, le Monsieur water-polo français savoure le bonheur d'un vieux capitaine qui pilote enfin en haute mer, après une éternité de cabotage le long des côtes. Se hisser, pour la première fois, en phase finale du championnat du monde, après avoir battu les Pays-Bas et le Canada, se mesurer aux huit meilleures formations du moment, c'est un peu gôttet l'ivresse du grand large.

Au bout du tournon madrilène, il n'y aura peut-être pas de médaille pour les polistes tricolores, mais qu'importe ! Armand Mikaelian a le sentiment d'avoir fait sauter un verrou avec cette équipe 1986, dont certains mastodontes, comme Arnaud Bouet, un Parisien de 2 mètres pour 91 kilos, ou Nicolas Jeleff (1,80 mètre pour 88 kilos), ne dépareraient pas un paek de rugby.

Depuis les championnats d'Europe de 1966 à Utrecht (Pays-Bas), ce petit-fils d'immigrants arméniens garde les buts d'une formation dont il est devenu le capi-

tain en 1982. « Je représente un peu l'histoire de cette sélection », résume-t-il. Et s'il y avait un titre de champion de la ténacité, il ne pourrait pas être mieux accroché qu'au cas de cet athlète moustachu. Armand Mikaelian, comme tout Marseillais qui se respecte, a tapé dans un ballon de football. Il reste d'ailleurs un fervent supporter de l'OM et s'est lié d'amitié avec Joël Bats et Dominique Raeboteau.

Nageur un temps, à a vite découvert que le water-polo lui permettrait mieux que tout autre sport d'exprimer son tempérament profond. Avec dix mille licenciés et cent trente clubs, le water-polo ne pèse pas très lourd parmi les disciplines sportives françaises. Mais le Cercle des nageurs de Marseille, où rayonne la personnalité d'Armand Mikaelian, éducateur spécialisé, est l'un de ses plus solides bastions. L'équipe tricolore ressemble d'ailleurs fortement à une sélection provinciale, avec ses sept Marseillais sur quatorze joueurs.

« Le pollen franchi à Madrid va sans doute débloquer beaucoup de chasses pour ce sport », prévient Mikaelian, qui tente depuis 1983, avec l'aide du directeur technique national Jean-Paul Clémenceau, de changer l'image d'un sport considéré comme l'enfant terrible de la nation. Le water-polo français a fait en Espagne un pas de plus dans la crédibilité. Ce n'est pas tout à fait un hasard si Armand Mikaelian, passionné de théâtre, était parterre drapeau de la délégation hexagonale le jour de la cérémonie d'ouverture.

MICHEL DESFONTAINES.

Les résultats

MESSIEURS

100 mètres papillon. — J. Morales (E.U.), 53"54 ; 2. Biondi (E.U.), 53"67 ; 3. Jamson (G.B.), 53"81.
400 mètres, quatre nages. — 1. Darnay (Hong.), 4'18"98 ; 2. Yaroshuk (U.R.S.S.), 4'22"03 ; 3. Baumann (Can.), 4'22"56.
4 x 200 mètres (libre). 1. R.D.A., 7'15"91 ; 2. R.F.A., 7'15"96 ; 3. E.U., 7'18"29. 6. France, 7'31"45.
Plogoon (trampolin). — 1. Greg Louganis (E.U.) ; 2. Liangde Tan (Chine) ; 3. Hingping Li (Chine).

DAMES

200 mètres brasse. — Victoire de l'Allemande de l'Est Silke Hoyer, qui a réalisé 2 m 27 s 40, soit près d'une seconde de moins que l'ancien record de monde établi en mars dernier par sa compatriote Silvia Gerasch. La jeune nageuse a devancé la Bulgare Jana Bogomilova (2 m 27 s 60) et la Canadienne Hillary Higson (2 m 31 s 34).

« FOOTBALL : la rencontre France-Suisse. — L'équipe de France de football qui rencontrera la Suisse, mardi 19 août à Lausanne, aura la composition suivante : Bats, Thevenet, Bok, Battiston, Amoros, Bagnot, Poullet, Farran, Verduyssen, Buscher, Sloppy ».

Culture

هنا من الأصل

EXPOSITIONS

Gilbert and George à Bordeaux

Assassins courtois

Sérieux, corrects, légèrement distants, les duettistes britanniques présentent à Bordeaux des photomontages irréprochables, lisses comme des posters.

Un assez grand nombre de feuilles de papier vieillies et piquées ont été réunies pour obtenir une surface rectangulaire. Sur celle-ci, on distingue la façade d'une villa, des buissons, des arbres et quelque chose comme une pelanse. Sur l'herbe, deux hommes vêtus de costumes apparemment très, l'un por-

tant des lunettes, l'autre pas, semblent se dévisager. A moins qu'ils ne conversent.

L'image a été tracée au fusain, de façon à la fois maladroite et précise. On croirait l'épreuve considérablement agrandie et peinte d'une photo. Par contre, il y a un titre, en anglais : « The cold morning light filters dustily through the window ». Langue noble, qui se souvient de la rhétorique des poètes romantiques. « La lumière froide du matin filtre en poussière à travers la fenêtre ». Nulle fenêtre ne se reconnaît cependant. Les deux auteurs n'ont guère l'air de prameneurs

qu'enchantent les beautés de l'eube. Plutôt d'employés modestes égarés dans un parc qui ne comprennent rien à leur mésaventure. Voilà tout.

Et voilà la méthode G & G. Gilbert and George, méthode de désintégration à froid des mythologies contemporaines, plus particulièrement des mythologies britanniques. Il leur suffit d'une composition, qu'elle soit graphique ou photographique, et de quelques mots. Ceux-ci tantôt expliquent ce que l'on voit, tantôt feignent de l'expliquer. Dans le premier des cas - celui des grandes frises colorées - le texte se réduit à « Espoir », « Mort » ou « Vie », nobles et grands thèmes qu'illustre chaque fois une collection de poses et d'expressions humaines. Chacune forme le catalogue des signes extérieurs qui manifestent ordinairement l'espoir, la joie de vivre ou le deuil. Un répertoire des miniques et émotions les plus courantes est ainsi obtenu. Dans le second cas, celui des fusains, l'effet d'incohérence - phase et spectacle ne coïncident pas - permet de réduire à peu de chose aussi bien la grandiloquence d'un style littéraire que la boursofflure d'un genre pictural. Poésie et paysage pèrissent ensemble. Le procédé marche à tout coup.

Quand d'autres cèdent au burlesque, caillonnent ou s'époumonnent, Gilbert and George demeurent sérieux. Sérieux, stricts, corrects,

bien habillés, moraux, légèrement distants, insupportables. Les œuvres sont propres, les photomontages d'une irréprochable netteté, clairs comme des affiches, lisses comme des posters. Gilbert and George ont horreur du débrillé. Ils s'exhibent, ils s'introduisent dans leurs œuvres, mais modestement et à titre d'exemple. Se sachant moyens, donc éminemment représentatifs, ils tiennent le rôle de l'Anglais inconnu, seul véritable sujet.

A force d'indifférence affectée et de fausse innocence, ils finissent par incarner à eux deux le prototype du Britannique. Ainsi est-il traité de l'anglicanisme, de la jeunesse, de la nature, du patriotisme et de la libération sexuelle, tous éléments fondamentaux de l'âme anglo-saxonne. Là est la force de leur système. Dans la description précise, dans la rigueur avec laquelle ils dressent leur catalogue des idées reçues.

A la fois acteurs et portraitistes des sottises de leur époque, ils les fixent sous verre avec tant de vigueur qu'elles en deviennent presque intemporelles. Et plus sûrement comiques que si elles avaient été prises à la force. Gilbert and George pourraient bien n'être que la résurrection, à leur manière, de feu William Hogarth.

PHILIPPE DAGEN.

* CAPC, Bordeaux, entrepôt Lainé, rue Foy ; jusqu'au 7 septembre.

CROQUIS



Solitude près du canal, août à Paris



Gilbert and George, deux artistes anglais, devant leur « fresque au fusain » : une méthode de désintégration à froid des mythologies contemporaines.

CINÉMA

Effets spéciaux

De « FX » à « Short Circuit... »

Monstres, robots, morts-vivants, explosions, poursuites infernales, l'effet spécial règne sur le cinéma.

Le cinéma ne peut plus se passer des effets spéciaux. Les extraterrestres, les monstres et les aventuriers du futur ne sont pas seuls en cause. La moindre poursuite en hélicoptère, en bateau, à moto, la moindre tuerie, les plus banaux exploits des émeutes de Rambo nécessitent des cascades, des effets des déploiements spectaculaires entièrement coulés main, avec l'aide de la technologie de pointe.

Les fabricants de ces effets spéciaux - que l'on appelle « bidouilleurs » avant l'invention de l'électronique - sont assurés de ne pas pointer trop souvent de nez dans le cœur d'une grande châtiment. C'est l'histoire de FX effet de choc - se laisse tenter par une forte somme, 30 000 dollars, contre l'arrangement d'un faux meurtre, pas pour le cinéma, pour des policiers qui, disent-ils, doivent protéger un pont de la Mafia, lui assurer la vie sauve, et le meilleur moyen c'est encore de faire croire qu'il est mort.

Plus qu'un film à grand spectacle, et à effets spéciaux, Robert Minkoff tricote une comédie amoureuse, pleine de mouvement, agréable sans plus, et c'est plus que Teen Wolf, de Rod Denzil où l'on voit Michael Fox (héros de Retour vers le futur) se transformer en loup, gagner pour gagner des matchs de basket et le cœur d'une garce blonde. Car, sous son aspect bestial, tons l'admirer. Son maquillage d'ailleurs n'a rien d'effrayant. Il ressemble à une poupée de la Planète des singes pour enfant sage plus qu'au monstre de la pleine lune.

Autre déception. Paltergeist II (1), qui reprend les mêmes thèmes que le premier (une brave famille américaine poursuivie par des esprits mauvais qui s'emparent de leur fillette), les mêmes effets spéciaux, les mêmes formes de horreurs transiçides tourbillonnant dans des ouragans fantasmagoriques, les mêmes cadavres rancuniers... Mais ce n'est jamais qu'une redite laborieuse, et le plus triste est d'y voir Julian Beck dans son dernier

rôle, celui du Mal, de le voir terriblement amaigri, terriblement las...

Avec la meilleure volonté, on ne peut ni s'intéresser ni avoir peur, alors que le Métro de la mort, de Gary Sherman, vous ferait abandonner à tout jamais les souterrains de la RATP. L'histoire se passe à Londres où Donald Pleasence, commissaire enrhumé, nostalgique de l'empire des Indes et du thé qui allait avec, mène avec un zèle dégoûté une enquête sur la disparition d'un officier de l'armée britannique, personnage fort important, mais de moralité douteuse. Sa mort n'a d'ailleurs rien à voir avec sa disparition. Plus qu'à l'accumulation de péripéties effrayantes, le suspense tient à une certaine vérité de personnages pittoresques auxquels on peut s'attacher, y compris le monstre qui règne dans les tunnels du métro transformés en labyrinthes funèbres, en nécropoles barbares. Un être répugnant, convert de pastilles - maquillage, et décors sont splendides - qui pleure la mort de ses compagnons, de sa femme, qui ne sait plus parler sans pour ce lui qui veut vivre. Même quand il est une jeune étudiante et veut lui faire l'amour, il est aussi pathétique que King Kong, ou en envie de le plaindre, de le soigner peut-être.

C'est l'éternelle histoire de la belle et la bête - et c'est toujours la femme qui recueille l'amour de « l'autre », ou ne voit pas de monstres chercher le salut dans l'accroissement avec un mâle humain. Ainsi, dans Short Circuit (1), de John Badham (la Fière du samedi soir, Wargames), le robot N° 5, à l'instar de la vie est donnée par l'intermédiaire d'un orage, rencontre une écologiste qui veut des produits naturels, il la séduit. Leurs relations, il est vrai demeurent platoniques. La jeune femme séduit l'ingénieur (manifestement pacifiste) qui, travaillant pour l'armée, a conçu les robots. Elle finira par l'entraîner dans son univers pacifiste, et ils feront ménage à trois.

Le N° 5 emmagasine le contenu d'une encyclopédie, le temps de la feuilleter, se désintéresse des vieux comiques et de la publicité à la télévision, apprend à danser comme Travolta... Il a le sens de l'humour, il est effectivement attirant tant son cœur est pur, tant il est superdoué, superfuté. Il arrive même à faire exécuter des blagues de clowns aux (vrais) robots ! Ce sont des marionnettistes qui ont animé à la télécommande les merveilleuses machines. Elles sont l'enchantelement de ce film bien fait, qui n'arrête pas de jouer sur le plaisir finement parodique et pleinement assumé. Un jeu de guignols avec tous les moyens des « effets spéciaux ».

COLETTE GODARD.

(1) Sortie le 20 août.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Cours familial de littérature

1 Bonheurs d'occasion

Pour reprendre mon souffle, je fus bien content l'autre jour de m'arrêter au 11 de la rue Barrault (13^e), à la hauteur du Dilattante, cette librairie qu'anime Dominique Gauthier, grand jeune homme flegmatique et beau qui a la souris d'un chat. Il n'était pas là, s'étant sans doute dans le centre de la France. Pour me consoler, son assistant me montra d'un geste ample des étagères bourrées de livres jusqu'au plafond. C'est vrai, tous ces vieux garçons ansommeillés par les siècles ne demandent pas mieux que de recueillir dans la position et de tailler avec moi une confortable bavette. Sans ignorer son époque, le Dilattante faisait partie de ces librairies qui vivent suffisamment à l'écart de ce qui paraît pour qu'on y trouve de quoi lire. Oui, cet ouvrage qu'il ne cherchait pas précisément mais qu'on a tout de suite envie d'acheter. Les bonnes librairies se reconnaissent à ce qu'elles tergiversent de livres qu'on avait sur le bout de la langue. Elles sont riches en souvenirs d'enfance qu'on n'a pas forcément vécus. Je ne fus pas long à trouver mon bonheur au rayon des livres d'occasion : les Faux-Monnayeurs d'André Gide et Parenthèse de Jacques Lemarchand.

Mes Faux-Monnayeurs n'étaient pas n'importe lesquels. Rien à voir avec ceux que l'on pouvait trouver en poche ou en kiosk. C'étaient des vrais. Ils avaient été achevés d'imprimer le 22 février 1926. Ils en étaient à leur vingt-sixième édition. Mais les éditions d'alors n'étaient pas aussi fournies en exemplaires que celles d'aujourd'hui. On pratiquait la politique des petits paquets pour impressionner son monde. C'était le temps où les journaux du soir sortaient leur huitième édition comme un rien. Bernard, lançait ses livres à la criée. « Qui veut mon Radiguet, mon Louis Hémon ? Qui veut mon dernier Maurois, mon Louis de la Vierge et tenez-moi donc le mollet de ce Montherlant, ce c'est du muscle ! » Les confitures devaient se mettre au diapason. Les éditions dépassaient au contrôle. Et la vingt-sixième des Faux-Monnayeurs, c'était depuis la première moins de dix mille exemplaires tirés peut-être, et combien de vendus ?

Les universitaires américains qui sont sans complexe devraient faire des recherches sérieuses de ce côté-là. Quelles étaient les ventes réelles des écrivains célèbres - ou qui le sont devenus pour nous - d'entre les deux guerres ? Et, plus précisément, quels sont les cent écrivains français qui se sont vendus le plus entre 1919 et 1939 ? On vit dans le flou, le bluff sur ces questions.

Ma première lecture des Faux-Monnayeurs (et sans doute la seule jusqu'à cette année) doit dater de 1946 ou 1947. C'était l'été. En juin dans toute les cas. Car j'allais échouer pleurnichant à mon baccalauréat. Cet échec qui me pendait au nez me permettait de m'identifier au Bernard (Profittendieu) du roman qui prétendait se passer des derniers livres à la criée. « Qui veut mon Radiguet, mon Louis Hémon ? Qui veut mon dernier Maurois, mon Louis de la Vierge et tenez-moi donc le mollet de ce Montherlant, ce c'est du muscle ! » Les confitures devaient se mettre au diapason. Les éditions dépassaient au contrôle. Et la vingt-sixième des Faux-Monnayeurs, c'était depuis la première moins de dix mille exemplaires tirés peut-être, et combien de vendus ?

était beaucoup plus compliqué de l'intérieur, qu'Olivier et Bernard ne l'étaient. Mais ces défauts accentués le côté rigolo du roman. Comme si Gide pour nous plaire s'était livré à mille facéties, mille grimaces qui n'étaient plus de son âge. Je m'étonnais qu'un aussi grand écrivain qui ait pu écrire un roman pareil. Car s'il y avait une qualité que je reconnaissais à Gide, c'était bien d'être un grand écrivain. Encore en vie et d'assumer à la perfection tous les attributs du rôle : scolaire, ennuyeux et ayant de belles réponses sur tout.

Ca lui avait écrit, et que j'avais déjà lu, répondait à mon attente. Que ce soit, l'année même, Thésée : un testament où tous les mots étaient posés. Ou deux ans avant, ce Journal de guerre et de l'Occupation (1939-1942). Le Journal de Gide m'était apparu comme le bulletin de l'étranger du Temps : la version officielle, compassée de l'existence d'un grand écrivain. La Porta étroite à l'immoraliste était de parfaits récits qui s'emboîtaient avec bonheur aux autres récits classiques que la littérature française avait le pouvoir de susciter à intervalles réguliers. Du cul de la poule gauloise sort un chef-d'œuvre calibré suivant des normes précises tous les cinquante ans ! Mon cœur avait dû battre plus fort à la lecture de l'immoraliste que l'on doit laisser reposer quelque temps, tant il a été lebouré par les théoriciens du nouveau roman. Mais l'étranger de Camus que j'avais lu, par malheur, avant l'immoraliste avait oblitéré le chef-d'œuvre primitif. Comme il n'est pas rare en littérature, le « remake » - et quel « remake » ! - nous paraît plus vivant, mieux fait que l'original. Avec les Faux-Monnayeurs, Gide redevenait mon contemporain : ce grand-père farceur qui fait ce qu'il peut pour se tenir au courant. Cette lecture effaçait ce désastre au profit de la lecture de l'immoraliste que mon père avait été le libéralisme m'avait presque forcée à lire sous l'Occupation, comme si, déjà, on n'avait pas assez d'ennuis !

Dans le livre de Segan avec mon bon souvenir, qui s'est réconcilié avec les grandes personnes et cette critique littéraire qui parla en leur nom, ce qui m'a le plus étonné, c'est quand Segan - ma cadette, ma sœur - ose avouer qu'elle a aimé dans sa jeunesse, qu'elle aime toujours, le malheureux, les Nourritures terrestres, qu'elle trouve cette bible du pauvre bien écrite ! Ces adjectifs à la queue leu leu, ces points d'exclamation saisis par le débâche, toute cette eau, ces figures, ces oasis, ces épanchements, ce désert pour dépliant publicitaire, ce serait donc ce le style ? A ce passage, je me suis signé et j'aurais pu un grand verre de mirabelle, si j'en avais eu à portée de la main.

2 Parenthèse

L'an prochain, si tout va bien, j'évoquerai, lors de notre cours d'été, les opinions qu'a pu susciter cette lecture récente des Faux-Monnayeurs. Gide a l'étérnité humaine devant lui : ni favori de l'opinion, ni tombé en mortelle disgrâce. Comme si, de son vivant, il avait pu préparer sa gloire et sa chute, le terrain. En ces cas-là, ces points d'exclamation saisis par le débâche, toute cette eau, ces figures, ces oasis, ces épanchements, ce désert pour dépliant publicitaire, ce serait donc ce le style ? A ce passage, je me suis signé et j'aurais pu un grand verre de mirabelle, si j'en avais eu à portée de la main.

Mais Parenthèse qui date de 1945 et qui, comme son auteur Jacques Lemarchand, semble avoir été oublié de la consigne d'une

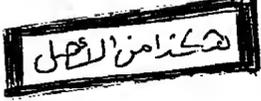
gare où plus aucun train ne s'arrête, mérite une relative primauté. Consultants les dictionnaires de la littérature les plus récents, j'ai dû constater que Jacques Lemarchand était ignoré par tous les Bordas, qu'ils soient de Couty, de Rey, de Beaumarchais ou de Lemaître, signalé en cinq lignes - c'est déjà ça - par le gros Dictionnaire historique, thématique et technique des littératures de Larousse, en deux volumes, sous la direction de Jacques Demougin, comme critique dramatique française, né à Bordeaux en 1908 et mort à Paris en 1974. On le félicite pour son ouverture d'esprit qu'il exerça aussi bien à Combar jusqu'en 1950, qu'à l'Journal littéraire jusqu'en 1970. Larousse semble ne pas avoir entendu parler de ses livres, ce qui est normal puisqu'ils ne sont pas dans la commerce et que son éditeur, dont il a été un temps le directeur des services littéraires, ne l'a jamais réédité depuis quarante ans.

C'est là où j'ai été injuste envers l'histoire de la littérature française du 1930 à 1980 en deux volumes de Pierre de Boiséffre (Librairie académique Perrin). C'est vrai que notre ambassadeur à Bogota manque de discernement dans ses jugements. Qu'il favorise les « copains » ou ceux qui peuvent le servir. Mais comme il est né en 1924 et que, depuis 1950, il s'est spécialisé dans l'histoire de la littérature de notre siècle, il m'a jadis sous ses fiches tout ce qui est, mais Boiséffre n'oublie pas une personne et surveille avec soin tout ce qui bouge ou semble bouger. Les professeurs n'ont plus ces vertus antiques. Ils sont devenus trop snobs pour s'occuper d'autre chose que de dont les journaux parlent. Ils n'ont pas plus de goût que Boiséffre. Ils n'ont même moins. Et ils n'ont pas le courage de lire vraiment, de faire de vraies enquêtes qui prennent du temps.

Boiséffre, lui, n'a pas oublié Jacques Lemarchand. Sur cet écrivain, il dit l'essentiel : « Il fut peut-être l'un des plus grands, sûrement l'un des meilleurs critiques dramatique de son temps. Nourritures des son premier récit RN 234 (1934), Lemarchand avait signé à la NRF des récits délicieux, ironiques et tendres (Geneviève ; Parenthèse, 1945). » Si vous ajoutez pour faire bon poids Conte de Noël (1937), vous aurez toute l'œuvre de Lemarchand en soixante-huit ans ! Il n'y aurait rien à reprocher à Boiséffre si ce n'est quelques lignes justes n'étaient pas dévaluées, noyées, annulées, par les deux mille six cents pages de jugements qui les entourent et où le pire est parfois complétement avec cent fois plus d'égard. Comme Boiséffre n'est pas sûr de son œuvre, il lui fait mélanger tout pour nager, pour garder espoir.

Envoyez donc une lettre à Gallimard pour qu'il réédite Parenthèse en Folio. A partir de la millième, il n'y tendra plus. En attendant, je vous conseille de lire ce portrait assez cruel d'un Jacques Lemarchand qui n'est d'ailleurs pas nommé, dans la préface qui ouvre le dernier Durtourd (Contre les dégoûts de la vie, Flammarion) : « Je ne me trompais pas. Les manuscrits tuèrent mon pauvre l'île (Durtourd appelle ainsi les conseillers littéraires d'une maison d'édition qui perdent leur talent et leur vie à rédiger des rapports de lecture) en dix ans (...). Son teint vira à l'ocre, ses joues se desséchèrent, ses cheveux tombèrent, son caractère s'aggrava ; lui qui était l'urbain fait homme, il devint querelleur et grincheux. Puis il tomba dans l'ivrognerie jusqu'à boire son litre de rhum dans la matinée. Il n'écrivit évidemment plus rien. Le cancer termina tout cela, à moins que ce ne fût le cirrhose. » Autant dire notre sort à tous dans la profession !

Réouverture le 22 août au Théâtre ANTOINE où vous retrouverez Jacqueline MAILLAN, Jacques Jouanneau et tous les créateurs de LILY ET LILY le triomphe comique de Barillet et Grédy, dans une mise en scène de Pierre MONDY. Location : 42-08-77-71 et agences.



Culture

MUSIQUE

Olli Mustonen à La Roque-d'Anthéron L'esprit de contradiction

Premier récital en France d'un très jeune pianiste finlandais. Est-il bon? Est-il mauvais? Il échappe en tout cas à la banalité.

Un pianiste qui n'en fait qu'à sa tête : a priori quelle aubaine. Sur-tout que, dans la tête d'Olli Mustonen - dix-neuf ans, finlandais, l'inconnu attendu du sixième Festival de La Roque-d'Anthéron, - se bousculent des idées toutes personnelles sur les œuvres et la façon de les jouer. On quitte néanmoins ce premier récital contradictoire mi- content, mi-fléchi.

avec son piétinement feutré. Mais pourquoi pas dans les derniers opus de Brahms, dans le Schumann des Bunte Blätter ou des Davidbändlertänze? Compositeur - il a joué à La Roque deux de ses propres pièces. - Mustonen se confirme en effet comme un coloriste, un explorateur des richesses cachées du clavier, plantant des chants d'oiseaux sur des accords parallèles à la Debussy. Sa paraphrase exubérante et narquoise d'une gavotte pour violon de Bach donnée en « bis » laisse de plus deviner un humoriste. Mais un chat enragé, toutes griffes dehors et le souffle court, quand le nombre et la fréquence des obstacles techniques nécessiteraient qu'il respire à fond et qu'il se décontracte. Tapeur alors et soudain sourd. Bientôt cas-seur de cordes, s'il n'y met au plus vite le holà.

Mustonen, pourtant, ne doit pas qu'à Glenn Gould ces faux accents systématiques dans Bach et cette façon amusante de ne pas s'attarder aux détails apparents de l'architecture pour suggérer une articulation plus ample. Ils sont rares les jeunes pianistes que ce devoir d'hypokhâgne qu'est *Concerto italien* (que Gould ne jouait jamais) continue d'inspirer. Alors aurait-il, comme on l'a dit, été génie par le piano et l'acoustique? Egorov, pourtant, sur le même Steinway...

ANNE REY.

Coloriste

Car enfin, pourquoi se lancer dans les *Etudes symphoniques* - la plus sportive des œuvres de Schumann - et la *Septième Sonate* de Prokofiev - dont même Richter ne sort vainqueur que de haute lutte - quand on a pas de dispositions particulières pour l'exercice et qu'on aime sa tranquillité? Le meilleur chez ce jeune Finlandais, c'est quand il a le temps et l'opportunité de se lover dans la musique comme dans le giron maternel, de se perdre dans sa chaleur et sa tendresse. Inventif alors, car extasié, il se paie le luxe de tout oublier, de s'absenter en lui-même, de ne plus s'exposer au public que de trois quarts dos et de tendre pour lui seul l'oreille au clavier. Ainsi, dans le mouvement lent du *Concerto italien* de Bach - la main gauche comme ensorcelée par la main droite, contrainte par aimantation à échanter - et dans l'andante de la *Septième Sonate* de Prokofiev,

ART

Mort d'Iris Clerf Une découvreuse de peintres

La directrice de galerie Iris Clerf est morte à Cannes le 15 août dernier. Née à Athènes, elle avait toujours dissimulé sa date de naissance avec soin. Ses obsèques auront lieu le jeudi 21, à l'église grecque de Paris, 7, rue Georges-Bizet.

La récente exposition du Musée d'art moderne de la Ville de Paris consacrée aux « Nouveaux réalistes » a une fois de plus fait parler de celle qui avait tant déféré la chronique dans les années 60 et contribué à lancer la plupart des artistes dont les œuvres sont maintenant accrochées sur les cimaises du palais de Tokyo. Dès 1956, elle expose dans sa minuscule galerie de la rue des Beaux-Arts les premiers monochromes d'Yves Klein. Plus tard elle organise pour le même peintre, rue du Faubourg-Saint-Honoré, la fameuse exposition du vide. Tout Paris fut convoqué à admirer les murs de sa galerie. Mais avant, elle a fait connaître Tinguely et ses machines à peindre, les poubelles d'Arman, puis Takis, son compatriote, Pol Bury et beaucoup d'autres. Elle placarde un tableau géant sur la Tour Eiffel et invente à Venise une biennale « flottante » au cours de laquelle elle attrape deux mois de prison avec sursis : l'œuvre de Stevenson qu'elle fait circuler sur un bateau est jugée obscène par la municipalité. Les expositions mobiles sont devenues sa passion. Elle a frété en 1970 un gros camion spécialement aménagé, baptisé le « Stradert », qui doit sillonner l'Hexagone et porter dans la France profonde le message de l'art nouveau.

Elle portait sa longue chevelure noire comme un étendard. L'arc-en-ciel de ses ongles multicolores était comme sa palette. Son goût de la publicité et de l'exhibitionnisme dissimulait une énergie considérable et une rare générosité grâce auxquelles, pendant plus de 15 ans, elle a pu figurer au premier plan de la vie artistique contemporaine.

E. de R.

Les festivals de jazz Uzeste ou Cluny ?

Uzeste, à deux pas de Bordeaux, ou Cluny, en Bourgogne? Qu'importe le fleuron... On pourrait d'ailleurs formuler la question autrement : Uzeste-Lubet, la grande foire des pins, ou Cluny-Levellat, le empoiteur édifié? Autant les grands festivals s'édifient à la figure de leurs promoteurs - Nice ou Newport avec George Wein, Montreux avec Claude Nobis, Antibes avec Norbert Garnathn, Vienne avec Jean-Paul Boutellier, Chanteny-Villedieu avec Jean Rochard, - autant on reconnaît les festivals moyens au nom du musicien qui y joue le rôle de rassembleur.

Depuis neuf ans, dans son village natal d'Uzeste, Lubet lance des idées comme des fusées d'artifice et convoque les artistes les plus piquants (musiciens, poètes, théâtres, danseuses, artificiers, vétérinaires, déclamateurs). Ils ne viennent pas tous, c'est même une tradition locale, mais il en vient d'autres. Tout cela s'agite dans une ambiance de fête à nouveau, de pastarale ancienne, de kermesse du centre aisé, de vendange, de meeting politique pour rire, de « mondial » pour cour de « récré », ou de happening post-moderne.

Inimitable : parfois les têtes d'affiche déçoivent, alors que souvent les modestes éblouis-

sent, il pleut occasionnellement, et, sous l'infatigable houlette de Bernard Lubet, bouffon génial, la musique débarrasse plus souvent qu'à son tour. Uzeste edge un mode de participation particulière : on ne va pas à Uzeste, on fait Uzeste comme on fait une fête.

Avec une vocation plus pédagogique et plus raisonnée, Cluny associe les concerts aux stages et les animations aux expositions. « Création » - ce vocable pittoresque finira bien par désigner quelque chose de précis un jour pour six musiciens réunis par Didier Levellat (dont Gunter Sommer et Gérard Marais), quartette du plus séduisant des jeunes souffleurs (Louis César Ewanod, toutes les soirées ont de l'idée et méritent le détour. Pour conclure en beauté, Cluny présente Joe McPhee, jeune et bon, et le trio des jeunes de l'été : Humphair-Kühn-Jenny Clark. On ne fait pas Cluny : on a'y installe.

FRANCIS MARMANDE.
* Neuvaine festival international d'expression artistique vivante, du 18 au 24 août. Renseignements : 56-25-88-11.
* Festival de Cluny, du 23 au 30 août. Falc Productions. Renseignements : 85-59-22-80.

COMMUNICATION

Les programmes de la rentrée sur TF 1 et Antenne 2

Avant sa privatisation qui devrait intervenir dès le début de 1987, TF 1 présente sa grille de rentrée, la dernière sans doute à porter la signature de son PDG, M. Hervé Bourges. Mise en place à partir du 8 septembre, cette grille conserve les grandes lignes qui ont assuré à la première chaîne une meilleure audience, mais 20 % de ses programmes sont renouvelés.

Peu de partants, à l'exception de Pierre Dumayet qui n'anima donc plus son magazine littéraire mensuel. En revanche, deux retours sont à signaler : celui de Pierre Bonte et celui d'Igor Barrère. Ce dernier présentera, en compagnie du président de la radio locale privée 95,2, M. Robert Nahmias, une émission mensuelle, « Médecine à la Une ». Pierre Bonte, lui, sera de nouveau à l'écoute de la « France profonde », tous les samedis matin, de 9 heures à 12 heures, avec « C'est tout Bonte ».

Autre nouveauté, l'émission de Patrick Sabatier, « Grand public », qui prendra la forme d'un grand show avec un invité vedette - le premier sera Yves Montand, - forcé de relever un défi proposé par les spectateurs. Frédéric Mitterrand abandonne son magazine « Etoiles et toiles » pour se mettre à la recherche des stars de demain dans « Acteurs studio ». Sports et variétés conservent une place de choix avec l'émission du dimanche après-midi « A la folie, pas du tout ». Quant aux après-midis de la

semaine, ils ne ressembleront pas à ceux de l'an dernier : « Ravi de vous voir » s'intéressera aux « modes de vie » tandis que « Show-bises » découvrirait les coulisses du spectacle. La « Une » garde cependant des émissions dont le succès n'est plus à démontrer. Ainsi Stéphane Collaro et son « Cocoricocoboy » retrouveront l'antenne tous les soirs à 19 h 40 et Michel Polac veillera tard, le samedi soir, avec ses invités de « Droit de réponse ».

Enfin, le direct sera à l'honneur puisque près de seize heures hebdomadaires lui seront consacrées grâce à la mise en service de Studio 4, le studio ultra-moderne de la rue Cognac-Jay. Il accueillera huit émissions (dont « Médecins à la Une » et « Acteurs-Studio ») et permettra de rationaliser la production de la première chaîne.

Si la « Une » modifie sa grille, Antenne 2, elle, attend la privatisation de la première chaîne pour changer la sienne en profondeur. Quelques évolutions se produiront cependant dès le 8 septembre. Le journal de la mi-journée décollera à 13 heures (comme sur TF 1) ou lieu de 12 h 45 actuellement. William Leymerie animera, le mercredi après-midi, dans « Récré A 2 » un nouveau magazine pour les enfants, tandis que l'émission de Bernard Lenoir, programmée le samedi à 14 h 30, sera consacrée aux adolescents.

Le Carnet du Monde

Naissances	Décès
<p>- Thu Quang et Christian BOSSÉNO-TRAN, et leurs enfants</p> <p>Kim, Christian-Marc, Graciane, Nicolas et Bertrand, ont la joie d'annoncer la naissance de Claire-Émilie BOSSÉNO, le 15 août 1986.</p> <p>70, avenue Lucie, 91230 Montgeron.</p> <p>- Alain-Philippe et Isabelle ETLIN laissent à Anne-Laure, la joie d'annoncer la naissance de Guillaume, le 31 juillet 1986.</p> <p>6, rue Saint-Paul, 75004 Paris.</p>	<p>- M^{me} Pierre BERTAUX, née Denise Superville, son épouse, M. et M^{me} Daniel BERTAUX et leurs enfants, M. Jean-Loup BERTAUX, M. et M^{me} Michel BERTAUX et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Pierre BERTAUX, officier de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération, commandeur de l'Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne, grand officier de l'Ordre d'Orange-Nassau, commandeur de l'Étoile polaire, commandeur du Dannebrog, professeur d'Université, ancien commissaire de la République, préfet, directeur général de la Sûreté nationale, sénateur, survenu à Saint-Cloud le 14 août 1986, à l'âge de soixante-dix-huit ans.</p> <p>Les obsèques ont eu lieu le lundi 18 août, au cimetière de Sévres.</p> <p>Cet avis tient lieu de faire-part.</p> <p>106, rue Brancas, 92310 Sèvres.</p> <p>- Les membres du conseil d'administration et les collaborateurs du Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur président</p>
<p>Mariages</p> <p>- Lilia et Ryad MAHFOUZ ont la joie de faire part de leur mariage qui a été célébré dans l'intimité familiale dans la mairie du 4^e arrondissement de Paris, le 8 août 1986.</p> <p>- M. et M^{me} André VOLLE, M. et M^{me} Jean CORSETTI, ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants, Marianne et Pierre.</p> <p>La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Saint-André de Bernis, le samedi 23 août 1986, à 16 h 30.</p> <p>22, rue Frédéric-Mistral, 30620 Bernis, 16, rue Jules-Romard, 34130 Maugey.</p>	<p>M. Pierre BERTAUX, officier de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération, commandeur de l'Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne, grand officier de l'Ordre d'Orange-Nassau, commandeur de l'Étoile polaire, commandeur du Dannebrog, professeur d'Université, ancien commissaire de la République, préfet, directeur général de la Sûreté nationale, sénateur, survenu à Saint-Cloud le 14 août 1986, à l'âge de soixante-dix-huit ans.</p> <p>Les obsèques ont eu lieu le lundi 18 août, au cimetière de Sévres.</p> <p>Cet avis tient lieu de faire-part.</p> <p>106, rue Brancas, 92310 Sèvres.</p> <p>- Les membres du conseil d'administration et les collaborateurs du Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur président</p>

RESULTATS COMPLETS N°52

LOTTO SPORTIF

16 bons résultats	15 bons résultats	14 bons résultats	13 bons résultats	Bons résultats aux "7 Numéros de la Chance"
—	15	370	5 713	10 248
		182 580,00 F	7 835,00 F	517,00 F
				128,00 F

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Dimanche 17 Août 1986 : **4 7 8 9 11 12 15**

SUPER PACTOLE 5.000.000 F

PROCHAIN **LOTTO SPORTIF**

théâtre

cinéma

M. Pierre BERTAUX, officier de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération, commandeur de l'Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne, survenu à Saint-Cloud, le 14 août 1986.

9, rue de Téhéran, 75008 Paris.

(Le Monde daté 17-18 août.)

M^{me} Renée Gérard, sa fille, M. Rémy Gérard, son fils, son épouse et sa fille, Toute la famille, ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès de M^{me} André GÉRARD, née Marie Simon, survenu le 14 août 1986, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques religieuses ont lieu ce mardi 19 août à 15 heures, en l'église Saint-Léger-des-Vignes, et l'inhumation dans le caveau de famille à Decize.

8, rue de la Loge, Saint-Léger-des-Vignes, 58300 Decize.

46, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

- On nous prie d'annoncer le décès de M^{me} Léonard GRIVEAU, née Marthe Ducret, survenue à Chalon-sur-Saône, le 9 août 1986, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

L'inhumation n'en lieu à Saint-Marc-Jaumegarde, le lundi 11 août 1986, dans l'intimité familiale.

2, rue Jean-Jacques Rousseau, 71100 Chalon-sur-Saône.

Saint-Marc-Jaumegarde, 13100 Aix-en-Provence.

M^{me} Jean-Pierre Jacquillat, née Cécile Cerrano, son épouse, M. et M^{me} Henri Jacquillat, sa mère, M. et M^{me} Claude Jacquillat et leurs enfants, M. et M^{me} Alain Jacquillat et leurs enfants, M. et M^{me} Thierry Jacquillat et leurs enfants, M. et M^{me} Bertrand Jacquillat et leurs enfants, M^{me} Jacqueline Cerrano, M^{me} Solange Cerrano, M. Jacques Descailaux, ses frères, belles-sœurs, neveux, nièces et cousins, Et les familles Jacquillat, Armand, Cerrano et Descailaux, ont la douleur de faire part du décès accidentel de M. Jean-Pierre JACQUILLAT, chef d'orchestre, médaille d'argent de la Ville de Paris, Icelandic Falcon Cross, survenu au Chambon-sur-Lignon, le 11 août 1986, à l'âge de cinquante et un ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 13 août, à 10 h 30, en l'église de Saint-Agrève (Ardèche).

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Biscornet, 75012 Paris.

- Grange Haute, Sauron, 43400 Le Chambon-sur-Lignon, 48, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

- Les docteurs Jean et Jacqueline Moncade, Le docteur Nicolas Moncade, M^{me} Valérie Moncade, ont la douleur de faire part du décès de M. Pierre René Albert MONCADE, ancien directeur d'établissement postal de classe départementale, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1939-1940 survenu le 10 août 1986, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

56, rue Tiquetonne, 75002 Paris.

12, rue Bellevue, 64200 Biarritz.

- Maître Fraquin, son épouse, Anne et Isabelle Fraquin, ses filles, Toute sa famille et ses amis, font part du décès de Paul PRAQUIN, survenu le 17 août 1986 à Chalon-sur-Saône.

L'Office religieux sera célébré le jeudi 21 août à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Méryville (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, La Platinière, Fontainebleau, 77150 Chagny.

M^{me} Charles Riveline, son épouse, M. et M^{me} Gérard Snodarski et leurs enfants, M. et M^{me} Léon Riveline, M. Maurice Riveline, Le docteur et M^{me} Robert Riveline, ses frères et belles-sœurs, Ses neveux et nièces, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M. Charles RIVELINE, avocat à la cour d'appel de Paris, croix de guerre 1939-1940, survenu le 17 août 1986.

Les obsèques auront lieu le mercredi 20 août au cimetière du Montparnasse. On se réunira à la porte principale à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- M^{me} Henri Samama, Ses enfants, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de M. Salomon Henri SAMAMA, avocat honoraire, survenu le 17 août 1986.

Les obsèques ont eu lieu ce mardi 19 août, au cimetière de Pantin parisien.

157, avenue de Wagram, 75017 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de lettre une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

- Bizanos, Toulon.

M^{me} Pierre Soule-Susbielle, M. et M^{me} Guy Louis et leurs enfants, M. Jean-Pierre Susbielle et ses enfants, M^{me} Niederhauser, M. et M^{me} Jacques Poussegue, Les familles Laussy, Calandini, Bourillon, ont la douleur de faire part du décès de M. Pierre SOULE-SUSBIELLE, administrateur en chef des affaires d'outre-mer, en retraite, ancien combattant de la 1^{re} division française libre, officier de la Légion d'honneur, survenu à Bizanos, le 12 août 1986.

Une messe a été dite le 13 août 1986, en l'église de Bizanos.

65, rue Victor-Hugo, 64320 Bizanos.

Jean-Claude Tournaud, Loup Tournaud, Juliette Tournaud, Sylvie et Pierre-Marie Roux et leurs enfants, Philippe Tournaud, Antoine Tournaud, Et toute la famille font part du décès de Jeanne TOURNAUD, née Corpet, survenue accidentellement, le 11 août 1986.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Lodes (Allier), le 14 août 1986.

116, boulevard Raspail, Paris-6^e.

- M^{me} Michèle Lhermitte, sa fille, Vivien et Sylvia, ses petits-enfants, Julia, son arrière-petite-fille, Les familles Prévot, Siroux, Tisné, Trombe et Tricaud, ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Félix TROMBE, née Marcelle Prévot, ingénieure chimiste, survenue le 8 août 1986, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont été célébrées le 14 août à Ganties (Haut-Garonne).

Anniversaires

- Le 20 avril 1973, Hugues François DUFAY nous quittait tragiquement. Sa mémoire est rappelée à ceux qui l'ont aimé et estimé.

- Une pensée pour le génial Norman

Norman Altin Yaremko-Olles Fovier.

هنا امتحان

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE



Maîtrisons le changement

QUALITE, FIABILITE, SECURITE sont aujourd'hui des besoins majeurs des clients de CEP, Société de Services Techniques - 400 MF de C.A., 1300 personnes. Nous écoutons nos clients et les conseillons dans la maîtrise des risques et de leurs conséquences économiques.

Notre DIVISION PRODUITS EQUIPEMENTS SYSTEMES est spécialisée dans les études prévisionnelles et l'assistance opérationnelle en fiabilité, disponibilité, sécurité et qualité des systèmes industriels complexes (spatial, nucléaire, informatique industrielle). Dans le cadre de notre développement, nous renforçons nos équipes et recrutons:

UN RESPONSABLE STRUCTURES ET MECANISMES INDUSTRIELS Réf. ME

Ingénieur grande école expérimenté, vous serez capable de piloter et réaliser des missions d'assistance diverses allant de la vérification de calculs de mécanismes complexes à l'analyse dynamique de structures.

2 INGENIEURS GENIE LOGICIEL Réf. QL

Vous réaliserez des prestations de conseil et d'assistance en Qualité des logiciels et Fiabilité des systèmes programmés.

2 INGENIEURS ASSISTANCE QUALITE Réf. AQ

Dotés de 3 à 5 années d'expérience dans la fonction, vous assisterez nos clients en Assurance et Gestion de la Qualité et en Évaluation de fournisseurs.

UN INGENIEUR ELECTRONICIER Réf. EL

Diplômé de grande école, de préférence non débutant, vous serez chargé d'études de sûreté de fonctionnement de systèmes électroniques.

Avant tout, Homme de Terrain et de Contact, votre potentiel technique vous permettra dans nos équipes d'être directement opérationnel auprès de nos clients, dans le contexte de technologies en constante évolution.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi à Michel LADAME CEP - 34, rue Rennequin - 75017 PARIS

Aéroports De Paris. Etablissement public qui construit, exploite et développe les aéroports. recherche INGÉNIEUR THERMICIEN DIPLOMÉ (H/F) pour son service chargé des études des installations thermiques, climatisation, chauffage, ventilation, plomberie.

Le Monde CADRES. IMPORTANTE SOCIÉTÉ AGRO-ALIMENTAIRE C.A. plus d'un milliard de francs dont 25 % à l'export. cherche JEUNE CHARGÉ (E) D'ÉTUDES MARKETING

URGENT ORGANISATION PROFESSIONNELLE PATRONAL BÂTIMENT à vocation technique Recherche CADRE

BON DESSINATEUR TECHNIQUE Pour travaux Edition Free lance C.V. et échantillonés à: DUNY 9, rue Barbet-de-Jouy 75007 PARIS.

30 ans d'expérience Formation technique supérieure Acceptation Initiation Technique Capacité d'assurer avec autonomie les fonctions de Représentation et de gestion administrative de l'entreprise.

CONSEILLERS COMMERCIAUX (S.L.F.) Goût des relations publiques. Formation assurée. Récompensation motivante. Tél. pour Rdv au 45-00-24-03.

L'IMMOBILIER

appartements ventes 15^e arrdt CONVENTION 2 p, cuis, w.c., douche, SOL.EIL. Cailma. 370.000 F. 43-22-51-36.

hôtels particuliers SITUATION EXCEPT. VILLA MONTMORENCY Hôtel particulier: 230 m², entièrement rénové, avec jardin. Tél.: 43-59-53-58.

Province 2 h 30 de PARIS, à vendre, très fort, avec 50 m² de terrain à STELLA-TOUQUET. 5 m² pièce dans petit immeuble. 110 m² terrain, 110 m² piscine, 47-86-12-86.

immobilier information POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France INDICATEUR LAGRANGE Fondé en 1976 5, rue Grenville, 75006 Paris Tél.: (1) 42-68-48-40.

SAINT-TROPEZ ÉLÉGANTE MAISON, 6 chambres, vignes, Chapelle Saint-Anne. Tél.: 10 (84)5-5 1-89.

bureaux Locations Domiciliation depuis 30 Euros RUE ST-HONORE: 42-86-84-81 PARIS 12: 43-40-88-80 Constitution SARL 2 000 F/HT.

locations meubles demandés Paris EMBASSY SERVICE 6, avenue de Messine, 75008 PARIS. Recherche en location ou à l'achat: APP'TS DE GDE CLASSE POUR CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de cadres multinationales. Tél.: 45-82-78-99

VOTRE BIEN SOCIAL DOMICILIATIONS SARL - RC - RM Constitution de Sociétés, Déclaration et tous services. Permanence téléphonique. 43-55-17-50

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris tout du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Sédex ou Ambassade. 45-26-18-96.

PARIS 17^e BUREAUX MEUBLÉS 12 ou 24 m² à louer avec possibilité de services annexes (standard, fax, photocopier, courrier). Écrire ou tél. à ERA 58, bd Pénelo, 75017 Paris. Tél.: 42-57-23-00.

MONDIAL MERCURE reth. STUDIO et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPT'S DE STANDING pour Ambassade et Sociétés d'ad.: SERVICE ACCUEIL

PARIS 17^e BUREAUX MEUBLÉS 12 ou 24 m² à louer avec possibilité de services annexes (standard, fax, photocopier, courrier). Écrire ou tél. à ERA 58, bd Pénelo, 75017 Paris. Tél.: 42-57-23-00.

VILLE DE LAVAL

1 INGÉNIEUR EN CHEF Directeur du service méthodes et informatique (DPS 7 et réseau QUESTAR 400), pour la période du 01/11/86 au 31/10/87 avec possibilité de recrutement définitif ultérieur.

Modèles d'emplois: position de détachement, et fonctionnaire; Autonomie dans les autres cas.

Conditions de titres ou diplômes: Titres: grade et ancienneté statutaires. Diplôme figurant en listes A, B et C de l'arrêté ministériel du 28/02/1963, modifié par arrêtés ministériels des 10/05/81 et 20/10/83.

Renseignements: Techniques: Direction Informatique. Tél. 43-56-36-24. Administratives: Direction du Personnel. Tél. 43-53-89-00.

Ad. cand. manus. photo, CV et justificatifs des titres ou diplômes à l'attention de M. le Directeur du Service du Personnel, 53017 Laval Cedex, avant le 14 septembre 1986.

SOCIÉTÉ RÉGION OUEST PARISIENNE Recherche pour Développement d'ensembles électroniques, matériels logiciels; Domaines: traitement de Signal, logique, informatique; Connaissance des circuits électroniques et électroniques; Bonne expérience des microprocesseurs; Niveau académique: IUT ou BTS D'INGÉNIEUR apprécié. Tél. CMS 39-73-45-48 +.

cours et leçons BÉNEVOLEMMENT Anst. pub et coll. 39-19-41-82.

propositions diverses Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une doc. (gratuite) sur la revue spécialisée (L.M.) ad: MIGRATION (L.M.) ad: B.P. 29-08 PARIS CEDEX 08.

occasions Vds œuvres V. Hugo édité. Repris. prix d'origine 200.000 F. Série n° 31206 Publib. 121, rue Réaumur, 75002 Paris.

INTERNATIONAL

LA COMISION DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS organiza cinco concursos de méritos reservados a nacionales españolas para puestos de JEFE DE DIVISION (formación universitaria indispensable - 15 años de experiencia profesional). Para los detalles solicitar los anuncios de concurso a: Commission des Communautés Européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES. Tél.: 02 / 235.11.1.

REPRÉSENTANT (E) APRÈS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES Amnesty International recherche un(e) représentant(e) auprès des communautés européennes. Ce (tte) représentant(e), basé(e) à Bruxelles, sera engagé(e) pour une durée déterminée - du 1^{er} janvier 1987 au 31 décembre 1989. Il (elle) fera la liaison entre les divers organes des communautés européennes et Amnesty International, en collaboration avec les sections d'Amnesty International dans les pays des communautés européennes. Ce poste exigera donc de nombreux déplacements dans les capitales de ces pays. Les candidat(e)s doivent avoir une connaissance approfondie d'Amnesty International et des communautés européennes. Il (elle) doit être capable de travailler sous pression et sans supervision directe et pratique couramment le français et l'anglais. Traitement: £ 11,50 à £ 14,651. Date limite de réception des candidatures: 30 septembre 1986. Les entretiens auront lieu du 20 au 24 octobre. Pour de plus amples renseignements et pour obtenir une formule de candidature, s'adresser à: Amnesty International, Service de personnel, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Grande-Bretagne. Tél.: 837-3805 (24 h sur 24).

1 CADRE SUPÉRIEUR FINANCIER et COMPTABLE Diplômé de l'enseignement supérieur, le candidat devra avoir une bonne expérience dans: La gestion financière et comptable; Le contrôle de gestion; Les procédures budgétaires; L'aide interne; Et avoir été travaillé dans une entreprise informatique. Expérience professionnelle d'une dizaine d'années OUTRE MER appréciée. immédiatement disponible. Adresser lettre manuscrite, CV + photo et références à: n° 2572 à LEVY TOURNAY ASSOC 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS 04 transmettre.

GOODYEAR Goodyear technical center Luxembourg Has an immediate opening for one chemist (réf. 121). For its material test laboratories preference will be given candidates having univ. degree in chemistry and having experience in: Advanced analytical testing techniques (IR, NMR, GC, HPLC, thermal analysis); Analytical software development. Language requirements: english, french and german. Candidates please apply in writing to: GOODYEAR S.A. c/o EMPLOYÉE RELATIONS DEPT L-7750 COLMAR-BERG GRAND-DUCHY OF LUXEMBOURG.

L'Institut national des postes et télécommunications recrute pour son cycle d'ingénieurs d'Etat des enseignants chercheurs nationaux. DIPLOMES DEMANDÉS: Docteur-Ingénieur; Docteur de troisième cycle; Ingénieurs grandes écoles. SPÉCIALITÉS: Mathématiques appliquées; Informatique et microinformatique; Electronique; Automatique; Communications micro-ondes et optiques; Théorie et traitement du signal. Une expérience dans l'enseignement et la recherche est vivement souhaitée. Envoyer photocopies de diplômes et CV au Directeur de l'Institut national des postes et télécommunications, Charis Mas' al Aynne, Soudat, Rabat Maroc, avant le 1^{er} septembre 1986

amnesty international



REPÈRES

Aéronautique : ventes d'Airbus en baisse

Les ventes d'Airbus durant les six premiers mois de l'année 1986 ont baissé de 19,2 % par rapport à la période correspondante de l'année 1985. En effet, le consortium européen Airbus Industrie a vendu ferme du 1^{er} janvier au 30 juin 1986, soixante-trois appareils à neuf clients, contre soixante-dix-huit à onze clients du 1^{er} janvier au 30 juin 1985. Cette légère dégradation des perspectives d'Airbus est encore accentuée par le fait que les commandes des compagnies vont surtout au « petit » Airbus A 320 (33 millions de dollars pièce) et moins aux deux gros porteurs A 300 (65 millions de dollars) et A 310 (55 millions de dollars), ce qui laisse présager un tassement des recettes du consortium. Ces résultats doivent être comparés à ceux de l'américain Boeing, qui a triplé ses ventes d'une année sur l'autre en plaçant deux cent quarante-sept appareils en six mois.

Production industrielle : + 1,5 % pour la France en un an...

La production industrielle en France, mesurée par l'indice mensuel calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970, a augmenté de 2,3 % en juin, s'élevant à 107,7 après une correction des variations saisonnières, à 134 contre 131 en mai. Par rapport à

juin 1985, la progression de l'indice mensuel est de 1,5 %.

L'indice de juin corrige en partie le niveau artificiellement bas de mai, qui s'expliquait par les « ponts » accordés par de nombreuses entreprises après le 1^{er} mai et le 8 mai.

Les indices mis en moyennes permettent de dégager une tendance montrant une stagnation de la production depuis le début de l'année au niveau atteint à l'automne 1985 : 134 pour octobre - novembre - décembre, 133 pour novembre - décembre - janvier, 132 pour décembre - janvier - février et pour janvier - février - mars, 134 pour février - mars - avril, mars - avril - mai et avril - mai - juin. La hausse de juin doit donc être interprétée avec prudence.

... et baisse du taux d'utilisation des capacités aux Etats-Unis

Le taux d'utilisation des capacités de production, aux Etats-Unis, a baissé de 0,2 % en juillet pour s'inscrire à 78,2 %, son plus bas niveau depuis novembre 1983, indique la Réserve fédérale. Selon le Fed, cette baisse, qui fait suite à une contraction de 0,6 % en juin, a touché aussi bien l'industrie manufacturière (78,5 % en juillet contre 79,7 % en juin) que le secteur minier (73,8 % contre 74,1 %). La chute atteint 2,6 % pour les six derniers mois et confirme la faiblesse de l'activité économique outre-Atlantique.

ÉNERGIE

Quinze jours après l'accord de l'OPEP

Les cours du pétrole se sont raffermis mais l'expectative demeure

Les prix du pétrole se sont encore raffermis, lundi 18 août, sur les marchés européens. Le Brent - brut de référence en mer du Nord - a gagné, selon les données de livraison, entre 25 et 60 cents américains par baril. Pour les livraisons en octobre, il a dépassé 15 dollars le baril. En revanche, à New-York, les cours se sont légèrement effrités du fait de prises de bénéfices.

Cette évolution divergente manifeste l'expectative dans laquelle continue d'être le marché pétrolier quinze jours après l'accord intervenu entre les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Ceux-ci s'étaient engagés le 5 octobre à Genève à réduire leur extraction pendant les mois de septembre et d'octobre.

Pourant, les éléments qui justifient un raffermissement des prix sont nombreux. La guerre du Golfe, qui a repris de plus belle depuis quinze jours, fait peser une menace sur cette région pétrolière. Ainsi, lundi, l'Irak a attaqué un superpétrolier libérien, l'*Akaria*, au large de Doubaï. C'est le second pétrolier touché en quarante-huit heures. Depuis le raid aérien irakien contre le terminal de Sirri, mardi 12 août, les installations pétrolières du sud du Golfe servent désormais de cible. Et même si la flotte de pétroliers-entrepreneurs de la République islamique a été retirée de ce port, le pétrole ira transféré au port provisoire de Larak (110 miles à l'est) et si, selon Téhéran, les exportations de l'Iran n'en ont pas été affectées, cela a fait réagir le marché.

Plus important, les pays arabes du Golfe, comme les pays africains, semblent prêts à concrétiser les décisions prises par l'OPEP à Genève. Ryad a déjà supprimé, pour septembre, une remise consentie à ses clients pour les achats importants et est prêt, selon la revue *Middle East Economic Survey*, à déclarer un cas de force majeure s'il n'obtient pas une limitation volontaire des achats des compagnies pétrolières.

Le Koweït, qui produit 1,6 million de barils par jour, a annoncé une suspension de ses ventes de pétrole brut sur le marché libre et une réduction de ses activités de raffinage pour ramener sa production à 900 000 barils quotidiens.

Le Nigeria, souvent maillon faible de l'Organisation, a demandé aux compagnies pétrolières exploratrices sur son territoire de limiter leurs opérations d'extraction. Et le ministre nigérian du pétrole, M. Rilvanu Lukman, a souligné que la compagnie nationale avait commencé à réduire sa propre production.

Abou-Dhabi, le plus important producteur des Emirats arabes-unis, a précisé à ses clients que ses disponibilités de brut allaient être réduites (de 40 % selon une compagnie japonaise).

Enfin, alors que l'on pensait que plusieurs pays - dont l'Arabie saoudite, pourraient accroître leur extraction en août, avant l'entrée en vigueur de l'accord de Genève, il n'en a rien été. L'extraction saoudienne est restée dans une fourchette de 5,7 à 5,9 millions de barils par jour.

Des stocks importants

M. Subroto, ministre indonésien du pétrole, a d'ailleurs fait savoir que chacun des treize pays membres de l'OPEP devrait remettre chaque semaine un rapport sur le volume de brut exporté et raffiné à une commission de contrôle créée par l'Organisation. En outre, les pays arabes membres de l'OPEP auraient décidé de se rencontrer les 26 et 27 août à Ababa, en Arabie saoudite, pour concerter leur stratégie.

Le marché a aussi réagi à l'information selon laquelle le ministre iranien du pétrole avait quitté Téhéran pour se rendre à Moscou, afin d'obtenir la coopération de ce grand producteur de brut. L'Union soviétique, premier producteur mondial, devrait subir cette année une baisse de ses recettes énergétiques de 7 milliards de dollars du fait de la chute des cours du pétrole, si l'on en croit une étude que vient de publier l'Institut for Comparative Economic Studies de Vienne. Moscou e d'ailleurs déjà dit qu'il était prêt à coopérer avec l'OPEP et, selon certains courtiers, ses ventes sur les marchés libres se sont réduites.

Parmi les éléments qui militent contre la poursuite du redressement des cours, l'importance des stocks détenus dans les pays consommateurs - comme dans les pays producteurs - peut jouer un rôle non négligeable. La difficulté d'obtenir l'adhésion de tous les pays extra-terrestres non membres de l'OPEP aussi. La Malaisie, qui avait dit au lendemain de l'accord de Genève son intention de baisser sa production de 10 %, a annoncé le 18 août qu'elle ne serait pas en mesure de tenir cet engagement compte tenu de la faiblesse de ses recettes en devises.

Il faut noter enfin que, à moyen terme, la faiblesse actuelle des prix devrait renforcer l'OPEP. Selon une étude publiée par l'Association des opérateurs off-shore du Royaume-Uni, le nombre de forages en mer du Nord britannique va diminuer de 20 % en 1986. Cette chute sera particulièrement sensible au second semestre (- 40 %), 41 des 111 plates-formes actuellement disponibles restent de ce fait inutilisées. - (AFP, Reuters.)

ÉTRANGER

Sous la pression américaine

Taiwan s'efforce de réduire son excédent commercial vis-à-vis des Etats-Unis

Une trop grande prospérité peut constituer un handicap majeur lorsqu'elle repose trop largement sur des excédents commerciaux avec la première puissance économique mondiale, les Etats-Unis. Après le Japon et à un moindre titre, la Corée du Sud, Taiwan est amenée à tirer les leçons de cette expérience délicate : le ministre de l'économie, M. Lee Ta-bai, a demandé le 18 août à un groupe d'experts de mettre au point un plan de promotion des importations et des investissements à l'étranger pour dégonfler des réserves en devises impressionnantes et - ce qui est plus urgent compte tenu des pressions de Washington - de réduire de moitié à cinq milliards de dollars l'excédent enregistré vis-à-vis des Etats-Unis.

Les discussions des dernières semaines, et notamment les négociations américano-taiwanaises de début août, n'ont fait que confirmer les craintes de Taipei. Après avoir accepté, dans le cadre de l'accord du 13 juillet, de limiter à 0,5 % en volume la progression annuelle des exportations de textiles jusqu'à la fin de 1988, les dirigeants taiwanais ont accepté des concessions de taille, il y a quinze jours à Washington. Abolition d'un barème spécial de taxes, réduction de 20,4 % en moyenne des tarifs douaniers sur cinquante-huit

catégories de produits importés, assouplissement des restrictions sur les activités des assureurs, banquiers et industriels américains implantés à Taiwan, ces efforts, notables, n'ont pas totalement satisfait les Américains, qui absorbent bon an mal an près de la moitié des exportations de l'île. Taiwan a remplacé le Mexique comme quatrième exportateur vers les Etats-Unis après le Japon, le Canada et la RFA, et l'administration Reagan demande instamment à Taipei de libérer un peu plus son commerce extérieur et, surtout, de révaloriser sa monnaie.

Traditionnellement lié au billet vert, le dollar de Taiwan a lentement décroché de la devise américaine depuis janvier dernier et a atteint, le 18 août, son niveau le plus haut depuis cinq ans, 37,19 pour un dollar américain. La poursuite de mouvements inquiète les dirigeants monétaires comme les industriels taiwanais. Au-delà de 37 pour un dollar américain, les exportateurs estiment qu'ils auront les plus grandes difficultés à maintenir leurs parts de marché alors même que le produit national brut du pays dépend pour plus de moitié des ventes à l'étranger. Démanteler les barrières douanières suscite également un certain scepticisme. Une telle politique risque, en effet, de

favoriser les entreprises japonaises, plus compétitives que leurs concurrentes américaines dans des domaines qui intéressent pourtant au premier chef les Etats-Unis, l'informatique, les équipements électroniques et d'une façon générale la haute technologie.

Mais le temps du doute semble révolu pour Taiwan. Un négociateur américain n'en faisait pas mystère lorsqu'il déclarait récemment que le message de Washington était très clair : « Nous voulons des résultats immédiats ».

Le démon protectionniste

Une impatience compréhensible compte tenu de l'irritation croissante d'un Congrès toujours saisi du démon protectionniste. Elle pourrait accélérer une évolution que certains économistes taiwanais préconisaient depuis des mois déjà, une ouverture, prudente mais délibérée, des frontières du pays et un recentrage de la croissance sur la demande interne. Promouvoir les investissements aurait en effet le double avantage d'accroître les importations de biens d'équipements, de réduire l'excédent commercial mais aussi de limiter les réserves en devises qui s'accumulent dangereusement.

Évaluées à 18,11 milliards de dollars en juin 1985, ces réserves sont aujourd'hui estimées à quelque 33 milliards de dollars, plus de seize mois d'importations. Un bienfait à l'origine, qui tourne aujourd'hui au casse-tête. La très rapide amélioration des termes de l'échange est venue renforcer de façon excessive un excédent commercial accumulé à l'abri de solides barrières douanières. La reprise de la demande sur les marchés extérieurs de Taiwan, la flambée du yen limitant la concurrence japonaise, la chute du prix du pétrole - chaque baisse de 1 dollar du baril permet d'économiser 120 millions de dollars sur la note pétrolière annuelle - autant de facteurs favorables qui ont amené Taipei à revoir en hausse ses prévisions. La croissance, envisagée à 5,5 % cette année après un taux, décevant pour Taiwan, de 4,5 % en 1985, pourrait atteindre selon les dernières estimations 8,5 %. Une expansion trop voyante pour ne pas susciter l'irritation de Washington... et l'inquiétude des Européens, qui craignent de devenir un marché de substitution au cas où les frontières américaines deviendraient de plus en plus difficiles à franchir pour les produits taiwanais.

FRANÇOISE CROUGNEAU.

AFFAIRES

La Malaisie se lance dans l'industrie automobile

Le pari difficile de la Proton

SHAH ALAM

de notre envoyé spécial

La Proton Saga ? « Aussi bonne que n'importe quelle autre voiture japonaise », répond en guise de boutade ce haut fonctionnaire malaisien à propos de la nouvelle automobile locale. Née d'une étroite collaboration entre la « Heavy Industry Corporation » (HICOM) malaisienne et la firme japonaise Mitsubishi, puis lancée publiquement le 9 juillet 1985 par le premier ministre Mahathir lui-même, la Proton (pour « Perusahaan Otomobil Nasional » ou « Entreprise nationale d'automobile ») est, au fil du temps, devenue de moins en moins nipponne.

Pour la fin de cette année les responsables de l'usine de Shah Alam, établie dans une vaste zone industrielle de l'Etat de Selangor, à une cinquantaine de kilomètres de Kuala Lumpur, espèrent bien que 60 % des quelque douze mille pièces que comprend la Proton seront d'origine locale : c'est-à-dire en fait toute la carrosserie, à l'exception de l'empattement. La Hicom détient depuis le début 70 % du capital, contre 30 % pour Mitsubishi.

Un marché en régression

La Proton Saga est désormais l'un des symboles les plus visibles de cette ambiguïté politique industrielle poursuivie par le D^r Mahathir depuis son arrivée au pouvoir en 1981. La voiture elle-même, offerte en version 1.3 et 1.5 litre, ressemble à une Mitsubishi comme à une seule jumelle. Le projet, au moment de sa conception, avait été accueilli avec beaucoup de scepticisme. Le marché domestique est resté : moins de 16 millions d'habitants et - en 1983 - un vente annuelle de 96 000 véhicules par an. « Notre premier grand succès fut de nous imposer, en moins d'un an, de 57 % du marché local », explique M. Adzim Bin Abd Wahad, directeur général du service administratif

de l'usine de Shah Alam. Les raisons de ce succès rapide ? « La qualité de la voiture, son prix très compétitif, l'agressivité et l'originalité de nos techniques de marketing, sans oublier le soutien actif que nous avons reçu du gouvernement ».

Hélas, la Proton a fait son apparition au moment même où le marché automobile se rétrécissait comme une peau de chagrin. En 1985, les ventes sont tombées à 70 000 unités par an. Soit, pour les voitures particulières, une chute brutale de 28 %. La légère hausse des ventes enregistrées par les véhicules industriels n'affectant en rien le sort de la Proton.

Deux des onze usines automobiles de Malaisie sont actuellement fermées, les autres travaillant à moins de 50 % de leur rendement normal. Interrogé sur la rentabilité, M. Adzim est réticent : « Voilà une information que nous préférons garder confidentielle ». Mais les experts japonais, au moment des études préliminaires, fixaient le seuil à près de 20 000 voitures par mois. On est donc encore loin du compte.

La production aujourd'hui ne dépasse guère une centaine de voitures par jour. La vente qui fut de 3 994 voitures par mois de septembre 1985 à juin 1986, eut à 2 277 en juillet dernier. Or l'usine de Shah Alam devait atteindre son régime de croisière - 80 000 unités par an - dès 1987. Elle devait employer alors plus de 2 500 personnes.

La hausse du yen a, depuis juillet, provoqué une augmentation du prix de la Proton. La 1.3 litres se vend désormais 21 900 ringgits (contre 19 000). Le modèle le plus puissant, qui pourrait être adopté par la police malaisienne, vaut 24 900 ringgits (1).

Pour pallier l'étroitesse du marché local, il avait été prévu de commencer l'exportation de la Proton après cinq ans de production, en 1990. Le mauvais état de l'économie locale pourrait provoquer l'accélération du processus. « Nous visons d'abord des pays où nous pourrions

vendre la Proton telle quelle, sans devoir y apporter de coûteuses modifications. Nous viserons donc le Pakistan, le Bangladesh, Brunei, la Papouasie Nouvelle-Guinée... », ajoute M. Adzim.

Même si le projet « Proton » est coûteux au départ, si sa rentabilité financière n'est pas pour demain, la décision de créer une voiture malaisienne s'inscrit dans une perspective plus vaste, celle de la rationalisation de l'industrie automobile du

pays, celle du développement d'une série de secteurs industriels secondaires, celle aussi d'une familiarisation croissante de la main-d'œuvre locale aux techniques modernes.

Il est un point sur lequel partisans et adversaires sont d'accord : la Proton Saga est un pari... à long terme.

JACQUES BEKAERT.

(1) Un dollar américain vaut 2,60 ringgits.

ENTREPRISES

Textron rachète Ex-Cell-O

Le groupe américain Textron (équipements aéronautiques et services financiers) poursuit son expansion en rachetant la firme Ex-Cell-O (matériel militaire et aéronautique), pour 1 milliard de dollars, dix-huit mois après avoir payé 1,4 milliard de dollars pour absorber Avco (aéronautique). Textron n'a obtenu l'aval d'Ex-Cell-O, le 18 août, qu'après avoir porté son offre initialement rejetée par le conseil d'administration d'Ex-Cell-O, de 68 à 77,5 dollars l'action. Bien que saluée du point de vue industriel, l'opération a néanmoins fait tomber le cours de l'action de chacune des deux sociétés, Wall Street s'inquiétant de l'endettement important de l'acquéreur. Les deux compagnies sont néanmoins prospères. Textron a dégagé en 1985 un bénéfice net de 252 millions de dollars, pour un chiffre d'affaires de 5,5 milliards, et Ex-Cell-O un bénéfice net de 58 millions pour un chiffre d'affaires de 1,14 milliard.

Essences de parfum : Unilever projette de racheter Naarden pour devenir numéro un

Le monde secret de l'industrie des essences pour parfums est en ébullition. Déjà présente sur ce créneau d'activité hautement profitable avec sa filiale PPF International (1,9 milliard de francs de chiffre d'affaires), le multinationale Unilever ambitionne de devenir le numéro un mondial en rachetant Naarden, firme néerlandaise, troisième au classement des principales entreprises de ce secteur. Le groupe a engagé des conversations avec la société convoitée au vue de lancer une OPA sur la totalité des actions composant son capital au prix unitaire de 90 florins. Si les deux parties se mettaient d'accord, Naarden serait fusionné à PPF. Le nouvel ensemble dominerait le marché mondial des essences (5 milliards de dollars, soit 34 milliards de francs) avec un chiffre d'affaires global de 3,8 milliard de francs, dont une partie dans les aromes alimentaires.

L'opération porterait approximativement sur 1,1 milliard de francs. La direction de Naarden étudie la proposition mais réserve sa réponse. L'industrie des essences pour parfums est solidement tenu par sept entreprises, International Flavours and Fragrances (E-U), numéro un avec 3,35 milliards de francs, de chiffre d'affaires, Givaudan (Hoffmann-La Roche), Naarden, PPF, Haarmann and Reimer (Bayer), Firmenich (Suisse), Roure et Bertrand (Fr.). Tous les grands parfumeurs ont recours à leurs services pour fabriquer les « coeurs » de parfums dont les formules sont tenues secrètes à vie.

Premier bénéfice en dix-huit mois pour Commodore

Le constructeur de micro-ordinateurs américain Commodore, dont le situation était inquiétante il y a quelques mois, porte aujourd'hui les premiers fruits d'un plan de redressement mis en œuvre au début de l'année et a dégagé d'avril à juin un bénéfice net de 1,2 million de dollars. La firme, qui a lancé de nombreux nouveaux produits ces derniers mois, a profité d'une forte progression de ses ventes, qui ont augmenté de 55 % pour le trimestre. Le redressement n'a toutefois pas permis à Commodore de compenser les pertes accumulées pendant les neuf premiers mois de l'exercice. L'année fiscale s'achève par une perte de 128 millions de dollars. Le chiffre d'affaires a pratiquement stagné à 889 millions de dollars.

Perker entre chez Weterman

La société britannique Perker Pen International, numéro un mondial du stylo, vient de racheter à l'Etat du Koweït sa participation de 12 % dans le capital de la firme française Weterman pour un prix confidentiel, mais à dire d'experts, évalué à 21 millions de francs environ (490 F par action). Simultanément, elle a fait des propositions d'association à M^{me} Francine Gomez, PDG de l'entreprise qui, avec sa famille, contrôle l'affaire à 53 %. Refusé. Il n'y a pas selon M^{me} Gomez de complémentarité dans les gammes de produits fabriqués par les deux firmes. Weterman est le deuxième fabricant mondial de stylos à plume. Son chiffre d'affaires s'est élevé pour l'exercice 1985-1986 à 270 millions de francs.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Economie

Le chômage peut être vaincu

(Suite de la première page.)

Le besoin se fait de plus en plus sentir d'organisations patronales cohérentes, voyant plus loin que le bout de leur nez et sachant échapper à la surdétermination politique.

Le syndicalisme saura-t-il réveiller, boussoler, dynamiser les forces politiques et économiques actuellement réignées à un chômage progressif et grandissant ? Quand M. Séguin considère que 2 à 2,5 millions de chômeurs sont pour la France un nombre « totalement incompressible » (1), il exprime tout haut ce que la plupart des dirigeants politiques et économiques pensent tout bas. Eh bien, non ! Franchement non ! Parce que le syndicalisme authentique reste bien vivant, c'est-à-dire porteur de sens pour les salariés, tous les salariés, et donc pour la société tout entière, il lui appartient par un grand effort sur lui-même de montrer comment surmonter l'insupportable.

A la CFDT, nous avons appris à regarder les résultats en face. C'est vrai que dans les années à venir, toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire si l'on ne change rien à l'organisation du travail, au temps de travail et au mode de vie, alors le plein emploi au sens classique du terme est impossible. C'est bien pourquoi il faut enrichir notre approche et s'engager à fond dans une double démarche, dont les effets conjugués peuvent permettre d'éliminer le chômage à court ou moyen terme.



PANCHO

Le travail nœuf de la guerre

En premier lieu, il faut donner une impulsion nouvelle à l'action de redressement économique et de création d'emplois. Parallèlement, il faut imaginer et faire progresser un projet social où chaque individu puisse exercer une activité — même si ce n'est pas un emploi classique — et recevoir un revenu, donc bénéficier d'une insertion sociale et économique. Reprenons ces deux pans de notre ambition.

D'abord, on peut faire mieux, beaucoup mieux, pour gagner la bataille de l'économie et de l'emploi.

Hier, si les nationalisations ont eu des vertus positives pour les entreprises concernées, elles n'ont pas joué le rôle de moteur de l'ensemble de l'économie que beaucoup attendaient. L'impulsion étatique n'est pas suffisante.

Aujourd'hui, la politique libérale vise avant tout à obtenir la confiance des détenteurs de capitaux et des chefs d'entreprise. Mais les privilèges fiscaux pour les riches et les gros fraudeurs, la liberté donnée aux patrons de développer sans frein le travail précaire, ne sont pas seulement injustes, porteurs d'arbitraire et d'insécurité, ils sont en même temps gravement inadéquats.

Le nœuf de la guerre, l'atout décisif pour gagner la bataille économique moderne, ce n'est pas le capital, c'est le travail. Une stratégie financière peut faire rentrer les capitaux. Mais si l'investissement stagne aujourd'hui en France, ce n'est pas faute de capitaux, c'est faute de rentabilité des entreprises.

Comment améliorer la rentabilité ? Là plus encore, la plupart de nos dirigeants économiques et politiques retardent. Ils ne voient de solution que dans la rotation accélérée de la main-d'œuvre et l'affaiblissement des garanties collectives. Ils n'arrivent pas à comprendre que le handicap premier de nos entreprises — et de nos administrations — réside dans une gestion archaïque, centralisée, qui gâche les potentialités des salariés et sclérose leurs qualifications.

Pour donner à nos entreprises la qualité, la souplesse, la « capacité d'adaptation et d'innovation » dont elles ont impérativement besoin, il faut mettre au point des formes d'organisation de travail souple et qualifiante, des types de gestion faisant

appel à la participation active des salariés dans les entreprises et les administrations. Et les adaptations nécessaires dans les acquis sociaux doivent être définies contrairement à l'usage de la solution qu'on s'efforce de faire converger les intérêts des salariés et l'efficacité économique et sociale des entreprises, en visant à donner aux négociations le sens d'un échange « gagnant-gagnant » beaucoup plus que « donnant-donnant ».

La réduction du temps de travail trouve alors tout son sens. Avec le taux de chômage actuel et les gestions sclérosées de nos entreprises, il est malhonnête de s'en tenir à la stagnation du temps de travail. Le temps de travail doit être réduit progressivement, mais fortement pour rendre des emplois disponibles et faire toute leur place aux congés-conversion, congés sabbatiques, crédits-formation.

Un effort supplémentaire d'investissement

Et puis toute entreprise a son identité, ses habitudes, ses lourdeurs. Pour modifier en profondeur l'organisation du travail, développer la formation, libérer l'initiative, répartir au mieux le temps de travail, la réduction du temps de travail est un levier irremplaçable.

Au-delà de l'entreprise, la politique économique globale peut jouer un rôle bien plus positif qu'aujourd'hui. Les syndicats européens ont montré par exemple qu'un effort supplémentaire d'investissement coordonné des différents pays de la Communauté européenne améliorerait nettement l'emploi. A Bruxelles,

les employeurs, les gouvernements l'ont reconnu. Quand les actes suivront-ils ?

En France, il existe actuellement un risque spécifique de retard de croissance par rapport à nos principaux voisins. Une relance sélective des investissements est possible et nécessaire. A condition bien sûr que nos gouvernements, au lieu de céder aux mirages d'une prétendue dérégulation, s'attachent à révoquer les instruments d'évaluation, de prévision, d'intervention qui permettent de mieux maîtriser économiquement et socialement les évolutions.

La démarche qui vient d'être décrite est de nature à redresser notre économie et à créer de nombreux emplois. Nous n'avons cependant pas l'illusion de croire que cela suffise à retrouver le plein emploi, au sens courant du terme.

C'est là qu'intervient le deuxième pan de notre ambition : le chômage-zéro. Entendons-nous bien : dans une économie mobile et en mutation, il existe nécessairement un chômage de courte durée correspondant à l'é ajustement entre la demande et l'offre d'emploi. Se donner pour objectif le chômage-zéro, c'est affirmer qu'en-dehors de ce chômage « frictionnel », on peut aujourd'hui permettre à chaque chômeur déclaré, à chaque demandeur d'emploi potentiel d'éviter le chômage et l'exclusion sociale en participant à une activité socialement utile, même dans des conditions nouvelles, dérogatoires aux règles communément admises.

Ainsi les petites entreprises sont aujourd'hui le principal gisement d'emplois. Or les artisans, les petits patrons, même s'ils n'arrivent pas à faire face à la tâche, hésitent à embaucher ; souvent sans même avoir fait les calculs, ils craignent que cela ne leur coûte trop cher. Il est possible et nécessaire, sans nuire aux salariés, d'organiser l'aide à la gestion, de trouver les simplifications administratives, les modes de calcul des charges sociales sur des bases forfaitaires, les mesures fiscales susceptibles de faciliter l'embauche et de lancer un mouvement durable de création d'emplois dans ces entreprises.

La société française est ainsi organisée de façon imparfaite, mais elle n'est pas satisfaite alors même qu'elle appelle une création d'emplois et d'activités non dégelables. On s'est aperçu par exemple de l'importante proportion des TUC consacrée à la protection de l'environnement. Aider à l'insertion sociale d'un chômeur peut donc être aussi bénéfique pour la collectivité.

Notre société marchande a établi une coupure brutale entre l'emploi et le chômage selon que le travail fourni est rentable ou qu'il ne l'est pas totalement. Or il existe de multiples possibilités d'activités utiles partiellement solvables, actuellement inexploitées ou abandonnées en travail au noir. C'est le cas des services individuels à domicile. L'entretien de l'habitat, les services ménagers, la garde des enfants, le maintien à domicile des personnes âgées qui le souhaitent, appellent une autre organisation sociale de la vie quotidienne, dans des conditions fiscales et sociales appropriées qui appellent imagination, propositions, négociations.

La coupure rigide actif-inactif doit aussi être dépassée. De nombreux préretraités et retraités veulent avoir une activité utile.

Et puis il existe parmi les actifs une demande potentielle de travail à temps partiel qu'on peut aider à s'exprimer en apportant des garanties aux intéressés, notamment de déroulement de carrière.

Certaines définitions du droit à l'indemnisation du chômage méritent aussi assouplissement. Pour un chômeur indemnié, trouver un emploi à mi-temps ou un emploi moins qualifié peut être une opération perdante.

Enfin, ne faut-il pas élargir notre conception de l'assurance-chômage ? En ne nous contentant pas de chercher à instaurer un minimum de ressources pour tous les ex-

clus, les hors-droits, mais en portant avant d'attention à la recherche d'une activité, d'une forme d'insertion sociale pour chacun d'eux ?

Il est possible, dès aujourd'hui, de donner à chacun dans ce pays soit un emploi soit une activité, un salaire ou une ressource. Cela n'ira pas sans risques, c'est vrai. Souvent ceux qui ont un emploi ne voient pas spontanément d'un bon œil le changement social nécessaire à la réalisation du chômage-zéro. Et pourtant, pour des syndicalistes décidés à s'adapter, à se renouveler, pour faire face aux défis de notre temps, l'élimination du chômage est un projet social de première grandeur, un projet mobilisateur car accessible.

La CFDT en fait le thème central de la rentrée sociale à travers dix importants rassemblements régionaux, les 19 et 20 septembre. Nous souhaitons vivement que sur ce thème se développent entre les syndicats l'émulation dans la proposition et la convergence dans l'action. Alors nous ne serons pas loin de toucher au but.

EDMOND MAIRE

(1) Dans l'entretien publié par le Monde le vendredi 8 août.

PUBLICATION JUDICIAIRE

CONTREFAÇON DE LA MARQUE DE LA SOCIÉTÉ JEAN PATOU PARFUMEUR

Par JUGEMENT DÉFINITIF en date du 18 mai 1983, le troisième CHAMBRE DU TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de PARIS :

— Dit que les marques « J.P. » et « J.P. JEAN PACOME » déposées et enregistrées par la Société COFRASA et que « J.P. SYSTEMS », déposée et enregistrée par la Société INTERNATIONALE COSMETIC constituent la contrefaçon des deux marques « J.P. » déposées par la Société « JEAN PATOU Parfumeur ».

— Prononce en conséquence la nullité des trois marques susvisées.

— Interdit aux Sociétés COFRASA et INTERNATIONALE COSMETIC de continuer à faire usage des marques contrefaites sous astreinte définitive de CINQ CENTS francs (500) par infraction constatée passé un délai d'un mois à compter de la signification du présent jugement ;

— Ordonne la confiscation et la remise à la Société JEAN PATOU la somme de VINGT MILLE francs (20 000) et la Société INTERNATIONALE COSMETIC celle de DIX MILLE francs (10 000) à titre de dommages-intérêts ;

— Condamne au titre de dommages-intérêts les sociétés défenderesses à payer à la Société JEAN PATOU, la somme de TROIS MILLE francs (3 000) en application de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile ;

— Ordonne la publication du dispositif du présent jugement dans trois journaux ou périodiques au choix de la demanderesse et aux frais en solutum des défenderesses sans que ceux-ci puissent excéder la somme globale de QUINZE MILLE francs (15 000) ;

— Condamne les Sociétés COFRASA et INTERNATIONALE COSMETIC aux dépens.

ALGÉRIE - EXPORT



Tous les produits à l'exportation seront exposés

à la 3^e FOIRE de la PRODUCTION NATIONALE

du 2 au 13 septembre 1986

Pour tous renseignements complémentaires S'adresser à

L'OFFICE NATIONAL DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Palais des expositions Pins-Maritimes

Téléphone : 76-31-00/04

Alger

Telex 64 212 DZ

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUE



BANQUE NATIONALE DE PARIS

LA B.N.P. RENFORCE SON ACTION AUPRÈS DES ENTREPRISES

Celles qui se créent : Dans les 3 premiers mois de 1986, avec son prêt aux créateurs et son crédit 1^{er} installation, elle a participé à la naissance de 2.555 entreprises.

Celles qui grandissent : Depuis le 1^{er} janvier, elle a pris part à 30 % des introductions au second marché confirmant ainsi sa position de leader dans ce domaine.

Celles qui veulent exporter : En 1985, 38 % des dossiers d'assurance-prospection ont bénéficié de son parrainage, ce qui la place très largement en tête de l'ensemble des banques.

BNP la banque est notre métier

A Billancourt

Environ 730 licenciements avec congés de conversion demandés par Renault

La régie Renault vient d'adresser à l'administration environ 730 demandes de licenciement assorties de congés de conversion concernant des salariés de son siège social ainsi que du centre industriel de Billancourt. L'administration dispose d'un délai d'un mois pour donner une réponse à la demande de la direction qui concerne respectivement environ 600 salariés du centre industriel (qui emploie 8175 salariés) et 126 du siège social (dont l'effectif est de 5194 personnes). A l'origine, la direction envisageait 853 licenciements, mais leur nombre a été ramené autour de 730 en raison d'une demande plus importante que prévu de départs volontaires, notamment de salariés étrangers (ainsi au siège social, les congés de conversion sont passés de 168 à 126, et au centre industriel de 685 à 603).

sur le bien-fondé économique des suppressions d'emplois mais devront contrôler la régularité des procédures de consultation et d'information des instances représentatives du personnel.

Le 30 juillet dernier, la réunion du comité d'établissement du centre industriel de Billancourt avait été boycottée par l'ensemble des organisations syndicales, et la CGT avait organisé une manifestation qui s'était achevée par quelques incidents. La direction avait dressé un constat de carence et considéré que la réunion avait effectivement eu lieu. Le nombre de 730 licenciements peut encore diminuer puisque, lorsque l'administration aura donné sa réponse, les intéressés disposeront d'un ultime délai de quinze jours pour opter en faveur d'une des formules de départ volontaire. La procédure de congé de conversion permettra aux salariés licenciés de bénéficier de 65 % de leur salaire brut pendant cinq mois ainsi que d'une formation avant la rupture du contrat de travail.

M. Besse, PDG de Renault, s'était fixé comme objectif de réduire de 21 000 en deux ans le nombre de salariés de l'entreprise, dont l'effectif devrait être ramené à 77 000 fin 1986.

Le 30 juillet dernier, la réunion du comité d'établissement du centre industriel de Billancourt avait été boycottée par l'ensemble des organisations syndicales, et la CGT avait organisé une manifestation qui s'était achevée par quelques incidents. La direction avait dressé un constat de carence et considéré que la réunion avait effectivement eu lieu. Le nombre de 730 licenciements peut encore diminuer puisque, lorsque l'administration aura donné sa réponse, les intéressés disposeront d'un ultime délai de quinze jours pour opter en faveur d'une des formules de départ volontaire. La procédure de congé de conversion permettra aux salariés licenciés de bénéficier de 65 % de leur salaire brut pendant cinq mois ainsi que d'une formation avant la rupture du contrat de travail.

M. Besse, PDG de Renault, s'était fixé comme objectif de réduire de 21 000 en deux ans le nombre de salariés de l'entreprise, dont l'effectif devrait être ramené à 77 000 fin 1986.

SIEMENS

Information destinée aux actionnaires de Siemens

Nouveau record des investissements

Rapport bénéfice net/C.A. plus élevé, effectifs en hausse par rapport à l'an dernier

Durant les neuf premiers mois de l'exercice 1985/86, conformément aux prévisions, Siemens n'a pas atteint le chiffre d'affaires exceptionnellement élevé totalisé l'an dernier, mais ses

effectifs ont été renforcés pour répondre aux objectifs à moyen terme et les investissements considérablement accrus. Le rapport bénéfice net/C.A. a pu être augmenté.

Chiffre d'affaires

Alors que le règlement de trois centrales nucléaires avait permis au chiffre d'affaires des neuf premiers mois de l'exercice précédent de faire un bond de 38% pour atteindre 131,8 milliards de francs, aucune centrale nucléaire n'a été facturée durant l'exercice en cours et les ventes de Siemens pour la période considérée, qui va du 1er octobre 1985 au 30 juin 1986, s'élevaient à 106,8 milliards de francs, soit 19% de moins que l'an dernier. Dans les secteurs autres que les centrales énergétiques, le C.A. global a progressé de 1%. L'influence des dates de facturation des centrales énergétiques est encore plus nette en R.F.A., où les ventes ont plafonné à 50,2 milliards de francs, soit 32%

en deçà du chiffre comparable de l'exercice précédent; si, par contre, l'on fait abstraction de l'activité Centrales énergétiques, le chiffre d'affaires de Siemens s'est accru de 10%. En raison de la faiblesse du dollar, les facturations à l'étranger, qui s'élevaient à 56,6 milliards de francs, sont restées, en valeur relative, inférieures de 2% à celles de l'an dernier.

	du 1.10.85 au 30.6.86	du 1.10.84 au 30.6.85	du 1.10.83 au 30.6.84	Variations de 85 à 86
En milliards de francs				
Chiffre d'affaires	96,8	131,8	106,8	-19%
Marché allemand	44,3	74,0	50,2	-32%
Marché étranger	51,5	57,8	56,6	-2%

Commandes enregistrées

Les commandes enregistrées reflètent l'absence de nouveaux contrats portant sur des centrales énergétiques ainsi que les variations des cours de change. Les prises d'ordres à l'échelle mondiale ressortent à 121,6 milliards de francs, soit 7% de moins que l'an dernier à pareille époque. Si l'on exclut l'activité Centrales énergétiques, le montant des commandes nouvelles a pu être conforté. Avec 58,8 milliards de francs, les prises de commandes sur le marché intérieur sont inférieures de 5% au chiffre obtenu à la même période l'exercice précédent; en revanche, hormis l'activité Centrales énergétiques, les autres secteurs de Siemens ont enregistré une progression de 7%. Les divisions

Energie et Automatisation, Communication et Informatique ainsi qu'installations ont atteint des taux de croissance à deux chiffres. Pour ce qui est des ordres en provenance des pays tiers, l'affaiblissement du cours du dollar a entraîné, en valeur relative, une baisse de 8% de leur montant, qui s'est établi à 62,8 milliards de francs.

	du 1.10.85 au 30.6.86	du 1.10.84 au 30.6.85	du 1.10.83 au 30.6.84	Variations de 85 à 86
En milliards de francs				
Commandes enregistrées	115,2	130,4	121,6	-7%
Marché allemand	57,8	61,9	58,8	-5%
Marché étranger	57,4	68,5	62,8	-8%

Commandes en carnet

Les commandes en carnet, en hausse de 6%, se sont élevées à 182,5 milliards de francs. Avec 66,3 milliards de francs, les stocks ont augmenté de 18% par rapport au début de l'exercice.

	du 1.10.85 au 30.6.86	du 1.10.84 au 30.6.85	du 1.10.83 au 30.6.84	Variations de 85 à 86
En milliards de francs				
Commandes en carnet	188,7	172,4	182,5	+6%
Stocks	63,3	56,7	66,9	+16%

Personnel

Durant les neuf premiers mois de l'exercice en cours, les effectifs ont été portés à 357 000, soit 3% de plus que l'an dernier. L'on compte en R.F.A. 244 000 salariés, soit 4 000 de plus qu'au début de l'exercice. Le personnel Siemens à l'étranger est passé de 108 000 à 113 000. Au cours de la période considérée, Siemens a employé en moyenne 353 000 personnes contre 334 000 l'an dernier. En hausse de 7%, les frais de personnel ont atteint 49,3 milliards de francs.

	du 1.10.85 au 30.6.86	du 1.10.84 au 30.6.85	du 1.10.83 au 30.6.84	Variations de 85 à 86
Personnel en milliers	328	348	357	+3%
Allemagne	224	240	244	+2%
Etranger	104	108	113	+4%
Effectifs moyens en milliers	321	334	353	+6%
Frais de personnel en milliards de francs	41,3	46,1	49,3	+7%

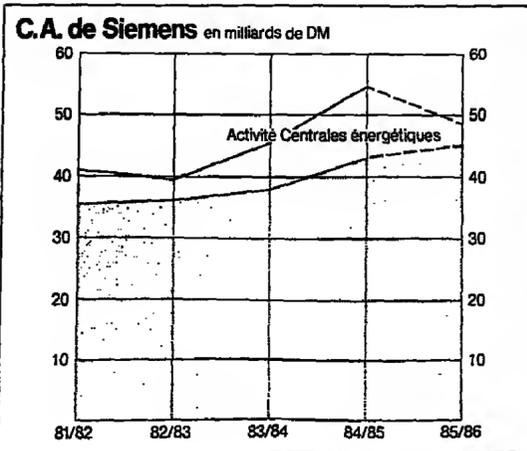
Investissements Bénéfice net

Afin de réaliser ses objectifs de croissance, Siemens a consacré durant les neuf premiers mois de l'exercice 10,7 milliards de francs aux investissements, principalement alloués aux unités de production de haute technologie. Les sommes investies représentent 26% de plus que l'an dernier à pareille époque et deux fois autant que pour l'ensemble de l'exercice 1982/83. Le bénéfice net s'est établi à 3,1 milliards de francs, ce qui correspond à un rapport bénéfice net/C.A.

de 2,9%, contre 2,5% pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent.

	du 1.10.85 au 30.6.86	du 1.10.84 au 30.6.85	du 1.10.83 au 30.6.84	Variations de 85 à 86
En milliards de francs				
Investissements	4,4	8,5	10,7	+28%
Bénéfice net	2,0	3,3	3,1	-6%
en % du C.A.	2,1	2,5	2,9	

Les valeurs sont converties en fonction du cours moyen coté à la Bourse de Francfort le 30.6.1986: 100 FF = 31,350 DM.



Croissance continue du C.A. de Siemens assortie de montées en flèche dues aux centrales énergétiques

L'évolution de l'activité Centrales énergétiques est déterminée par les dates de facturation de ces centrales, alors que, dans les autres secteurs, les affaires connaissent une croissance continue. Ainsi, le chiffre d'affaires de Siemens est passé de 35,3 milliards de DM pour l'exercice 1981/82 à 43,2 milliards de DM l'exercice précédent et il dépassera cette année les 45 milliards de DM. L'activité Centrales énergétiques a fourni un C.A. supplémentaire de 4,8 milliards de DM en 1981/82, de 3,4 et 7,5 milliards de DM les années suivantes et même de 11,4 milliards de DM l'exercice précédent. La contribution de ce secteur se réduira à quelque 3 milliards de DM pour l'exercice en cours. La croissance continue de Siemens se traduira donc, dans l'ensemble, de fortes poussées dues à l'activité Centrales énergétiques.

Siemens AG
En France:
Siemens Société Anonyme

Marchés financiers

PARIS, 18 août ↑

Toujours bien disposé

Le long week-end de l'Assomption a éprouvé les boursiers. Autour de la Corbeille, beaucoup avaient lundi du mal à réprimer de longs bâillements. Le marché, lui, n'avait rien perdu de ses bonnes dispositions. Dans la matinée, son avance tranquille s'était poursuivie (+ 0,45 %). La tendance haussière se maintenait au cours de la grande séance. Plusieurs grandes vedettes remontaient sur le podium : Bouygues, Parier, Crédit Foncier de France, BLS, Club Méditerranée, Peugeot, CSE, Midis, Nord-Est, BSN, Poliet, Générale des Eaux. Si quelques-unes, comme L'Oréal, Roussel-Uclaf, Compagnie bancaire eurent le souffle coupé, l'allure se maintint, et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrerait une nouvelle et modeste progression de 0,63 %.

Les données fondamentales de la reprise n'ont pas varié. Pendant leur escapade du 15 août, les investisseurs ont appris que le commerce extérieur de la France se portait mieux. Même si l'amélioration ne contient pas que du bon, le résultat n'est pas négligeable. Le comportement de Wall Street est d'autre part toujours satisfaisant. Enfin l'espoir d'une baisse concertée des taux d'intérêt en septembre reste d'actualité. L'opinion des professionnels n'a pas varié. Elle se résume en trois mots : tout va bien.

Le sentiment était bon également sur le marché obligataire, où les cours ont monté de 2 à 3 variations. L'intérêt s'est manifesté sur toute la gamme des produits offerts. Tendance soutenue sur le MATIF mais sans plus.

La firme britannique Parker Pen International entre dans le capital de Westermann en rachetant la participation de 12 % détenue par l'Etat du Koweït.

NEW-YORK, 18 août ↑

Nouvelle hausse

Pour la sixième fois consécutive, les cours ont progressé lundi à Wall Street. Amorcé dès l'ouverture, ce mouvement de reprise s'est poursuivi durant presque toute la séance avant de s'indécider à l'approche de la clôture sur des ventes bénéficiaires. Finalement, après avoir un instant atteint la cote 1 875,14, l'indice des industrielles s'établissait à 1 869,52 (+ 13,93). L'indice s'est essentiellement concentré sur les « Blue Chips » ainsi qu'en témoigne le bilan quelque peu déséquilibré de la journée. Sur 1964 valeurs traitées, 818 ont baissé, 765 ont monté et 381 n'ont pas varié.

La hausse d'IBM, favorisée par des prévisions de bénéfices améliorés, a joué un rôle moteur, de même que la bonne tenue des valeurs pétrolières renforcées par le raffermissement des prix du brut. Mais des prises de bénéfices consécutives au raffermissement de la semaine écoulée ont pesé sur les autres secteurs de la cote. D'autre part, les investisseurs attendaient la publication du PNB révisé pour le deuxième trimestre. Les estimations ne sont pas bonnes et font état d'une progression limitée à 1,3 %. L'activité s'est ralentie et 112,84 millions de titres ont changé de mains contre 123,5 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 15 août	Cours du 18 août
Alcoa	37 1/4	37 3/4
A.T.T.	23 3/8	23 5/8
Boeing	59 1/4	60 1/8
Chemical Bank	11 1/4	10 5/8
Du Pont de Nemours	80 1/4	80 7/8
Eastman Kodak	57 1/2	57 1/8
GenCorp	55 1/2	55 1/8
Ford	58 1/4	58 1/2
General Electric	78 7/8	78 5/8
General Motors	70 7/8	71 5/8
Goldman Sachs	32 3/4	33 1/8
IBM	135 3/8	136 3/4
ITT	53 1/2	53 3/8
Johnson & Johnson	35 1/4	34 7/8
Plur	70 1/8	69 5/8
Schlumberger	32 3/8	31 7/8
Texas	31 1/8	31 1/8
U.S. Steel	54 1/2	54
Union Carbide	21 3/4	21 3/4
J.P. Morgan	29 3/8	29 3/4
Westermann	57 1/8	57 3/4
Xerox Corp.	25 3/4	25 5/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,75 F ↑

Affaibli en début de semaine, le dollar s'est redressé mardi 19 août pour coter 6,7525 F (contre 6,7105 F) et 2,0730 DM (contre 2,0628 DM). D'après les cambistes, le phénomène est en partie dû à des rachats de couverture, à la perspective quasi d'un PNB plus musclé que prévu, enfin au raffermissement du marché du crédit.

	18 août	19 août
FRANCFORT (en DM)	2,0628	2,0730
TOKYO	19 août	19 août
Dollar (en yen)	153,93	154,15

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (19 août)	7%
New-York (18 août)	6 3/8%

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 = 31 déc. 1985)
14 août 18 août
Valeurs françaises... 146,9 148
Valeurs étrangères... 106,6 107
C° des agents de change (base 100 = 31 déc. 1981)
Indice général... 885,3 888

NEW-YORK (indice Dow Jones)
15 août 18 août
Industrielles... 1 835,59 1 869,52

LONDRES (indice Financial Times)
Industrielles... 1 271 1 273,6
Mines d'or... 229,6 234,9
Fonds d'Etat... 89,29 89,29

TOKYO
15 août 18 août
Nikkei Dow Jones 18 316,41 18 591,4
Indice général... 1 529,29 1 548,23

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 18 août

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept 86	Déc 86	Mars 86	Juin 87
Dernier	112,20	113,20	113,40	113,40
Précédent	112	113,20	113,30	-

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA CGE RELÈVE LA BARRE DE SES EMPRUNTS. — La Compagnie générale d'électricité (CGE) va demander début septembre à ses actionnaires l'autorisation d'emprunter jusqu'à 5 milliards de francs et son 3 milliards comme amorce préférentiellement, indique le groupe dans un avis paru au Bulletin des annonces légales obligatoires du 18 août. L'autorisation demandée aux actionnaires, essentiellement l'Etat, sera « limitée à un montant nominal représentant 5 milliards de francs » et sera valable sur une période de cinq ans. Cet emprunt

devrait être lancé sur le marché financier international sous forme d'émission d'obligations en francs à court terme.

PROCHAINE COTATION A LONDRES DES ACTIONS D'AVIS EUROPE. — Les actions d'avis Europe, un nouveau groupe de sociétés comprenant les activités de location de véhicules lourdes et les activités de location de véhicules légers, en Afrique et au Proche-Orient, demandera son introduction à la Bourse de Londres d'ici à la fin de l'année.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS				DEUX MOIS				SEIZ MOIS			
	+ ou -	+ ou -	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	+ ou -	+ ou -	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	+ ou -	+ ou -	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.
SE-UL	6,7460	6,7490	+ 45	+ 57	+ 95	+ 120	+ 310	+ 400				
Scm	4,8410	4,8440	- 61	- 46	- 129	- 181	- 476	- 276				
Yen (100)	4,3720	4,3740	+ 83	+ 100	+ 153	+ 180	+ 516	+ 370				
DM	3,2545	3,2576	+ 67	+ 81	+ 131	+ 151	+ 407	+ 407				
Fluch	2,8878	2,8904	+ 35	+ 43	+ 74	+ 43	+ 254	+ 300				
F.R. (100)	15,7176	15,7319	- 27	- 27	- 53	- 60	- 136	- 216				
ES	4,8234	4,8276	+ 87	+ 106	+ 175	+ 202	+ 518	+ 597				
L (1 000)	4,7340	4,7395	- 208	- 184	- 346	- 304	- 907	- 799				
E	18,4495	18,4607	- 259	- 226	- 460	- 409	- 1219	- 1060				

TAUX DES EUROMONNAIES

	6 3/8	6 1/2	6 3/16	6 5/16	6 1/8	6 1/4	6 1/16	6 3/16
SE-UL	4 3/8	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16
DM	5 3/8	6 1/8	5 9/16	5 11/16	5 7/16	5 9/16	5 1/4	5 3/8
F.R. (100)	7 1/8	7 3/4	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8
ES	1 1/2	1 3/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4
L (1 000)	11 1/2	13	11 3/8	12 3/8	11	11 1/2	11 1/2	11 1/2
E	9 3/4	10	9 7/8	9 15/16	9 3/4	9 7/8	9 9/16	9 11/16
E. Bancp.	6 7/8	7 1/8	6 15/16	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

سكوت المصطفى

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

18 AOUT Cours relevés à 17 h 36

Main table of stock market data for Paris, including columns for 'VALEURS', 'Cours préc.', 'Cours', 'Différence', and 'Règlement mensuel'.

Comptant (sélection) Second marché (sélection)

Tables for 'Comptant' and 'Second marché' showing various stock prices and market movements.

SICAV 18/8

Table for 'SICAV 18/8' listing various investment funds and their performance metrics.

Droits et bons Cote des changes Marché libre de l'or

Tables for 'Droits et bons', 'Cote des changes', and 'Marché libre de l'or' providing exchange rates and gold market data.

سكان العالم

Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES
3 M. Gorbatchev propose à M. Reagan un accord sur la cessation des essais nucléaires. - La rencontre israélo-soviétique d'Helsinki. 5 Le général Pinochet refuse d'adopter les réformes souhaitées par Washington.	8 M. Mitterrand et le découpage électoral. - Point de vue : « Le saga constitutionnel et la cohabitation », par Louis Favoreu. DÉBATS 2 L'Etat décroissant...	10 A Toulon, l'enquête sur SOS-France. - La privatisation de l'espace commercial américain favorise les Européens. - Sports : les championnats du monde de natation à Madrid.	11 Exposition : Gilbert and George à Bordeaux, assassins courtois. - Cinéma : effets spéciaux. - « Digressions », par Bernard Frank. 12 Communication.	16 Taiwan s'efforce de réduire son excédent commercial vis-à-vis des Etats-Unis. - La Malaisie se lance dans l'industrie automobile. 17 Licenciers demandés par Renault à Billancourt. 18-19 Marchés financiers.	Radio-télévision 14 Annonces classées 15 Météorologie 14 Mots croisés 14 Carnet 12 Loto 12 Programmes des spectacles 13

Quatre mois après la catastrophe de Tchernobyl Rumeurs et inquiétude persistent à Kiev

Une « très grande tension » règne à Kiev, écrit un lecteur à la Pravda, qui fait état de « rumeurs incroyables, de toutes sortes » dans cette ville, près de quatre mois après la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl, distante de 130 km, indique l'AFP.

« Ce n'est pas un secret que Kiev (troisième ville d'URSS) connaît actuellement une situation très compliquée », écrit ce lecteur à l'organe du parti communiste, qui a publié lundi 18 août plusieurs lettres où percent l'inquiétude et où sont formulées de très vives critiques à l'encontre des autorités locales et régionales.

« Quatre mois après, il n'y a pas place pour l'optimisme car nous avons toujours à faire face à un ennemi terrible, les radiations. Il y a un ennemi encore plus perfide : les rumeurs de toutes sortes contre lesquelles il nous faut lutter chaque jour », ajoute une de ces lettres.

« Malheureusement, poursuit ce texte, l'information sur la situation est insuffisante. Les gens s'inquiètent du niveau de la radioactivité et ne savent pas si les enfants doivent rentrer le 1^{er} septembre [pour la rentrée scolaire] ou rester dans les camps de pionniers. » (La plupart des enfants d'âge scolaire ont quitté la ville vers le 15 mai dernier et ont été envoyés dans des colonies de vacances.)

D'autre part, rapporte un correspondant de l'agence Associated Press, des camions spéciaux roulent toujours dans l'avenue principale de Kiev, vaporisant des produits pour faire disparaître toute trace de pois-

sières radioactives. A l'intérieur du grand magasin de Kiev, des femmes âgées, en bottes de caoutchouc, aspergent d'eau le sol et frottent avec leurs balais en paille. Quiconque pénètre dans le grand magasin doit tremper ses chaussures dans l'eau pour en retirer la poussière. Sur les marchés municipaux, les vendeurs doivent se soumettre à un examen quotidien de leurs vêtements. Il leur faut aussi présenter un certificat prouvant que leurs marchandises ne sont pas radioactives.

L'erreur humaine : les Américains sceptiques

Les réactions des experts américains à propos du rapport sur la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, remis par les Soviétiques à l'Agence internationale de l'énergie atomique, (le Monde du 19 août), oscillent entre la surprise et le scepticisme. Les spécialistes américains, interrogés par le New York Times, estiment en particulier qu'on peut attribuer à la seule erreur humaine la responsabilité de la catastrophe. Ils soulignent, en effet, que les réacteurs soviétiques de la centrale de Tchernobyl sont si compliqués à faire marcher et si complexes dans leur concept que le risque d'erreur s'en trouve forcément accru. Tout cela, a déclaré le Dr Joseph Headrick, un des experts américains du nucléaire, ne pouvait conduire qu'à « désastre ».

Selon M. Alfred Schneider, de l'Institut de technologie de Géorgie, les travailleurs de la centrale étaient obligés de travailler près du réacteur, pendant son fonctionnement. Un de ses collègues ajoute que le personnel de la centrale « a pris des risques qu'il n'aurait pas dû prendre, mais il a très rapidement perdu le contrôle des événements ».

En outre, le fait que « toujours selon les rapports soviétiques - le combustible nucléaire n'a pas pu fondre laisse sceptique les spécialistes américains. » (AFP, AP.)

La polémique sur l'accord nucléaire franco-irakien Selon M. d'Ornano M. Chirac a été associé à la négociation

M. Michel d'Ornano, député UDF du Calvados et président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a livré, ce mardi 19 août, un cours de l'émission « Parions vrai » sur Europe 1, quelques explications sur le rôle qu'il a joué en 1974 lors des négociations sur les accords nucléaires entre la France et l'Irak, alors qu'il était ministre de l'Industrie de M. Jacques Chirac.

Se défendant d'« entrer dans la polémique » après la version des faits exposée par M. Chirac au journaliste israélien Ben Porat, l'ancien ministre giscardien a tenu à faire une « mise au point » à la fois sur les conditions de la signature de cet accord et sur la teneur de ce contrat.

M. d'Ornano affirme qu'il n'a, contrairement à ce qu'avait rappelé M. Chirac, « jamais accompagné M. Jacques Chirac en Irak ». « Par conséquent, ajoute-t-il, je n'ai pas pu négocier en marge de ses propres négociations ». Il précise que c'est seulement aux termes de ces négociations, qui ont duré un an, qu'il s'est « rendu seul », à Bagdad, pour signer officiellement avec lui, le 18 novembre 1975, un accord de coopération nucléaire.

M. d'Ornano rappelle que « beaucoup d'acteurs » ont été associés au dossier : le commissariat à l'énergie atomique, les services du ministère des affaires étrangères, ainsi que les services du premier ministre et les collaborateurs de l'Élysée. « Cet accord, note-t-il, a été publié au Journal officiel du 18 juin 1976, et c'est un décret qui porte la signature de M. Giscard d'Estaing, président de la République, de M. Chirac, premier ministre, et de M. Jean Sauvagnargues, qui était le ministre des affaires étrangères ».

Les difficultés financières de l'Organisation Le « comité des dix-huit » préconise une réduction sensible des effectifs de l'ONU

NEW-YORK correspondance

Le comité de dix-huit membres formé à l'occasion du quarantième anniversaire des Nations unies, à l'automne dernier, a remis, le lundi 18 août, au secrétaire général son rapport sur la réforme de l'Organisation. Ses soixante-dix conclusions seront discutées par l'Assemblée générale qui s'ouvrira le 22 septembre.

Il s'agit de la première étude sérieuse des problèmes de l'ONU amorcée par l'organisation elle-même. Le comité, formé d'experts des cinq continents, a pris ainsi le relais du célèbre « rapport Maurice Bertrand » publié en 1983 et discrètement enterré en raison de son contenu explosif.

La première recommandation : réduire le nombre des conférences internationales. Limitées à cinq par an, dont une seule importante, elles devraient se tenir au siège de l'Organisation (New-York, Genève, Vienne, Rome) afin d'éliminer les frais de déplacement. Le volume de documentation écrite, à commencer par les résolutions de l'Assemblée générale, devra être diminué, car « l'abondance de la production actuelle rend impossible tout usage raisonnable de son ensemble ».

La coordination des activités entre les services et les différents organismes (siège, UNESCO, FAO, PNUD, FMI, etc.) se révèle totalement insuffisante, sinon inexistante, ce qui engendre des dépenses inutiles, notamment dans les secteurs touchant aux activités économiques et sociales.

Deuxième recommandation, une réduction du personnel de 15 % aux échelons inférieurs et moyens et de 25 % aux échelons supérieurs du secrétariat (il existe actuellement vingt-huit sous-secrétaires généraux et vingt-neuf secrétaires généraux adjoints).

Parmi d'autres mesures, le comité des dix-huit recommande l'amélioration du service de presse et d'information, la diminution de 20 % du nombre et de la fréquence des missions et la réduction des salaires et avantages divers, « décidément trop élevés ».

Si les propositions mentionnées ont reçu l'aval unanime du comité, il n'en va pas de même pour l'essentiel, c'est-à-dire les finances. Deux organismes sont actuellement chargés l'un de l'élaboration du budget, l'autre des programmes d'activités. Les Occidentaux souhaitent la création d'une commission intergouvernementale « restreinte mais représentative » qui regrouperait l'ensemble de ces deux tâches : budget et contributions, suivi de l'exécution. Cette proposition allant dans le sens d'une diminution des pouvoirs - actuellement abusifs - de l'Assemblée générale, certains pays s'y opposent avec véhémence.

Sous la pression des réalités

C'est pourquoi le comité a préféré inclure dans son rapport les trois versions existantes : le statu quo défendu notamment par l'Afrique ; la réforme occidentale, soutenue par les grands pays du tiers-monde comme l'Inde ou le Brésil ; et les propositions soviétiques qui, en apparence hostiles à la réforme, vont encore plus loin dans le sens d'une remise en ordre.

Le président du comité, le représentant norvégien Tom Vraalsen, a précisé que le rapport ne prend pas en compte la crise financière de l'Organisation ni les menaces des Etats-Unis de diminuer leur contribution de 5 % à partir du 1^{er} octobre. Néanmoins, il est clair que les « dix-huit » ont travaillé sous la pression des réalités, écartant - à tort peut-être - l'impression d'une victoire de la diplomatie américaine.

CHARLES LESCAUT.

Après celle de J.-F. Kahn La chronique de Jean Daniel sur Europe 1 est supprimée

La direction d'Europe 1 a décidé de supprimer la chronique hebdomadaire de Jean Daniel programmée chaque dimanche matin depuis plus de cinq ans. Le directeur du *Nouvel Observateur* a en effet reçu une lettre de la rédaction d'Europe 1, l'informant de cette décision le concernant et lui faisant part d'une intention de « réduire la force de frappe éditoriale extérieure ».

Les chroniques de Serge July, directeur de *Libération*, Claude Imbert, directeur du *Poin*, Jean Boissonnat, directeur de *l'Expansion*, sont, quant à elles, maintenues, les deux premières pour le samedi matin, celle de Jean Boissonnat pour les cinq premiers jours de la semaine. Les billets quotidiens de Frédéric Grendel et d'Ivan Levaf pourraient bien eux aussi être remis en cause, des discussions étant ouvertes avec les intéressés pour leur proposer d'autres affectations dans le studio ou dans le groupe (Hachette).

La grille de rentrée devrait être connue au début du mois de septembre et les responsables se refusent pour le moment au moindre commentaire. « Rien de politique dans cette histoire, assure-t-on à Europe 1. Nous avons eu jusqu'à présent une politique un peu trop inflationniste en matière de chroniqueurs venant d'autres organes de presse. Mieux vaut valoriser les éditorialistes maison [l'allusion concerne en priorité Alain Duhamel, Michèle Colla, qui assurera prochainement une chronique sur notre antenne, n'appartenant à aucun autre média]. »

Rappelons que le directeur de l'Événement du jeudi, Jean-François Kahn, a lui aussi été contraint, au printemps dernier, de mettre un terme à ses interventions sur l'antenne d'Europe 1 à la suite de ses propos sur la privatisation de TF 1.

A. Co.

BOURSE DE PARIS Matinée du 19 août Nouvelle hausse

La fête continue. Au cours de la session préliminaire du 19 août, les valeurs françaises ont poursuivi et même accéléré leur progression. A la clôture, l'indicateur instantané caractérisait une nouvelle avance de 0,79% (+ 0,53% à l'ouverture).

Hausse d'Alstom (+ 5,2%), Générale des Eaux (+ 3,2%), Redoute (+ 2,8 %), L'Oréal (+ 2,4 %), Club Méditerranée (+ 2,3%), SEB (+ 1,8%), Moët (+ 1,2%) et Michelin (+ 1,2%), Repli de Synthelabo (-1,5%), L'Air liquide (-1,4%), UCB (-1,1%).

Valeurs françaises			
	Cours précédent	Premier cours	Dernier cours
Accor	484	480	480
Agence France	1798	1810	1815
Air Liquide (L)	780	748	748
Alcatel	328	341	342
Banque Paribas	1245	1255	1258
Banque	1940	1950	1952
Banque	1480	1480	1480
B.S.M.	4110	4115	4118
Carrefour	3372	3380	3380
Changou S.A.	1481	1470	1466
Compagnie Industrielle	940	950	955
Comex	1290	1290	1290
Elf (G&L)	1228	1235	1237
Elf-Aquitaine	301	305	304
Enfer	3040	3070	3070
Le Groupe Capelle	1355	1355	1355
Michelin	3445	3490	3485
Midi (C&I)	1720	1725	1735
Midi-Hannover	2242	2275	2270
Novag-Milano	1285	1290	1292
Oréal (L)	3650	3650	3635
Permot-Biscuit	1028	1025	1027
Pingot S.A.	1058	1058	1070
Renault	688	695	695
Source Paribas	775	774	775
Télécom	3120	3120	3140
Thomson-C.S.F.	1825	1827	1833
Toshiba	328	401	401
T.R.L.	3025	3025	3025
Veolia	481	485	484

Pour informer rapidement les professeurs Le SNES met les mutations sur minitel

Chaque année, les professeurs du second degré attendent longtemps pour connaître leur mutation - parfois jusqu'à la veille de la rentrée pour les affectations des nouveaux certifiés et agrégés. Le SNES (Syndicat national de l'enseignement du second degré, FEN) a voulu mettre à profit son implantation dans les commissions paritaires chargées des affectations, et la rapidité de la télématique, pour réduire ce délai. Il fournit aux intéressés - qu'ils soient syndiqués ou non - deux heures après la réunion de la commission, les propositions de mutation ou d'affectation les concernant.

Le professeur peut ainsi commencer aussitôt à chercher un logement et prendre contact avec le proviseur. Le SNES précise toutefois qu'il s'agit d'informations officieuses, tant que l'avis ministériel n'est pas reçu, et il conseille de ne pas prendre de dispositions définitives.

D'autres services pratiques sont offerts aux enseignants, comme l'annonce des épreuves de chaque académie, pour une discipline donnée, c'est-à-dire le nombre de points que possède le

dernier affecté, selon un système qui prend en compte la situation familiale, le niveau d'études, l'ancienneté...

Un jeune professeur d'allemand qui vient d'être reçu au CAPES ou à l'agrégation aura plus de chance d'être affecté dans l'académie de Lille (17 points) que dans celle de Paris (152 points) ou même de Rouen (38 points). Pour un professeur de mathématiques, discipline plus « rare », il suffira de 118 points pour obtenir Paris et de 14 pour Lille et Rouen. Une mutation dans le département du Vaucluse « vaut » 705 points pour un germaniste et 142 points pour un mathématicien. Un renseignement à connaître au moment de remplir sa fiche de vœux.

Enfin le service « bourses aux logements », réservé aux membres du SNES, facilite l'échange d'appartements en cas de mutation et les locations de vacances.

* SNES, 1, rue de Courty, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : (1) 45-50-32-25. Accès Minitel : 3615, code de service Estelle, suivi de US-MUT (ne pas oublier le trait d'union).



CHAMPIONNAT DU MONDE
LONDRES-LENNINGRAD
1986

Le report de la huitième partie Karpov après le massacre

Aux échecs, il y a une défaite et une victoire. Lorsqu'il a perdu la quatrième partie, Karpov a bien vu qu'il avait commis quelques imprudences - mais sinon comment Kasparov aurait-il pu gagner ? - sans, pour autant, se sentir si atteint qu'il lui fallait prendre un *time-out*. Un point de perdu, un point à reprendre. Ce qu'il fit dans la cinquième partie.

Mais, là, s'il triompha, ce fut en grande partie « grâce » à Kasparov, qui commit une faute invraisemblable en jouant : 18... g5, alors que tout le monde attendait g 5, qui, les analyses le confirmeront, devait lui donner la ouïïte.

Qu'il soit petit maître ou champion du monde, le joueur d'échecs met plusieurs jours à digérer une défaite. C'est l'entre-défait. Il lui faut chasser de sa tête la petite question, une vraie torture, qui revient sans cesse : « Comment n'ai-je pas vu ? » Il lui faut oublier, rayer la

partie, la ranger au rayon des mauvais souvenirs, pour plus tard. Kasparov prit donc son premier *time-out*. On le vit flotter encore un peu dans les sixième et septième parties, puis se libérer totalement dans la huitième.

C'est à Karpov maintenant d'essayer d'oublier le cauchemar que fut, pour lui, cette huitième partie. Massacré par l'attaque de Kasparov, massacrée par le temps, l'ancien champion du monde a pris, à son tour, son premier *time-out* le lundi 18 août. Deux jours de répit supplémentaires avant de jouer la neuvième partie, mercredi. Ne metra-t-il, comme son rival, que trois parties pour effacer l'humiliation qu'il vient de subir ? Peut-être, mais, mené d'un point (4,5-3,5), Karpov n'a plus beaucoup de temps, toujours lui, pour se ressaisir.

B. de C.

Orages dévastateurs

Le président de la République s'est rendu, lundi 18 août, à la Charité-sur-Loire, ville de la Nièvre frappée la veille par une tornade. Il a visité la terrasse en ruine. Il a vu une jeune femme de trente et un ans a été tuée par le chute d'un arbre, puis il est allé au chevet des blessés encore à l'hôpital. La Charité-sur-Loire devrait être déclarée « zone de catastrophe naturelle » pour faciliter l'indemnisation des victimes.

Les orages ont fait d'autres victimes en traversant la France, lundi 18 août. Près de Souillac (Lot), un jeune homme de dix-neuf ans, Eric Cambou, a été tué par la foudre, alors qu'il s'était réfugié dans une cabane au bord de la Dordogne. A Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), une tempête de grêlons a brisé tuiles, vitres, vérandas et parois en tôle. L'aspect d'un quart d'heure. Le même phénomène a été observé à Genève et à Milan, où les pompiers ont été submergés d'appels d'automobilistes en détresse et d'habitants réclament des bûches.

Enfin, le vent a relancé quelques incendies de forêt, notamment à La Tour-de-Carol (Pyrénées-Orientales), où les Canadien n'ont pu intervenir, piégés au sol par la tramontane. Dans les Alpes-Maritimes, en particulier dans le secteur d'Eze, on redoute maintenant les orages, qui risquent de raviner les terrains ravagés le mois dernier par le feu.

CAPÉLOU
LITIERES
CONVERTIBLES
ÉLÉMENTS-BOIS
SAMEDI 30 AOUT
REOUVERTURE
37, AV. DE LA REPUBLIQUE
M^e PARMENTIER
PARIS-11^e

CEPES
57, r. Ch.-Lafitte, 92200 Neuilly. 47.22.94.94 - 47.45.08.19
médecine pharmacie
stage pré-entrée septembre - soutien annuel - classe prépa.
5 centres : Quarter latin, Neuilly, Nation, Clichy, Orsay.

Le Monde
MAGAZINE SPÉCIAL SICOB
Parution le 15 septembre 1986
Renseignements publicité :
45-55-91-82, poste 4196

Le numéro de « Monde » daté 19 août 1986 a été tiré à 456 982 exemplaires

CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS, en Direct
Les parties en direct ou en images sur minitel 36 15
PL